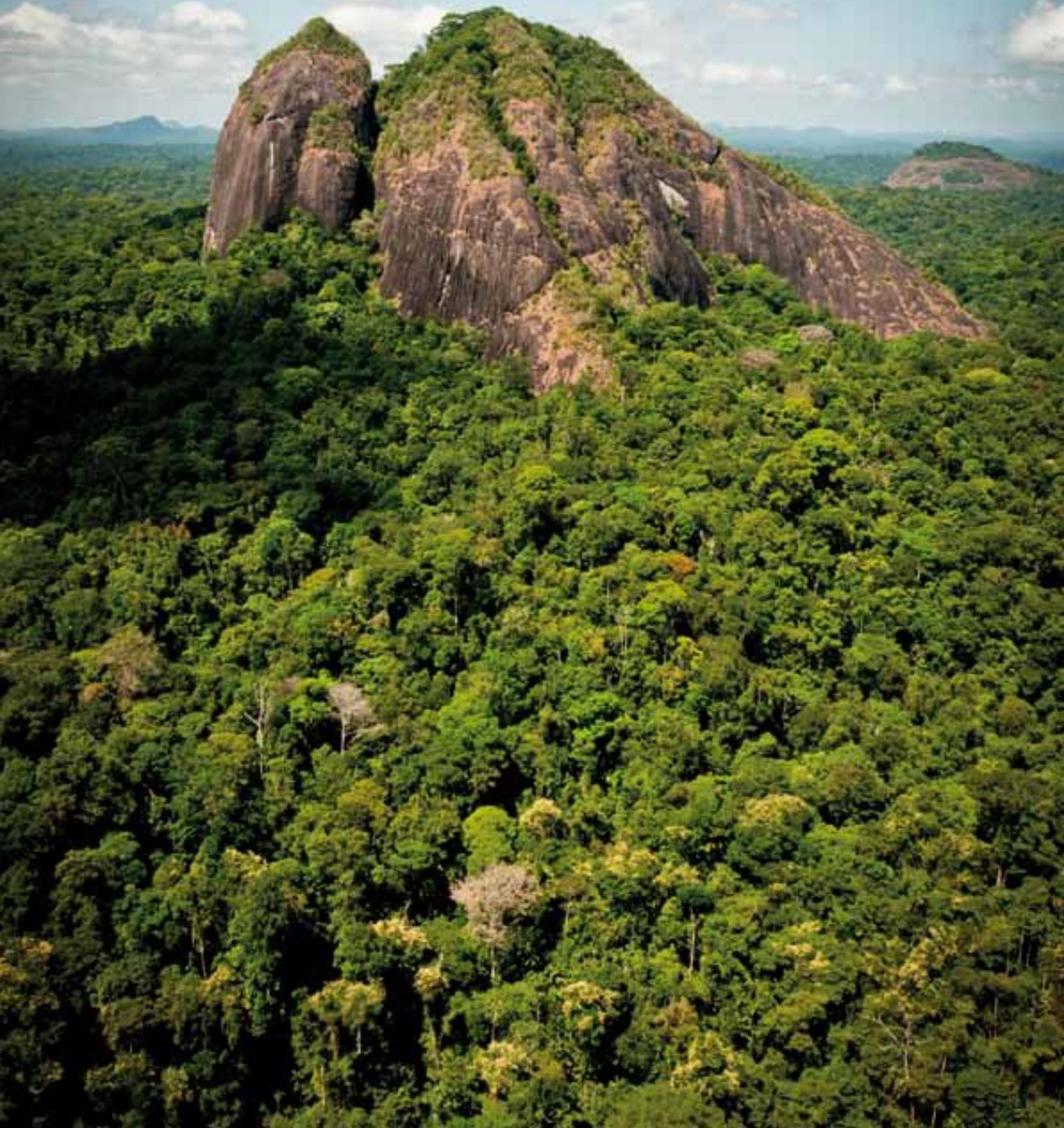


2012 

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



SOMMAIRE

L'ÉLABORATION
DE LA CHARTE
2011,
FORMALISATION
DU PROJET
DES TERRITOIRES
EN CONCERTATION



LES TEMPS FORT DE 2012.....4

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE LA CHARTE.....8

LA SURVEILLANCE
DES TERRITOIRES



2

PARTICIPATION À LA LUTTE
CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL10

QUESTIONS À CHANTAL BERTHELOT.....13

INTERVIEW DE ALAIN COPPEL.....14

INTERVIEW JOSÉ GAILLOU.....15

POLICE DE LA NATURE.....16

LES CONNAISSANCES ET SUIVIS
DES MILIEUX NATURELS



3

ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....19

ETUDE DES MILIEUX AQUATIQUES.....20

LE PROGRAMME HABITAT :
DÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER LA DIVERSITÉ
DES COMMUNAUTÉS D'ESPÈCES FORESTIÈRES
DE GUYANE.....27

LE DEVELOPPEMENT LOCAL
DES TERRITOIRES



4

LE PROGRAMME LEADER SUD.....25

LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT
DU PARC AMAZONIEN.....28

ACCOMPAGNER
L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES.....30
ACCOMPAGNER ET STRUCTURER

LES FILIÈRES LOCALES.....32

AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE
DES TERRITOIRES.....35

SENSIBILISATION ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES.....38

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES.....40

LA RECONNAISSANCE
DES IDENTITÉS
CULTURELLES



5

ACTIONS DE VALORISATIONS
DES CULTURES.....43

SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES
ET SPORTIVES.....46

LA GOUVERNANCE



6

PAROLES D'ADMINISTRATEURS.....50

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE.....53

LE COMITÉ DE VIE LOCALE.....55

L'ORGANIGRAMME.....56

LA VIE DE
L'ÉTABLISSEMENT



7

LES RESSOURCES HUMAINES.....58

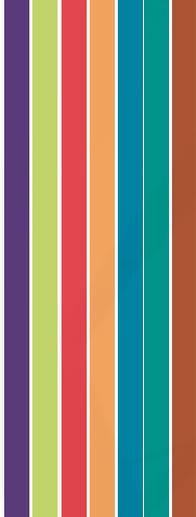
EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....61

GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE.....62

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET.....63

ORGANISATION DE LA VISITE
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.....66

COMMUNICATION ET FILMOGRAPHIE.....67



2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ PARC AMAZONIEN DE GUYANE

EDITO

2007-2012 : le Parc amazonien de Guyane a 5 ans

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a soufflé sa 5^e bougie. Cinq ans : un premier cap franchi par l'établissement public, qui s'est installé, a recruté, formé ses agents et s'est mis en ordre de marche. Parallèlement, le Parc national s'est intégré dans le paysage institutionnel guyanais, a écouté les voix du territoire, engagé des actions structurantes et surtout, noué des relations de travail avec les élus, les collectivités locales, les services de l'Etat, les autorités coutumières, les associations et les habitants du territoire.

L'année 2012 est un point d'étape. Le projet de charte, élaboré depuis 2009 avec de nombreux partenaires et qui a nécessité plus de 150 réunions, a suffisamment mûri pour être soumis à consultation institutionnelle avant la phase d'enquête publique en 2013.

Point d'étape également au regard des programmes d'études-actions concernant la gestion des ressources naturelles engagés par le PAG depuis plusieurs années, pour répondre aux problématiques de gestion durable notamment soulevées par les autorités coutumières et les populations. Ainsi, la première phase de l'ambitieux programme sur la faune chassée, menée avec la participation de plus de 600 chasseurs sur l'ensemble des territoires, s'est achevée en fin d'année avec une restitution aux habitants des résultats préliminaires et des perspectives à venir. Le rapport d'étude sur la ressource en arouman, dans le cadre de la mise en place d'une micro-filière artisanale, a également été présenté après un faramineux travail de récolte de données sur le terrain.

Comme vous le verrez dans ces pages, 2012, c'est aussi la montée en puissance des partenariats développés par le PAG en faveur du développement local et de l'amélioration du cadre de vie : formations, soutien aux porteurs de projets, gestion des déchets, valorisation touristique, valorisation de l'artisanat... Autant de sujets qui constituent des attentes fortes des populations.

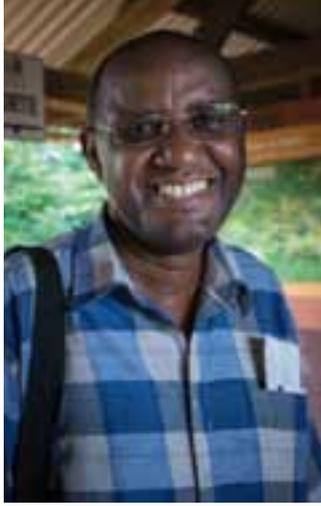
Nous terminerons cet édito sur la question de la lutte contre l'orpaillage illégal qui reste la préoccupation première des habitants et du Parc national qui, depuis sa création, se bat pour que ce fléau ne soit pas une fatalité mais un sujet pris à bras le corps, afin que les préjudices qu'il porte aux populations cessent à un horizon proche. Et c'est avec amertume que nous constatons que l'année 2012 a été celle de la recrudescence de l'activité minière illégale, dont les impacts sur les milieux naturels sont en passe d'atteindre les niveaux observés avant la mise en place du dispositif de lutte Harpie. Fléau qui dans son escalade de pillage et de violence, a conduit à la mort tragique de deux militaires en mission ainsi qu' à des blessés à qui nous rendons une nouvelle fois hommage. Il est urgent d'obtenir des résultats pérennes et perceptibles par les populations, où trop souvent les sentiments d'abandon et de colère ont peu à peu remplacé celui de l'espoir.

Hermann Charlotte

Président du conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane
Maire de Saül

Frédéric Mortier

Directeur de l'établissement public
du Parc amazonien de Guyane



« Le Parc amazonien de Guyane
c'est vraiment un outil pour
les territoires et au service des
populations du Sud »

INTERVIEW HERMANN CHARLOTTE

Hermann Charlotte, maire de Saül depuis 18 ans, est devenu le 16 avril 2007, le premier président du Parc amazonien de Guyane. Il entre ainsi dans l'histoire de la Guyane et de celle des parcs nationaux français. Premier magistrat d'une commune d'une centaine d'habitants, il est à la tête du plus grand espace protégé de l'Union européenne en Amérique du Sud. Après cinq années de présidence, il nous livre son expérience.

En 2007, vous devenez le premier président du Parc amazonien de Guyane. Comment cela s'est-il passé ?

Pour tout vous dire, lorsqu'on m'a demandé la première fois « veux-tu être candidat à la présidence du Parc amazonien de Guyane ? » j'ai dit non. Je n'avais aucune notion de ce qu'était un parc national. Lorsque l'on parle de préservation, ce n'est pas aussi simple. J'étais sceptique parce que je pensais que le Parc amazonien de Guyane avait d'autres visées. Comme beaucoup de politiques à l'époque, je pensais que l'Etat voulait simplement prendre possession d'une partie du territoire guyanais à son seul profit. Et puis, j'ai ma profession à l'hôpital de Cayenne qui est très prenante et je suis maire de la commune de Saül qui est aussi une fonction difficile. Je pensais que d'autres personnes étaient peut être plus aptes que moi pour ce poste, comme le conseiller régional José Gaillou, ou le maire de Maripa-Soula, Tobie Balla. Ce sont mes collègues, les autres maires, qui m'ont dit « Hermann, c'est toi, tu es au centre et tu as un certain recul sur les événements ». Les chefs coutumiers ont voté pour moi, les services de l'Etat aussi et tout est allé très vite.

Avec le recul et ces cinq années passées, pouvez-vous dresser un premier bilan ?

Le Parc national, c'était une première ici en Guyane. Au fur et à mesure, j'ai essayé d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Je me suis déplacé dans les différentes communes de l'intérieur, dans les villages amérindiens et alukus, en participant à plusieurs missions. Cela m'a énormément éclairé : rencontrer d'autres populations, avoir de véritables discussions avec des autorités coutumières et les habitants, tout ça m'a permis justement de voir autrement et j'ai pris conscience des enjeux du Parc amazonien et du travail de ses agents. Cela a fait tomber certains préjugés que j'avais au départ sur ce parc national.

En tant que président du conseil d'administration, je constate que, même si l'Etat donne des directives, les administrateurs ont leur mot à dire et le président tient toute sa place.

Comme je dis toujours, avoir aussi des gens qui sont compétents dans cette institution, ça été pour moi un vrai enrichissement. Maintenant je peux le dire ouvertement et sincèrement : le Parc amazonien de Guyane est vraiment un outil pour la Guyane et au service des populations du Sud. Et c'est à nous, les Guyanais, de nous approprier cet outil. Nous à Saül, nous avons des projets et je vois que ces projets sont en passe de se réaliser. Donc, en tant que maire, je trouve que c'est vraiment un bonus pour les territoires concernés par le Parc national. Les communes peuvent toujours comp-

ter sur leurs partenaires traditionnels comme l'Etat, la Région ou le Département, mais le Parc amazonien de Guyane, c'est un plus, c'est un partenaire de proximité, puisqu'il a des agents implantés localement. Ces personnes nous aident et nous incitent justement à porter des projets et à les instruire. Sur la commune de Saül, je peux dire que le Parc national est arrivé à bon point, pour ainsi dire, et a amené des fonds. Le Parc amazonien de Guyane, c'est aussi des dizaines et des dizaines de conventions : avec la Poste, avec l'ONF, avec la CCOG, la CCEG, l'hôpital, etc. On a beaucoup de conventions qui amènent des solutions à des situations qui perduraient depuis fort longtemps. Prenons l'exemple des déchets : avec les communautés de communes, le Parc national a contribué à l'amélioration de la qualité de vie et participe à la gestion des déchets sur les territoires avec ses partenaires. Non, vraiment, le Parc amazonien a toute sa place. Il y a vraiment eu du changement depuis sa création, et ça personne ne peut le nier.

C'est ce que je dis toujours à mes collègues maires : nous avons la chance d'avoir un outil et c'est à nous de nous en servir. Moi je l'ai pris à bras le corps et j'ai demandé à mes collègues de faire de même. Parce que contrairement à ce qu'on peut parfois entendre, le Parc amazonien de Guyane n'enlève rien à mes responsabilités de maire, à mes « pouvoirs », comme on dit vulgairement. Moi je n'y vois que des bénéfices pour la commune.

Aujourd'hui je suis fier du chemin parcouru, car à la création du Parc amazonien, nous avons dû faire face à un certain nombre de difficultés. Et avec toute l'équipe, nous les avons affrontées, on a résolu bien des problèmes. Je crois qu'après 5 ans, ce parc national peut partir d'un bon pied. Il y a maintenant un boulevard devant nous alors qu'avant c'était la brousse si je puis dire !

Quelle est votre vision sur la charte des territoires, un projet que vous portez également ?

Même si l'élaboration de la charte est arrivée un peu tôt, cela reste une bonne chose : c'est un contrat qui doit être passé avec les communes pour dire : « quels projets avez-vous ? Nous vous apportons des gens compétents pour instruire vos dossiers et mobiliser des partenaires ». Parce que c'est vrai, même si le Parc a une partie du territoire dédiée à la préservation, c'est tout à fait normal qu'en contre-partie il aide les communes à se développer dans la zone d'adhésion. C'est du donnant-donnant en quelque sorte. La charte doit permettre aux communes concernées d'avoir un cadre, un projet de territoire, dans lequel s'inscrit le travail à venir en respectant les domaines de compétence de chacun.



L'ÉLABORATION DE LA CHARTE

CONCEPTION OF THE CHARTER

The drafting of the charter has started in 2009. Three years has been necessary to build this territory project that identifies the expectations of the stakeholders of the southern territories, and to try to bring adapted answers upon two thematic : (i) sustainable and local development, (ii) promotion and protection of nature and culture. Year 2012 was the key moment of the concertation work and institutional consultation, that will lead to an approval of the final document by the board of directors during the first semester of 2013.

Les travaux d'élaboration de la charte des territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane ont débuté en 2009. Trois années auront été nécessaires pour construire ce projet de territoire qui identifie les attentes des acteurs du Sud de la Guyane et tente d'apporter des réponses adaptées sur deux thématiques centrales : le développement durable et adapté des territoires et la valorisation et la protection des patrimoines naturels et culturels. L'année 2012 aura été le point d'orgue des concertations et des consultations devant aboutir à une adoption du document final par le conseil d'administration au premier semestre 2013.



LES TEMPS FORTS DE 2012

RAPPORT SUR LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE (dont le rôle opérationnel des Délégations territoriales)

Après les validations intermédiaires dans le courant des années 2010 et 2011, le projet de charte a été présenté au conseil d'administration dans sa version intégrale le 02 février 2012. Afin de permettre une meilleure appropriation du document et d'affiner certains sujets, le conseil d'administration a souhaité prolonger de quelques mois la période de concertation sur le projet de charte.

Ainsi, la période de février à mai 2012 a été mise à profit pour échanger de manière approfondie avec chacun des partenaires sur le projet de charte et en particulier avec les collectivités et les habitants. Dans le même temps, la formation des agents de terrain sur la charte continue afin qu'ils soient en mesure d'informer les acteurs locaux sur la démarche et le contenu du projet de charte.

Le 26 juin 2012, le conseil d'administration a considéré que le document était suffisamment abouti pour être soumis à la consultation institutionnelle et d'enquête publique. Le 27 juin 2012, le bureau du conseil d'administration validait l'évaluation environnementale avant son envoi à l'autorité environnementale pour examen.

Ainsi, la consultation institutionnelle a commencé le 06 octobre 2012 avec une centaine de partenaires institutionnels impliqués dans l'élaboration de la charte ou concernés par sa mise en œuvre.

L'enquête publique est programmée en janvier 2013.

LES GRANDES DATES DE 2012

02 février 2012

Conseil d'administration sur la charte.

26 juin 2012

Conseil d'administration sur la charte – validation et lancement de la consultation institutionnelle et de l'enquête publique.

27 juin 2012

Bureau conseil d'administration – validation de l'évaluation environnementale de la charte.

06 octobre – 06 décembre 2012

Consultation institutionnelle sur le projet de charte.

14 novembre 2012

Examen de l'évaluation environnementale de la charte par l'autorité environnementale (CGEDD).

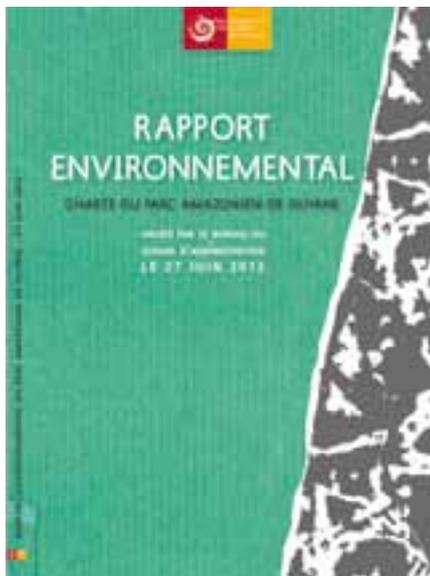


Documents de communication

Pour contribuer à une meilleure compréhension et appropriation de la charte, un certain nombre de documents de communication ont été créés et diffusés :

- la brochure " L'essentiel sur la charte " contenant 3 documents.
- un film de 18 min, doublé dans les 5 langues majoritaires des territoires du PAG : Aluku, Wayana, Wayapi, Teko et Créole.

Etant entendu que le meilleur vecteur, sur ces territoires de tradition orale, est le travail quotidien réalisé par les agents du PAG pour expliquer oralement, en langues locales, ce qu'est la charte.



[1.2]

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA CHARTE

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement et comme la plupart des documents de planification et de programmation (schéma d'aménagement régional, schéma d'orientation minière, plans locaux d'urbanisme, etc.), la charte du Parc amazonien de Guyane a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

QU'EST CE QUE C'EST ?

L'objectif est d'analyser les effets présumés de la mise en œuvre de la charte sur l'environnement, de justifier les raisons des choix qui ont été faits et d'envisager des mesures pour éviter ou compenser les éventuelles conséquences dommageables de la mise en œuvre de la charte sur l'environnement.

Dans le cadre de cette évaluation environnementale, le choix a été fait de considérer l'environ-

nement dans un sens très large qui comprend le patrimoine naturel et paysager, les patrimoines culturels, les activités humaines sur les territoires ainsi que certaines dimensions transversales considérées comme centrales dans la charte : connaissance, gouvernance, adaptation des politiques publiques, coopération et intégration des territoires à l'ensemble régional guyanais.

LES GRANDES LIGNES

L'évaluation met en évidence que la charte doit contribuer largement et positivement :

- **À la protection du patrimoine naturel et paysager** : en permettant de continuer de maîtriser le développement des activités d'orpaillage illégal sur les territoires, de développer les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion des ressources naturelles et de sensibiliser habitants et usagers afin d'adapter les pratiques pour mieux tenir compte de l'environnement.
- **À la protection des patrimoines culturels qui, au vu des particularités culturelles très fortes et diverses sur ces territoires, revêt une importance toute particulière** : en appuyant les communautés dans leurs démarches visant au recensement, à la transmission et à la reconnaissance de leurs richesses culturelles, et plus généralement à la prise en compte des particularités culturelles dans les politiques et mesures mises en œuvre sur les territoires.
- **À accompagner les pratiques humaines durables sur les territoires**. En effet, dans un contexte de mutations sociales et économiques profondes, avec des populations ayant des modes

de vie encore largement dépendants de l'environnement, l'évolution des relations entre les hommes et l'environnement et les impacts des activités sur les patrimoines naturels sont des enjeux majeurs. Les orientations et objectifs de la charte, ainsi que leur traduction en mesures, doivent permettre de coupler au mieux protection des patrimoines et satisfaction de besoins nouveaux des populations apparus au fil des années.

Il existe des effets négatifs possibles de la mise en œuvre de la charte sur le patrimoine naturel et paysager et sur les patrimoines culturels. Mais ils restent maîtrisables et sont liés à la recherche de compromis :

- Entre la protection des patrimoines naturels d'une part et la protection des patrimoines culturels d'autre part.
- Entre le développement social, économique et culturel d'une part et la protection des patrimoines naturels et culturels d'autre part. Cela nécessite donc un effort particulier en termes d'association des acteurs locaux dans les projets de suivi, d'évaluation et de co-construction de mesures correctives ou compensatoires, si besoin.



PARTICIPATION À LA LUTTE
CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL..... 7

INTERVIEW DE
CHANTAL BERTHELOT..... 11

INTERVIEW DE ALAIN COPPEL 12

INTERVIEW DE JOSÉ GAILLOU 13

POLICE DE LA NATURE 13

2

SURVEILLANCE OF THE TERRITORY

Illegal gold mining is the major threat for populations and nature. And it represents a priority issue for the territories of the National Park. The public institution continued to support law enforcement agencies in their fight against illegal gold mining activity by participating in active surveillance of the territory, to the early warning system and impact assessment. Year 2012 has been marked by an important increasing of the illegal gold mining sites within the National Park territory. In parallel, the French Guiana Amazonian Park has continued to structuring its environmental police missions, professionalizing the agents involved, and has defined his penal strategy.

SURVEILLANCE DES TERRITOIRES

L'orpillage clandestin est le fléau majeur pour les populations et les milieux naturels. Il constitue un enjeu prioritaire pour les territoires du Parc national. L'Établissement public a donc continué d'apporter son soutien aux forces de l'ordre dans leur lutte contre l'activité aurifère illégale en participant à la surveillance active du territoire, à l'alerte et à l'évaluation des impacts. L'année 2012 a été marquée par une recrudescence du nombre de chantiers illégaux actifs sur les territoires du Parc national. En parallèle, le Parc amazonien de Guyane a poursuivi la structuration de ses missions de police de la nature, la professionnalisation des agents concernés et définit sa politique pénale.



[2.1]

SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL AUGMENTATION DES CHANTIERS

L'orpillage illégal est le fléau majeur pour les populations et les milieux naturels. Il constitue donc un enjeu prioritaire pour le Parc national, qui, en tant que partenaire du dispositif « Harpie », soutient les forces de l'ordre dans leur mission de lutte contre l'orpillage illégal. L'année 2012 a été marquée par une recrudescence de l'activité d'orpillage illégal.

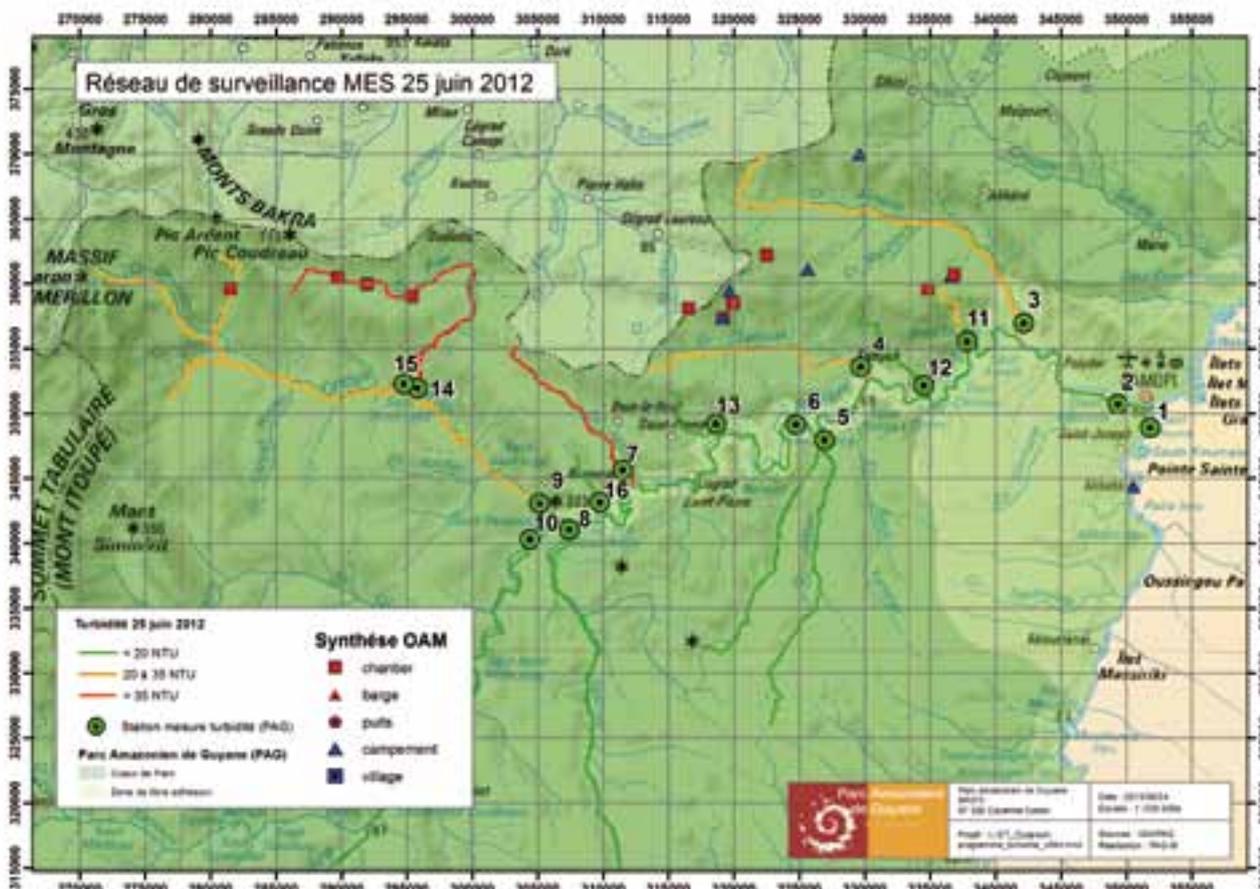
DES OUTILS DE SUEILLANCE ET DES PARTENARIATS DE PLUS EN PLUS PERFORMANTS

Au cours de l'année 2012, le Parc national a poursuivi son travail de surveillance, d'information et d'alerte, dans le cadre défini de ses missions. L'établissement public du Parc amazonien de Guyane a ainsi fait remonter des propositions de pistes d'amélioration et d'adaptation du dispositif de lutte contre l'orpillage illégal, tout en continuant d'affirmer le caractère prioritaire d'intervention en faveur des bassins de vie des populations.

Le PAG, avec l'appui de l'ONF, a notamment mis en œuvre trois campagnes aériennes afin de réaliser périodiquement les états des lieux de l'activité illégale d'orpillage.

Le Parc national poursuit ses missions terrestres et fluviales (avec des mesures de turbidité) permettant

d'apporter des informations complémentaires pour évaluer la situation et alerter sur le niveau d'activité d'orpillage illégal. C'est dans ce cadre qu'un programme de suivi mensuel de la qualité de l'eau de la rivière Camopi est en cours depuis plusieurs années. « Notre réseau de surveillance comporte 16 stations de mesures réparties le long de la rivière. On couvre 104 km de cours d'eau », précise Arnould Eber, technicien police de la nature à la délégation territoriale de l'Oyapock. Par ailleurs, un réseau de suivi de la turbidité des eaux s'est mis en place en Guyane en 2011 sous l'égide de la DEAL et auquel contribue le PAG. Il est piloté et mis en œuvre par une équipe regroupant le bureau d'étude Kaliteo et le BRGM.



Cartographie des niveaux de pollution de matières en suspension issues de l'orpillage illégal. Bassin versant de la Camopi.

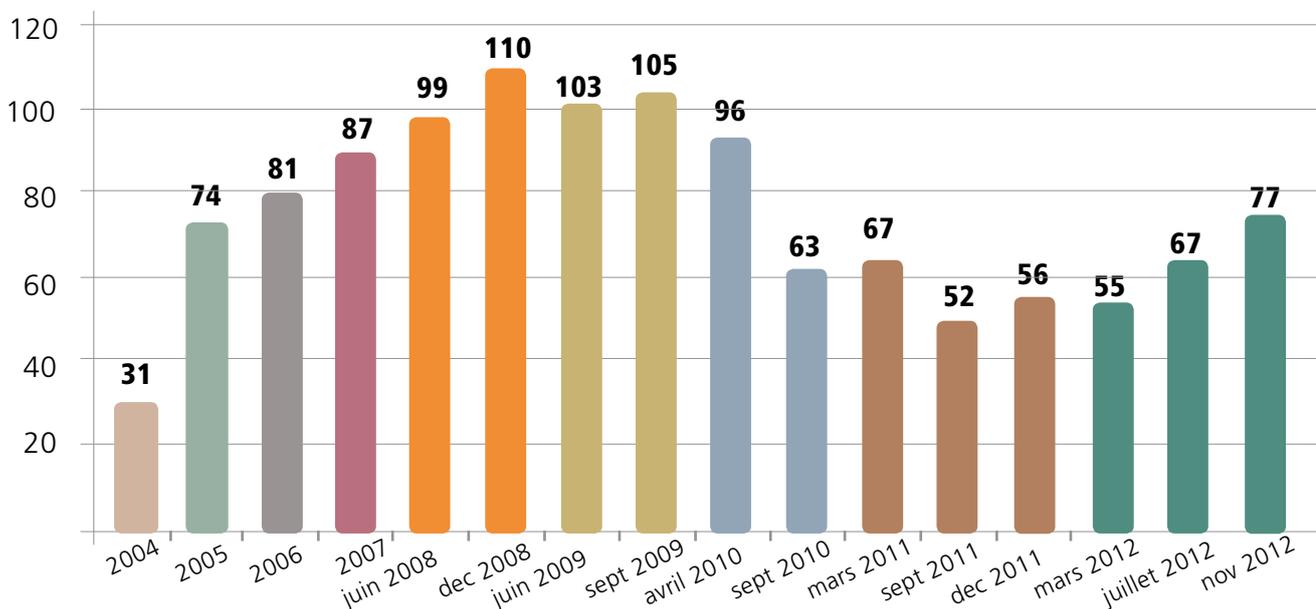


▲ L'occupation et le saccage de la forêt par les orpailleurs illégaux est plus que jamais d'actualité. Ici sur la crique Pian Bois, sur le bassin versant de la rivière Camopi. © E. Eber / PAG

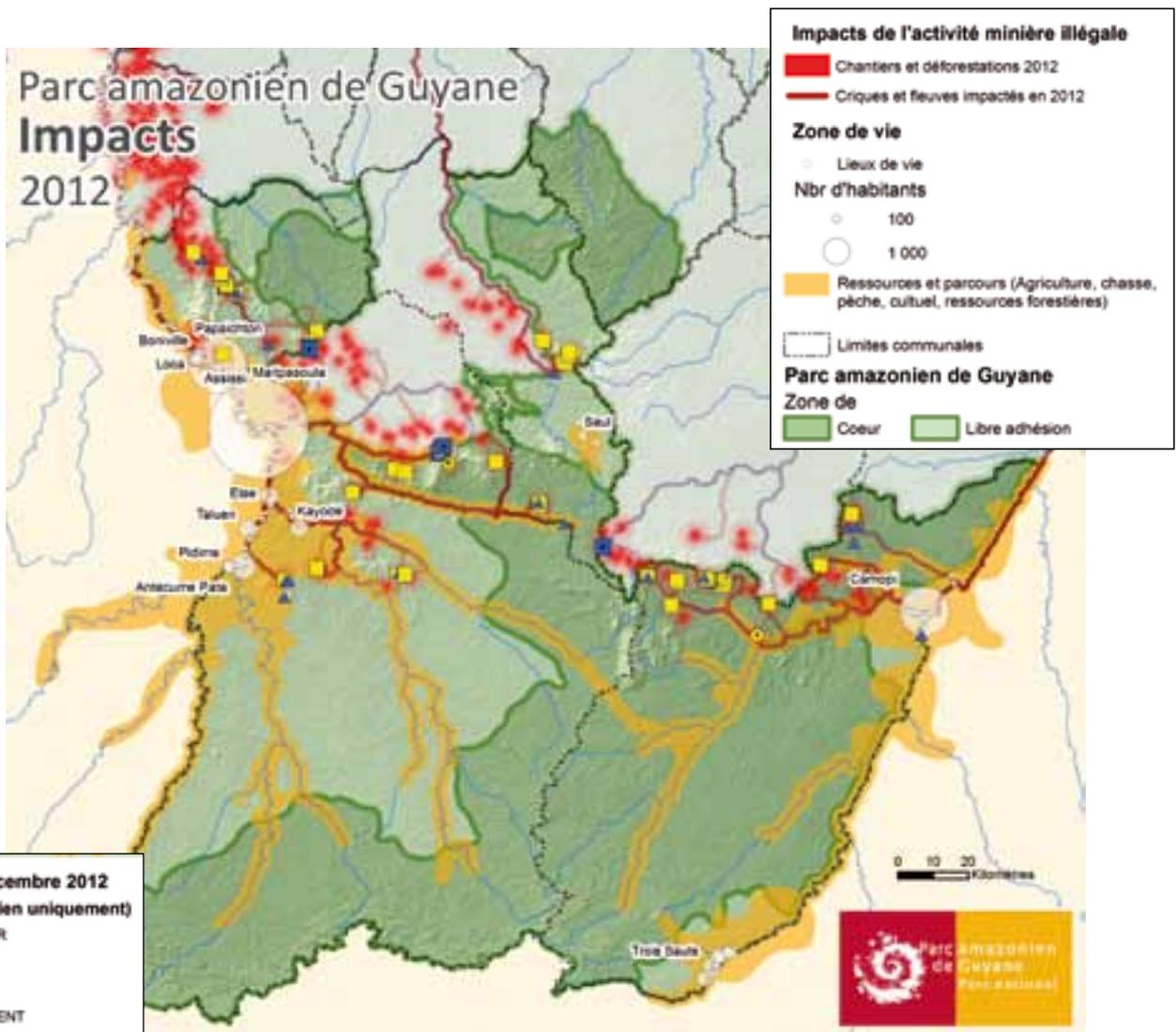
2012 : LES CHANTIERS ILLÉGAUX EN RECRUDESCENCE

Après la baisse de l'activité d'orpaillage illégal constatée entre fin 2010 et 2011, l'année 2012 a connu une recrudescence du nombre de chantiers illégaux (+ 48%) sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane. « En 1 an ½, nous avons compté 25 chantiers illégaux supplémentaires. Nous sommes revenus aux niveaux forts enregistrés en 2005 et 2006 », constate Bertrand Goguillon, chef du service Patrimoines naturels et culturels. Quant à l'activité de logistique des ga-

rimpeiros, elle reste toujours aussi importante et le développement de l'exploitation des gisements primaires, via des puits et galeries creusés dans le sol, reste en progression. Pour Bertrand Goguillon, « plusieurs sites révèlent toujours des situations préoccupantes qui perdurent et progressent constamment ». Il parle notamment du bassin amont de la rivière Camopi sur le bassin de l'Oyapock et de la rivière Petit Abounami sur le bassin du Maroni.



▲ Evolution du nombre de chantiers d'orpaillage illégal actifs entre 2004 et 2012 sur le territoire de ce qui est aujourd'hui le parc national.



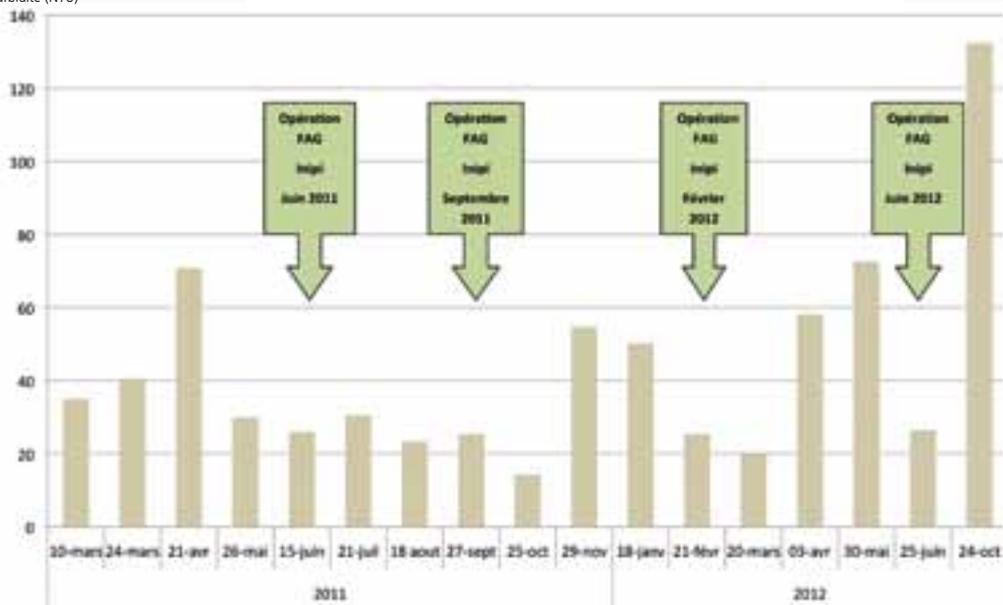
UN FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'augmentation du nombre de chantiers illégaux a une incidence directe sur les impacts environnementaux. Ces derniers s'expriment à travers la destruction de plusieurs kilomètres supplémentaires de lits mineurs de criques, et la pollution en matières en suspension de centaines de kilomètres

de cours d'eau. « Ces impacts génèrent des discontinuités hydrauliques et écologiques gravement préjudiciables à l'équilibre des bassins versants concernés », explique Bérangère Blin, directrice-adjointe du PAG.

Evolution des niveaux de turbidité sur la crique Inipi (Oyapock)

Niveau de turbidité (NTU)



LE POINT PAR SECTEUR

La situation de l'orpaillage illégal n'est pas uniforme sur l'ensemble du Parc amazonien de Guyane et la perception du fléau n'est pas la même selon les bassins de vie. Il convient donc de prendre en compte ces particularités pour optimiser l'action de lutte.

Camopi : priorité aux affluents en amont

Les chantiers illégaux, situés en zone de cœur, ont un impact direct sur les bassins de vie de la région de Camopi. De fait, « *les différents affluents en amont de la rivière Camopi demeurent prioritaires et doivent impérativement être inscrits dans le dispositif de lutte mis en place par la Préfecture* » expose Michel Tanasi, responsable de la veille patrimoniale au PAG.

Saül : situation stable aux abords du bourg

En ce qui concerne Saül, les chantiers illégaux à proximité du bourg, éradiqués il y a quelques années, n'ont pas été réactivés. La bonne qualité des résultats environnementaux (suivis turbidité) obtenus aux abords de Saül (notamment sur l'amont de la crique Limonade) coïncide avec la pérennité de cette situation, même si « *quelques passages de flux logistiques terrestres sont parfois signalés dans des secteurs plus éloignés du village et des sites fréquentés par l'activité touristique* », tempère Michel Tanasi. Cependant, dans des zones au nord et au sud de la commune, très éloignées du village de Saül, une intense réactivation de l'activité illégale alluvionnaire est constatée.

Le Haut-Maroni toujours impacté

Sur le secteur de Maripa-Soula, l'activité aurifère illégale est difficile à contenir et s'intensifie, malgré les efforts de lutte menés par les forces de l'ordre pour endiguer le phénomène. « *C'est d'autant plus problématique que le bassin de vie des habitants du Haut-Maroni est fortement impacté. Les conséquences pour les habitants sont lourdes* », rappelle Michel Tanasi. Cette activité est à mettre en lien avec l'existence au nord de chantiers illégaux non négligeables et situés hors parc national (montagne Massialine), et de l'axe logistique important que constitue la rivière Grand Inini.

Une situation préoccupante au nord de Papaïchton

Autour de Papaïchton, la situation est particulièrement préoccupante sur les secteurs Kotika et Abou-nami. Sur l'ensemble de cette région, l'activité demeure particulièrement intense et s'accompagne d'une forte empreinte sur le milieu naturel.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EN QUELQUES CHIFFRES

1 309 km

Linéaire de cours d'eau impacté au sein du parc national

530 km

Linéaire de cours d'eau impacté en zone de cœur de parc national

570 km

Linéaire cumulé de lits mineurs de rivière détruits dans le parc national

UNE SITUATION QUI PERDURE

Insécurité, pollution, trafics, prostitution... Les conséquences de l'orpaillage illégal sur les communautés d'habitants et leur environnement sont d'autant plus préoccupantes qu'elles s'accroissent dans le temps et l'espace. « *Cette pérennité des chantiers d'orpaillage clandestins engendre un sentiment d'impunité parmi les garimpeiros. La population et les élus locaux ne voient pas de résultats directs* », constate Bertrand Goguillon. Pour les populations locales touchées directement par l'orpaillage clandestin, c'est une image négative de l'efficacité des forces de l'ordre qui domine. Et le Parc amazonien de Guyane n'est pas épargné : « *cette persistance des illégaux sur le territoire décrédibilise l'existence même du parc national* ».

Face aux engagements de l'Etat, pris notamment avant la création du PAG et vis-à-vis des enjeux sociaux et environnementaux, les secteurs identifiés dans les bassins de vie du Parc national réclament des mesures adaptées et revêtent un caractère prioritaire en termes d'efforts de lutte. Mais, ces secteurs doivent impérativement s'inscrire dans une approche stratégique globale à l'échelle régionale.



[2.2] QUESTIONS À CHANTAL BERTHELOT DÉPUTÉE DE GUYANE

Madame la députée, l'année 2012 a montré une recrudescence significative des chantiers illégaux sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane, une année marquée aussi par le drame de Dorlin où deux militaires français ont perdu la vie, quelle est votre réaction par rapport à ces événements ?

Bien sûr la mort tragique de ces deux militaires à Dorlin a été un moment très difficile pour nous tous. Les circonstances dans lesquelles ce drame s'est déroulé montre une escalade dans la violence. Un cap a été franchi. Il marque une véritable déclaration de « guerre de l'or ».

Ces morts marquent le point d'orgue de la recrudescence des activités illicites observée depuis fin 2011.

Le dispositif « Harpie » qui avait joué son rôle jusque là semble s'essouffler. Et il nous faut réagir.

C'est le devoir de la France que de faire respecter sa souveraineté, de faire régner l'ordre et d'assurer la protection de ses citoyens sur l'ensemble du territoire de la République.

La lutte contre l'orpaillage illégal est engagée depuis 2008 (opérations Harpie) mais on est loin de l'éradication complète de ce fléau. Quel peut-être aujourd'hui la réponse juste à apporter au phénomène de l'orpaillage illégal en Guyane ?

Il est vrai que l'orpaillage illégal touche essentiellement les populations de l'intérieur de la Guyane. La réponse juste pour moi est d'abord d'intervenir prioritairement sur ces zones de vie

Le dispositif « Harpie », qui avait donné des résultats de 2008 à 2011 n'apporte plus les réponses adéquates. Le phénomène de l'orpaillage illégal est à prendre dans sa globalité. C'est pour cela que je vois plusieurs types de réponses possibles:

- une volonté politique claire et ferme,
- se doter d'une législation plus efficace,
- une coopération politique, policière et judiciaire avec tous nos voisins,
- et enfin une coopération régionale au développement.

La coopération avec les pays voisins concernés (Brésil, Suriname) par l'orpaillage illégal est-elle efficace ? Où en sommes-nous ?

Ces dernières années les échanges avec nos voisins se construisent, doucement. Trop doucement peut-être.

Par exemple, le Brésil n'a toujours pas ratifié l'accord signé en 2008 avec la France.

Je regrette que la France lors des rencontres bilatérales entre les deux Etats, en novembre 2012, n'ait pas considéré la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane comme l'une

des politiques de coopération prioritaires.

Malgré tout, la coopération policière et judiciaire connaît des avancées aussi bien avec les autorités surinamaises que brésiliennes.

Il est nécessaire et urgent, que la France œuvre pour rendre cette coopération plus efficace, plus efficiente.

Un changement politique s'est opéré au plus haut sommet de l'Etat (élections présidentielles de 2012), un nouveau gouvernement a été mis en place, comment sentez-vous l'implication de ce nouveau gouvernement dans la lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane ?

Je voudrais tout d'abord rappeler l'engagement du Président de la République François Hollande à mettre en œuvre les moyens juridiques, logistiques et militaires pour lutter contre l'orpaillage illégal. Lors de leur visite, les ministres de la Défense et de l'Intérieur ont affirmé la volonté du Gouvernement d'agir en ce sens. Une mission Interministérielle a été mandatée et a rendu un rapport sur l'orpaillage illégal. Les propositions de celui-ci serviront à orienter l'action du Gouvernement.

Je serai vigilante sur les solutions proposées. Et je suis convaincue que des mesures pertinentes et efficaces seront appliquées.

Vous êtes engagée vous-même en tant que députée, vous avez des pistes, des propositions pour les années à venir dans la lutte contre l'orpaillage illégal ?

Depuis ma première mandature, je n'ai eu de cesse de dénoncer les effets désastreux de l'orpaillage illégal sur les populations des fleuves.

Il faut couper le mal à la racine. En remontant les filières, en traquant les commanditaires, ceux qui sont à la tête de ces réseaux mafieux. Car ce sont eux les véritables coupables. Il faut pour cela couper d'abord les moyens d'approvisionnement. C'est l'objet de la proposition de loi visant à lutter contre l'orpaillage illégal en Guyane que j'ai déposée à l'Assemblée nationale avec le soutien du groupe SRC (socialiste républicain et citoyen).

Il faut surtout renforcer la coopération transfrontalière avec le Suriname et le Brésil, dans le cadre du programme opérationnel Amazonie. C'est en développant de manière équitable et concertée ces deux bassins de vie que nous lutterons plus efficacement contre l'orpaillage illégal et que nous garantirons un environnement harmonieux à nos populations.



[2.3]

INTERVIEW

ALAIN COPPEL

Dans le cadre de la convention qui lie le Parc national à l'Office national des forêts (ONF), les deux structures publiques s'associent pour faire le diagnostic de l'impact de l'orpaillage illégal sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane. Alain Coppel, responsable de l'Unité spécialisée nature à l'ONF, explique leur mission.

« Le partenariat forces de l'ordre, Parc national et ONF doit rester le plus réactif possible »

Pouvez-vous présenter l'USN et son rôle dans la lutte contre l'orpaillage illégal ?

L'Unité Spécialisée Nature (USN) de l'ONF Guyane, créée en 1996, a comme objectif de positionner localement l'ONF sur la police de l'environnement, dont la police de l'eau, mais aussi de développer une expertise des impacts des activités humaines et industrielles sur les milieux naturels. L'orpaillage illégal, dont l'essor n'a cessé de se confirmer depuis la création de l'USN, est devenu le dossier le plus important à traiter dans ce cadre. A la fin des années 90, nous avons été les premiers à saisir la Préfecture et les forces de l'ordre sur ce dossier. Dès lors, l'action de l'USN a été de répertorier, quantifier et décrire ce phénomène, en agissant au départ au contact direct des opérateurs clandestins. L'aggravation du problème et le renforcement de l'action des forces de l'ordre, nous ont conduit dès le début des opérations Anaconda à opérer en partenariat sur ce sujet.

Quels sont les moyens mis en œuvre dans ce cadre là ?

Les moyens restent modestes en effectif. Nous sommes actuellement cinq. L'USN est composée de 4 techniciens opérationnels et un cadre technique. Par contre, à travers les moyens financiers mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt général outre-mer, nous disposons de la mise à disposition de moyens hélicoptérés, essentiels pour ce type de mission. Nous effectuons 23 missions aériennes par an, auxquelles s'ajoutent des missions terrestres et fluviales. Au total, ce sont entre 75 et 100 missions qui sont réalisées chaque année.

Quelle est la nature du partenariat ONF / PAG et qu'apporte-t-il selon vous ?

L'ONF apporte au PAG sa capacité d'expertise des impacts de l'activité minière sur les milieux naturels. Certains personnels de l'USN ont plus de 10 ans

de pratique de relevé, d'observation et d'analyse sur l'ensemble du territoire guyanais. Mais c'est aussi une collaboration fructueuse en termes d'échanges de connaissances avec des agents du parc qui connaissent bien ce territoire aussi vaste qu'exceptionnel.

Au regard de votre expérience de suivi de l'orpaillage illégal, quel est votre sentiment sur son évolution et la situation actuelle ?

La situation reste très préoccupante, surtout du fait de l'augmentation du phénomène en 2012. Depuis le début, nous observons une très grande maîtrise des flux logistiques de la part des orpailleurs clandestins. Une des actions dominantes doit être de réussir à réduire ces flux, voire de les juguler par secteur. Le partenariat forces de l'ordre, Parc national et ONF doit rester le plus réactif possible en termes d'échange d'informations et d'adaptation à l'évolution de l'occupation du terrain par les garimpeiros.



◀ Agents de police de la nature de l'Office national des forêts et du Parc national lors d'une mission hélicoptérée de suivi de l'activité d'orpaillage illégal. De gauche à droite : Clément Poignard et Sébastien Allo, agents de l'ONF, Arnould Eber, agent du Parc national et un gendarme du GI2G. © PAG



[2.4] INTERVIEW JOSÉ GAILLOU

Secrétaire général du parti Guyane Ecologie et conseiller régional de Guyane, José Gaillou nous livre son point de vue sur la situation préoccupante des activités d'orpillage illégal sur les territoires concernés par le Parc national. Ancien administrateur du Parc amazonien de Guyane et ancien président du Parc naturel régional, écologiste, il reste toujours très attentif et actif sur cette problématique de l'orpillage illégal.

Quel constat faites-vous par rapport à la recrudescence de l'orpillage illégal en 2012 ?

Je me rappelle du discours de Nicolas Sarkozy en 2008. Il nous avait dit que la France allait éradiquer ce phénomène et que ça prendrait le temps qu'il faudrait. La promesse n'a pas été tenue. J'avais déjà proposé à l'époque une approche diplomatique entre la France et le Brésil. Finalement aujourd'hui, on est dans une situation où nos deux pays se renvoient la balle. Je me pose la question : est-ce que la Guyane est sacrifiée pour permettre au Nord du Brésil de se développer et de rentrer l'or de façon illégale mais estampillé de Macapa ou d'Oiapoque ?

Enfin... C'est beaucoup d'hypocrisie de part et d'autre. Malheureusement cela pose de grandes difficultés sur les territoires qui sont gangrenés et qui

connaissent des impacts environnementaux et sociétaux très forts.

Quelles sont les pistes aujourd'hui pour endiguer ce phénomène ?

Je pense que les élus brésiliens doivent venir sur le territoire guyanais pour se rendre compte ! Je pense qu'il faut une prise de conscience de tout le monde. On parlait d'installer des légaux sur des sites illégaux, je ne sais pas si c'est réellement la solution : on ouvre un champ à des activités qui vont se légaliser sur des zones où c'est aujourd'hui interdit. Il faut faire très attention. Il faut régler ça bien évidemment par la diplomatie, mais aussi par la répression, par la sécurisation du territoire d'un point de vue militaire. Il faut agir à la tête des réseaux qui sont bien organisés, tant du côté brésilien que surinamais.

En tant que secrétaire général du parti Guyane Ecologie, quelle est votre action pour alerter, mobiliser sur cette situation ?

J'essaie déjà d'informer notre réseau national, à qui j'envoie régulièrement des communiqués ou des précisions. Par exemple, une parlementaire, M^{me} Archimbaud, qui fait partie de la commission outre-mer au Sénat, me sollicite fréquemment sur certains dossiers. J'ai rencontré en Guyane la commission environnement-développement durable du Parlement. Ils ont vraiment touché du doigt cette réalité. François-Michel Lambert (EELV) était complètement offusqué de ce qu'il a vu. Il a l'impression que c'est une partie du territoire français qui est abandonnée et je pense qu'il faut continuer à alerter de façon régulière.



[2.5] POLICE DE LA NATURE

LES PRIORITÉS DE LA POLICE DE LA NATURE DU PARC NATIONAL

La stratégie du Parc amazonien de Guyane en matière de police de la nature s'inscrit à travers des priorités d'actions clairement prédéfinies.

- La priorité n° 1 du Parc amazonien est le soutien à la lutte contre l'orpillage illégal (surveillance, diagnostic et alerte).
- Les autres priorités concernent la qualité environnementale (écocorresponsabilité des habitants notamment en matière de déchets) et la chasse (lutte contre la commercialisation d'espèces protégées et contre le grand braconnage).

La définition d'une politique pénale est effective au travers :

- d'un protocole d'accord avec le Parquet, élaboré et finalisé en 2011 et 2012. Il sera signé par le Procureur de la République en 2013 ;
- d'un guide aux infractions priorisées destiné aux agents du PAG habilités à exercer les missions de police (en cohérence avec le travail engagé en 2012 avec la DEAL et les autres services sur les Plans de contrôle).

Professionalisation des agents et optimisation des compétences

Depuis 2009, la stratégie du Parc amazonien de Guyane est d'obtenir le commissionnement d'un grand nombre de ses agents. L'objectif est de renforcer les capacités de surveillance du territoire mais également de faire de ces agents des relais du droit auprès de leurs communautés.

En raison d'un contexte exceptionnel (difficultés d'accès, dimensions pluriculturelles des communautés, importance des activités de subsistance, forte évolution sociétale) et du besoin de compétences tout à fait spécifiques, les agents du Parc amazonien de Guyane ont donc été recrutés parmi les communautés locales. Leurs représentations de la nature et des missions de police sont néanmoins différentes des schémas conventionnels occidentaux.

Des efforts importants en matière de professionnalisation (parcours de formations adaptées) ont ainsi été engagés. Ils s'inscrivent directement dans le cadre de la politique du PAG en matière de police.

Au 31 décembre 2012, le PAG comptait 17 agents commissionnés-assermentés pour assurer ses missions de police. Cinq agents sont dans l'attente de leur commissionnement-assermentation en 2013, dont quatre ont suivi une formation au commissionnement en 2012. Ce qui devrait permettre dans le courant du second semestre 2013 d'atteindre un effectif opérationnel de 22 agents au sein de la brigade nature. Cette optimisation d'effectif doit permettre de déboucher rapidement sur une phase opérationnelle plus importante en termes d'actions.

Au regard de l'expertise menée sur les métiers de police et de surveillance, sur le contexte local et les besoins spécifiques du Parc amazonien de Guyane en matière de police, un cadre d'objectifs adaptés et opérationnels pour la stratégie police du PAG a été élaboré. Il détermine :

- des niveaux de responsabilité parmi les agents du PAG ;
- et la nature des missions confiées pour chacun de ces niveaux de responsabilité.

SUSPENSION DES MISSIONS DE SURVEILLANCE DU PAG

Le 3 juillet 2012, le conseil d'administration et les agents du Parc amazonien de Guyane ont rendu un vif hommage à l'adjudant chef Moralia et au sergent Pissot, tués à l'arme de guerre à Dorlin lors d'une opération Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal. Ils se souviennent également de Capi et Domingo, agents de la réserve naturelle nationale des Nouragues assassinés sur le terrain en 2006 ; du caporal Giffard tué à Cayodé en 2010 sur le territoire du parc national ; des piroguiers disparus et des gendarmes blessés, parfois très gravement, dans l'exercice de leurs fonctions qu'ils accomplissent avec courage et détermination au service de la Guyane et de la France.

Ces tragiques événements ont renforcé l'inquiétude du parc national pour certains de ses agents ayant fait l'objet de menaces. Il a été décidé, à l'issue du comité de direction du 29 juin, de suspendre les missions de surveillance fluviales et terrestres du Parc amazonien de Guyane. En effet, il a été estimé que la sécurité des agents n'était plus garantie dans leurs missions de diagnostic de l'impact de l'orpaillage illégal sur les milieux naturels. A la demande des agents, ces missions ont repris au mois de septembre.

État des procès verbaux dressés dans le parc national en 2012

Neuf procès verbaux (PV) ont été dressés sur les territoires concernés par le PAG en 2012. Ils portent sur 22 infractions et concernent 77 zones d'exploitation d'orpaillage illégal et 51 zones de vie induites par ces exploitations. Ces PV ont été dressés par les agents du PAG et ceux de l'ONF.

Les PV dressés portent sur les infractions suivantes :

- activité minière, exercice de la pêche*, port d'instruments de pêche*, dépôt d'ordure. (1 PV dressé en zone de cœur).
- chasse sans autorisation*, pêche sans autorisation*, atteinte aux végétaux* (1 PV dressé en zone de cœur)

Les PV dressés en commun avec l'ONF

- activité minière, exercice de la pêche*, port d'instruments de pêche*, dépôt d'ordure. (1 PV dressé en zone de cœur).
- activité minière, travaux sans autorisation, dégradation d'un bien appartenant à autrui (3 PV dressés en zone de cœur).

Les PV dressés par l'ONF

- destruction, dégradation ou détérioration d'un bien appartenant à autrui (3 PV dressés en zone de libre adhésion).

* PV dressés à l'encontre de personnes non résidentes et n'appartenant pas aux communautés d'habitants vivant dans les territoires concernés par le Parc national.

ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES..... 16

ETUDE DES MILIEUX AQUATIQUES..... 20

LE PROGRAMME HABITATS :
DÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER
LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS
D'ESPÈCES FORESTIÈRES DE GUYANE...22



3

LES CONNAISSANCES ET SUIVIS DES MILIEUX NATURELS

KNOWLEDGE AND MONITORING OF THE NATURAL ENVIRONMENT

Acquiring knowledge on natural environments is a major mission of the National Park. In 2012, the first step of the hunted fauna program, which involved more than 600 volunteer hunters, ended. First results and outlooks have been presented to the communities of all the National Park territories. This year, the National Park also started an ambitious program to study the white-lipped peccary.

Concerned by the conservation of the aquatic ecosystems, the National Park is a partner of the «RIMNES» program, dealing with the mercury transfers. A first mission has been organized in the Trois-Sauts area.

The National Park has also carried on older programs like the study of the Arouman, the study of the entomofauna of Saül and PME program.

L'acquisition de connaissances sur les milieux naturels en vue d'une bonne gestion des ressources est une mission majeure du Parc national. En 2012, la première phase du programme sur la faune chassée, qui implique plus de 600 chasseurs volontaires, s'est achevée par un travail de restitution des premiers résultats et des perspectives dans l'ensemble des bassins de vie. Le Parc national a également lancé un ambitieux programme d'étude du Pécarí à lèvres blanches.

Soucieux de la conservation des milieux aquatiques, le PAG est partenaire du programme d'étude " RIMNES " portant sur les transferts de mercure. Une première mission d'envergure a eu lieu à Trois-Sauts. Le PAG a cette année encore contribué au programme "petite masses d'eau". L'établissement a également poursuivi ses programmes en cours comme celui sur l'arouman, et l'étude de l'entomofaune de Saül.



▲ Harde de pécaris à lèvres blanches photographiée à l'aide de pièges-photo

[3.1] ETUDE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

LE PROGRAMME BEST PÉCARI

Le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), lance un suivi opérationnel des pécaris à lèvres blanches (*Tayassu pecari*). Ce programme est soutenu financièrement par le fond européen BEST (voluntary scheme for Biodiversity

and Ecosystem Services in Territories of the EU). Luc Clément a été recruté par le PAG comme volontaire de service civique (VSC) pour coordonner ce programme. « *Le pécaris à lèvres blanches est une espèce particulièrement importante à l'échelle du bassin amazonien, qui joue un grand rôle dans la régénération forestière, et représente une ressource alimentaire essentielle pour les populations guyanaises* », explique Luc Clément. Les effectifs n'ont cessé de chuter entre 2000 et 2010. Mais, depuis 2 ans, les chasseurs et les naturalistes font état de nombreuses observations. Cela constitue « *une opportunité pour les gestionnaires d'espaces naturels d'acquérir des données fondamentales sur les dynamiques de ces nouvelles populations et leur manière d'exploiter leur territoire* », précise Luc Clément.

En 2012, le PAG a mis en œuvre deux formations pour la capture d'animaux sauvages et créé un réseau d'observateurs et de piégeurs. A terme, plusieurs animaux seront équipés de colliers satellitaires afin d'obtenir des informations sur l'exploitation des périodes d'activité, déplacement, domaine vital. Au total, 17 agents des trois délégations territoriales du Parc national, ont reçu ces formations et sont actuellement opérationnels. En octobre 2012, des investigations ont débuté sur la frange littorale guyanaise, en vue de la réalisation d'un test de capture et de pose de collier satellitaire. Installation de pièges photographiques et prospections ont permis l'identification des secteurs les plus favorables. Parallèlement à cela, la collecte de prélèvements de tissus fournira des informations génétiques concernant la recolonisation du territoire guyanais par les pécaris. « *Cela constituera une base de discussion et de sensibilisation pour l'ensemble des populations du territoire du Parc amazonien de Guyane* », conclut Luc Clément.



◀ Sébastien Koupi et Luc Lassouka s'initiant au piégeage de faune dans le cadre du programme scientifique BEST Pécaris. ©

LE PROGRAMME CHASSE : ÉTUDE DES PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES

Lancé en 2010 pour une durée de 4 ans, le « programme chasse » a pour but d'améliorer les connaissances des pratiques de chasse et d'appréhender l'évolution des populations de gibier à proximité des bassins de vie, et ce dans la perspective d'une gestion durable de la ressource. Ce programme, mené en partenariat avec l'observatoire hommes-milieux Oyapock (CNRS) et l'ONCFS, comprend un volet d'enquête de chasse auquel participent bénévolement plus de 600 chasseurs présents sur les bassins de vie. Les enquêteurs ont été recrutés parmi les habitants. Un volet de comptage de faune par la méthode des indices kilométriques d'abondance est également mené en parallèle. Raphaëlle Rinaldo, responsable R&D au PAG rappelle que « ce programme est conduit en lien avec la charte dans le cadre de laquelle il apporte des éléments complémentaires sur la question de l'accès aux ressources et à l'occupation territoriale ».

L'année 2012 a également été marquée par un travail de restitution des travaux menés au cours des deux premières années du programme. « Nous avons sillonné les territoires de l'Oyapock et du Maroni et organisé des réunions avec les chasseurs impliqués dans ce programme dans près de 20 villages », indique Bertrand Goguillon, chef du service Patrimoines naturels et culturels. Les agents du Parc national ont présenté les premiers résultats de l'étude, qui, par bassin de vie, a permis de caractériser les territoires de chasse, les types de gibiers ciblés et le nombre d'individus tués par espèce. 5 000 actions de chasse ont été recensées en 18 mois. Cette somme de données est en cours d'analyse par un étudiant en master 2 de l'université Antilles-Guyane et viendra alimenter les discussions sur la chasse. « Dans la continuité de l'enquête, à partir de 2013, nous espérons mettre en place des indicateurs d'alerte basés sur une collaboration avec les chasseurs eux-mêmes, pour en faire des acteurs de la conservation de la ressource », avance Bertrand Goguillon.

Pascal Yawalou, chasseur participant au programme chasse, montrant le tee-shirt remis aux volontaires. ▼



SUIVIS DES MILIEUX NATURELS

Sur la délégation territoriale du Maroni (DTM), la phase d'enquête de terrain du programme chasse s'est terminée fin 2012. Et les chiffres sont là : « le bilan chiffré s'élève à 1 830 fiches d'enquête et 439 prélèvements de tissu animal pour l'étude génétique », constate Guillaume Longin, technicien écologie, recherche et développement à la DTM.

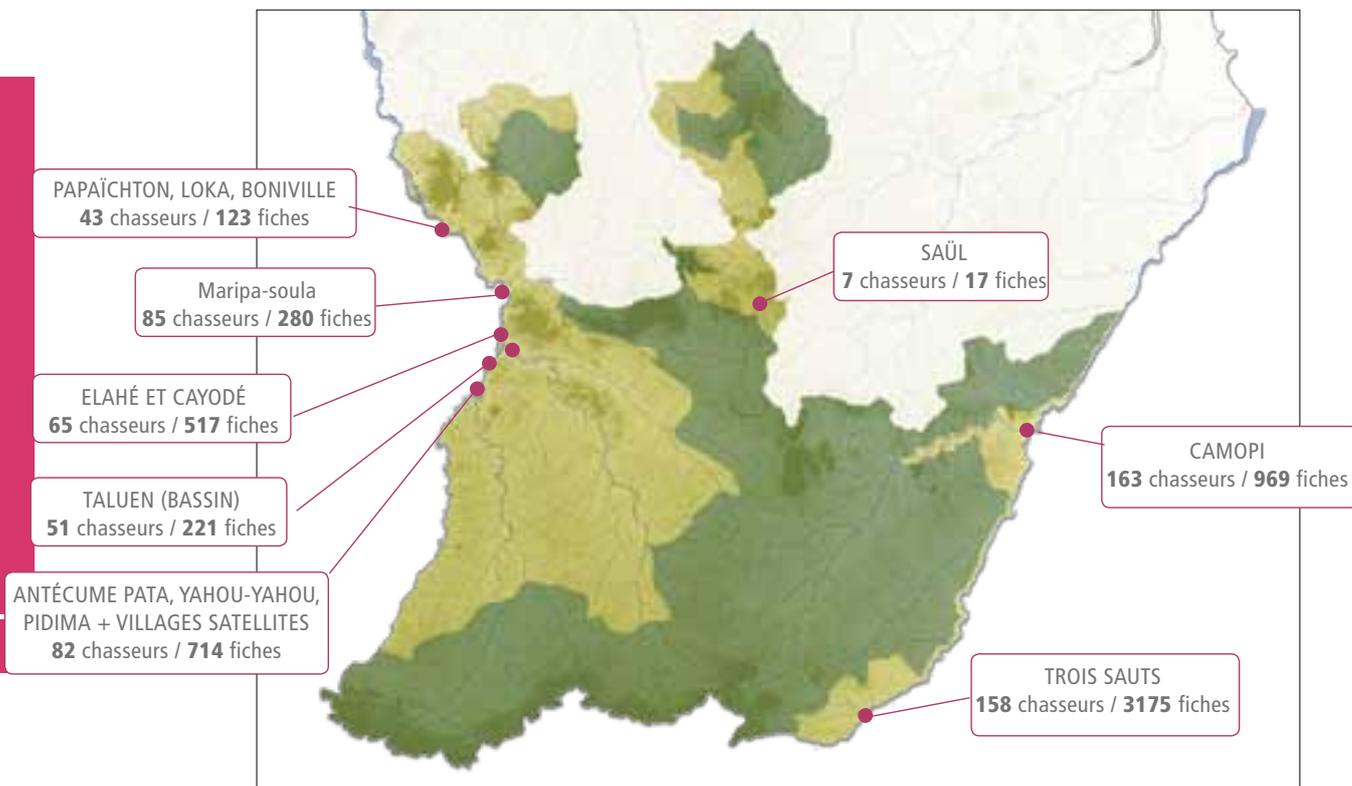
La dernière mission de terrain de Guillaume Longin, accompagné des enquêteurs, l'a mené à la rencontre des 326 chasseurs volontaires qui ont participé à ce programme pendant 21 mois, fournissant régulièrement de précieuses informations aux enquêteurs : « Nous avons remercié personnellement chacun des chasseurs, précise Guillaume Longin. Et surtout, nous leur avons expliqué en quoi consistera la suite du programme ». En effet, si la partie terrain est terminée, il reste maintenant à lancer le travail d'analyse des milliers de données récoltées, puis lancer la phase de restitution et de discussions autour des résultats d'ici fin 2013.

▼ A gauche, réunion d'information sur le programme chasse à Trois-Sauts, animée en mars 2012 par Nicolas Surugue, responsable R&D. A droite, prélèvement de tissus par Loïc Zidoc, enquêteur-chasse à Trois-Sauts.



Côté chasseurs, le programme semble remporter l'adhésion : « les retours que nous avons eus sont positifs. L'animation sur le terrain semble avoir été bonne. Nous n'avons d'ailleurs eu que très peu de défections. Beaucoup ont souligné le geste fait à leur

attention par le don d'un sabre et d'un t-shirt lié au programme », dit Guillaume Longin. Et pour confirmer l'intérêt porté au projet, certains chasseurs ont émis le souhait de voir se développer d'autres études de ce type sur le territoire.



▲ Répartition géographique des contributeurs à l'enquête chasse
 TOTAL DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI : 326 chasseurs / 1855 fiches
 TOTAL DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK : 321 chasseurs / 2500 fiches
 TOTAL DÉLÉGATION TERRITORIALE DU CENTRE : 7 chasseurs / 17 fiches

L'AROUAN ROUGE, RESSOURCE PRÉCIEUSE

Une des premières études lancées par le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec l'Observatoire Homme-Milieux Oyapock (OHM) du CNRS, a porté sur l'évaluation et la cartographie de la ressource en arouman, plante essentielle pour la vannerie traditionnelle amérindienne. Des scénarii de gestion durable de cette ressource ont été proposés. L'étude s'est déroulée à Taluen-Twenké sur le Haut-Maroni et à Trois-Sauts sur le Haut-Oyapock durant deux ans. Elle a permis d'une part de caractériser les rythmes de croissance de l'Arouman rouge (*Ischnosiphon arouma*) et de l'Arouman blanc (*Ischnosiphon obliquus*), et d'autre part d'identifier les modalités d'utilisation des territoires de collecte. « Les agents du PAG ont consenti un investissement humain très important, près de 900 hommes / jours. Leur implication a permis l'acquisition de 245 000 données de terrain », indique Raphaëlle Rinaldo, la responsable R&D du PAG.

Les résultats de cette première étude montrent que les zones de collecte des aroumans sont liées aux terroirs agricoles familiaux et aux groupes de parenté. La dimension transfrontalière des territoires de collecte a aussi été mise

▼ *Ischnosiphon arouma* (nama hile en Wayana, ou neupitã en Wayampi)
 L'espèce d'arouman la plus résistante. © PAG



Organisation territoriale, structure villageoise



▲ Territoires et lieux de collecte. Benabou et al., 2009.

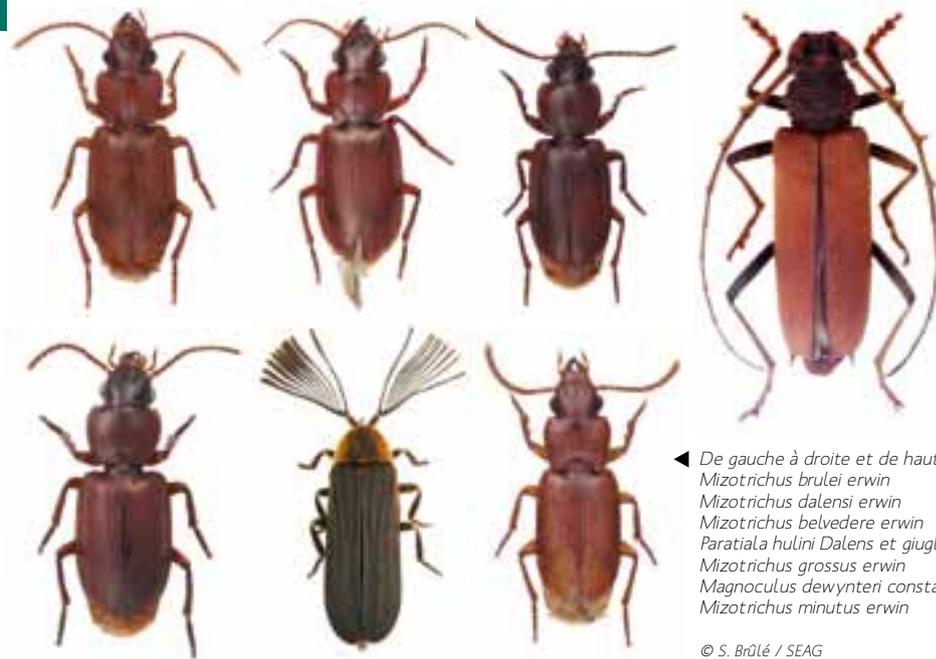
en avant. Il semble important d'envisager le maintien d'un vaste territoire pour disposer de la ressource en suffisance. Cette étude a également mis en évidence la plus faible disponibilité de la ressource en Arouman rouge et sa plus faible capacité de régénération. « Dans la perspective d'un éventuel développement d'une filière artisanale commerciale, l'utilisation de l'Arouman rouge ne devra pas être écarté pour autant car il permet de produire des objets de plus grande qualité que l'Arouman blanc. Il devrait pouvoir être privilégié pour la confection de vannerie à forte valeur ajoutée, susceptible ainsi de préserver un haut niveau de qualité dans la perpétuation des savoir-faire en vannerie traditionnelle amérindienne », explique Melina Roth, chef du service développement durable du PAG. Le développement durable d'un artisanat de vannerie commercial impliquera que le Parc national accompagne la filière, notamment en assurant un suivi de l'état de la ressource au regard des besoins et des efforts de prélèvements.



▲ L'arouman est une plante essentielle pour la vannerie traditionnelle amérindienne. © J. Arriet

ÉTUDE ENTOMOLOGIQUE À SAÛL

La partie terrain de l'inventaire entomologique de la Montagne Pelée à Saül s'est terminée fin 2012. Mené par la Société entomologique Antilles-Guyane (SEAG) et le Parc national, cet inventaire a non seulement pour objectif d'améliorer les connaissances sur l'entomofaune, mais aussi de mettre en place un référentiel de piégeage pour des inventaires futurs. Les échantillons collectés font déjà état de plus de 3 700 espèces détectées dont 17, nouvelles pour la science, ont d'ores et déjà été décrites.



◀ De gauche à droite et de haut en bas :
 Mizotrichus brulei erwin
 Mizotrichus dalensi erwin
 Mizotrichus belvedere erwin
 Paratialis hulini Dalens et giuglaris
 Mizotrichus grossus erwin
 Magnoculus dewynteri constantin
 Mizotrichus minutus erwin



▲ A gauche : un des pêcheurs du village de Trois-Sauts participant aux prélèvements. A droite : Luc Lassouka, agent du PAG à Trois-Sauts effectuant des dissections. © R. Rinaldo/PAG

[3.2] ETUDE DES MILIEUX AQUATIQUES

PROGRAMME RIMNES : LE MERCURE PASSÉ AU CRIBLE

Le programme RIMNES* est un projet scientifique coordonné par le laboratoire GET (Géosciences Environnement Toulouse) permettant de comprendre le lien entre les sources de mercure et leur impact sur les organismes vivants. Il s'inscrit en Guyane dans un contexte de pollutions mercurielles liées en grande partie aux activités d'orpaillage illégal actuelles, mais aussi aux pratiques d'orpaillage anciennes ainsi qu'au mercure naturellement présent dans les sols.

En grande partie financé par l'Agence nationale de la recherche, RIMNES* propose de mettre en place de nouveaux outils qui permettront de différencier les origines du mercure. Le Parc national est partenaire de ce projet : « *Nous apportons un soutien financier, coordonnons la logistique et mettons à disposition du personnel* », indique Raphaëlle Rinaldo, responsable R&D et écologie au sein du PAG.

Un parallèle entre la Guyane et la Chine

Débutée en 2012 pour 36 mois, l'étude se concentrera sur deux zones polluées au mercure : en Chine dans la province de Guizhou et en Guyane, sur l'Oyapock, sur la commune de Camopi. « *Le cas de l'Oyapock est intéressant pour l'étude, puisque les populations de Trois-Sauts, pourtant épargnées par l'orpaillage illégal, présenteraient des taux de mercure dans le sang plus élevés que sur Camopi bourg, où l'orpaillage illégal est un fléau. Une publication est d'ailleurs en cours sur ce sujet. RIMNES devrait apporter un éclairage nouveau* », détaille Raphaëlle Rinaldo.

Un programme participatif

Au cours du projet, le mercure sera étudié à tous les niveaux, de l'air aux roches, en passant par les sédiments, les algues et les poissons. Les cheveux d'habitants volontaires feront l'objet d'analyses et leur alimentation sera suivie. En parallèle, des villa-

geois volontaires seront impliqués mensuellement dans la collecte des poissons, qui leur seront restitués une fois les prélèvements effectués. « *Il est aussi prévu de faire don des engins de pêche en fin de programme* », complète Lauriane Dumas, coordinatrice de projets à la délégation territoriale de l'Oyapock. La première mission a eu lieu au mois de novembre 2012 à Trois-Sauts. Une seconde mission autour du bourg de Camopi est prévue en 2013.

Restitution aux habitants

RIMNES* fait suite à des travaux menés par le GET sur le mercure du Haut-Oyapock en 2009. C'est donc l'occasion pour l'équipe de chercheurs d'effectuer une campagne de restitution de ces études à Trois-Sauts et Camopi. Par ailleurs, les habitants seront tenus régulièrement informés des résultats des expérimentations en cours via les antennes du Parc national sur l'Oyapock.

*RIMNES : *Rapports isotopiques du mercure et biomarqueurs*
Noch/apotose : *de nouveaux outils à l'interface Environnement-Santé.*



◀ Détermination et échantillonnage de poissons.
© R. Rinaldo/PAG

PROGRAMME PETITES MASSES D'EAU

Après Saül en 2011, le Parc national a de nouveau accueilli une mission du programme «petites masses d'eau», dont l'objectif est la création d'un indice de qualité des cours d'eau. Du 12 au 24 novembre 2012, l'équipe de la délégation territoriale de l'Oyapock a été mobilisée pour travailler aux côtés d'une dizaine de scientifiques sur des affluents de la Camopi. A noter que le programme PME a fait l'objet d'un article de vulgarisation dans la revue "Une Saison en Guyane" n°9, paru en septembre 2012.

POSE D'ÉCHELLES LIMNIMÉTRIQUES

La délégation territoriale du Maroni a installé des échelles limnimétriques sur 7 rivières entre Papaïchton et les villages amérindiens. Ces échelles, qui permettent de mesurer la hauteur de l'eau et par la suite de calculer éventuellement des débits, sont particulièrement intéressantes dans la perspective d'une mise en corrélation avec la turbidité mesurée sur ces rivières par les agents du PAG. En outre, les sites intègrent le réseau de mesures limnimétriques animé par la DEAL Guyane. La mise en place de ce dispositif a nécessité 29 homme / jour (h/j) et 48 h/j seront nécessaires pour les relevés annuels.

[3.3]

LE PROGRAMME HABITATS : DÉCRIRE ET CARTOGRAPHIER LA DIVERSITÉ DES COMMUNAUTÉS D'ESPÈCES FORESTIÈRES DE GUYANE

En 2009, le Parc amazonien de Guyane s'associait à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), à l'Office national des forêts (ONF) et à l'Herbier de Cayenne, dans un vaste programme de recherche, intitulé HABITATS. Ses objectifs : étudier les relations entre sol, végétation et grande faune pour définir une typologie objective des habitats forestiers de terre ferme qui couvrent plus de 80% du territoire. Retour sur le programme et ses acquis.

La richesse floristique et faunistique de la Guyane est aujourd'hui relativement bien connue grâce à la multiplication des inventaires naturalistes et des études d'impact qui révèlent encore aujourd'hui des listes interminables d'espèces par localité dans de nombreux taxons. Ces multiples espèces ont-elles des préférences vis-à-vis de leur environnement et s'assemblent-elles dans des communautés particulières pour définir des habitats forestiers déterminables ? Du fait de l'extrême diversité locale, ces questions portant sur la distribution géographique, l'écologie et la sociologie de ces milliers d'espèces souvent rares, restent des zones d'ombre, y compris chez les arbres et les grands mammifères. En quelque sorte c'est « la diversité de l'arbre qui cache la diversité de la forêt ». Ces connaissances sont pourtant essentielles aux gestionnaires d'espaces naturels pour garantir la

conservation et la valorisation de cette biodiversité. Au cours des 3 ans du programme, subventionné par le PO-FEDER, 12 sites ont été précisément décrits, dont 6 dans le parc national. « Des inventaires des arbres et palmiers de la canopée, de la flore du sous-bois et de la grande faune ainsi qu'une description des sols ont été effectués sur des transects de 3 km répétés sur chaque site », explique Stéphane Guitet, ingénieur de recherche à l'ONF. Ces relevés s'ajoutent à 14 autres inventaires effectués selon la même méthode dans le cadre d'un projet précédent (ECOTROP 2007-2010). « Nous avons inventorié 110 000 arbres sur 2 750 sous-placettes de 0,20 ha et 9 361 plantes de sous-bois sur 304 placettes de 25m². Nous avons aussi réalisé 408 sondages pédologiques et 30 comptages de grande faune avec l'ONCFS. Cela constitue une base de données très importante », détaille Stéphane Guitet.



▲ Equipe de la mission habitats sur La Waki. De gauche à droite : O. Brunaux (ONF), A. Nano, G. Longin (PAG), S. Gonzales (IRD), P. Alounawale (PAG), J. Ateni (ONF), S. Guitet (ONF). © DR



▲ Vue aérienne de la forêt ouverte sur djougoun-pété (bassin de la Waki), avec les houppiers secs de *Tachigali* et ceux grisâtres des *Parinari*. © S. Guitet



▲ Les djougoun-pété, micro-dépressions de quelques mètres de diamètre et de 50cm à 1m de profondeur, sont en telle concentration que certains secteurs évoquent des zones « bombardées ». © S. Guitet

Une forêt exceptionnelle dans le bassin de la Waki

Premiers acquis du programme, la mise en évidence de trois types d'habitats forestiers exceptionnels dont la forêt ouverte sur djougoun-pété de la Waki, caractérisée par un cortège floristique hors-normes, où les *Funguti koko* (*Parinari sp.*) et les Malobi (*Ecclinusa sp.*) se disputent la dominance de la canopée aux Baaka koko (*Licania sp.*) et autres *Tachigali sp.* Cette communauté originale occupe un terrain caractérisé par des djougoun-pétés, « des micro-dépressions, de l'ordre de quelques mètres, qui sont le symptôme probable d'une dynamique d'appauvrissement du sol », précise Stéphane Guitet. Cet habitat forestier révèle une originalité toute aussi exceptionnelle que les forêts sur sables blancs, autre type forestier bien mieux connu et dont la valeur patrimoniale n'est plus à démontrer. « On ne connaît pas grand chose sur ces djougoun-pétés. Cela mériterait un effort de caractérisation approfondi dans les années à venir », complète Olivier Brunaux, de l'ONF.

Les quatre visages de la forêt de terre ferme

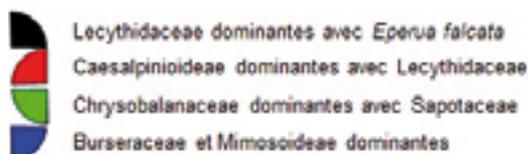
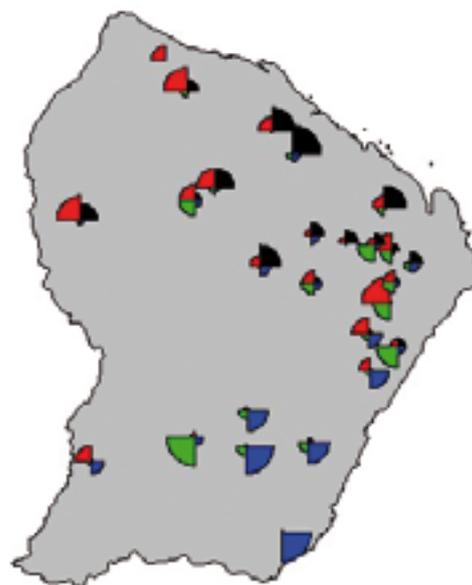
En dehors de ces habitats très particuliers, couvrant tout au plus quelques milliers d'hectares, les espèces d'arbres forestiers s'assemblent pour constituer quatre grands faciès dont la distribution obéit à un schéma très organisé à l'échelle régionale :

- 1/ les forêts à *Lecythidaceae* et *Eperua falcata* (Wapa) abondantes dans le Nord de la Guyane ;
- 2/ les forêts à *Caesalpinioideae* fréquentes dans le Nord et l'Est ;
- 3/ les forêts à *Burseraceae* (Moni et Sali) et à *Mimosoideae* concentrées dans le Sud-Est ;
- 4/ les forêts à *Chrysobalanaceae* (Koko ou gaulette) et *Sapotaceae* mieux réparties sur le département.

Ces résultats révèlent une structuration de la diversité régionale bien plus complexe que celle imaginée jusqu'à présent. « Notre vision était limitée à

l'opposition entre une forêt à *Caesalpinioideae* dans le Nord à une forêt à *Burseraceae* dans le Sud », constate Stéphane Guitet.

Distribution spatiale des différents faciès forestiers sur le territoire guyanais



Des communautés forestières sous influence des reliefs

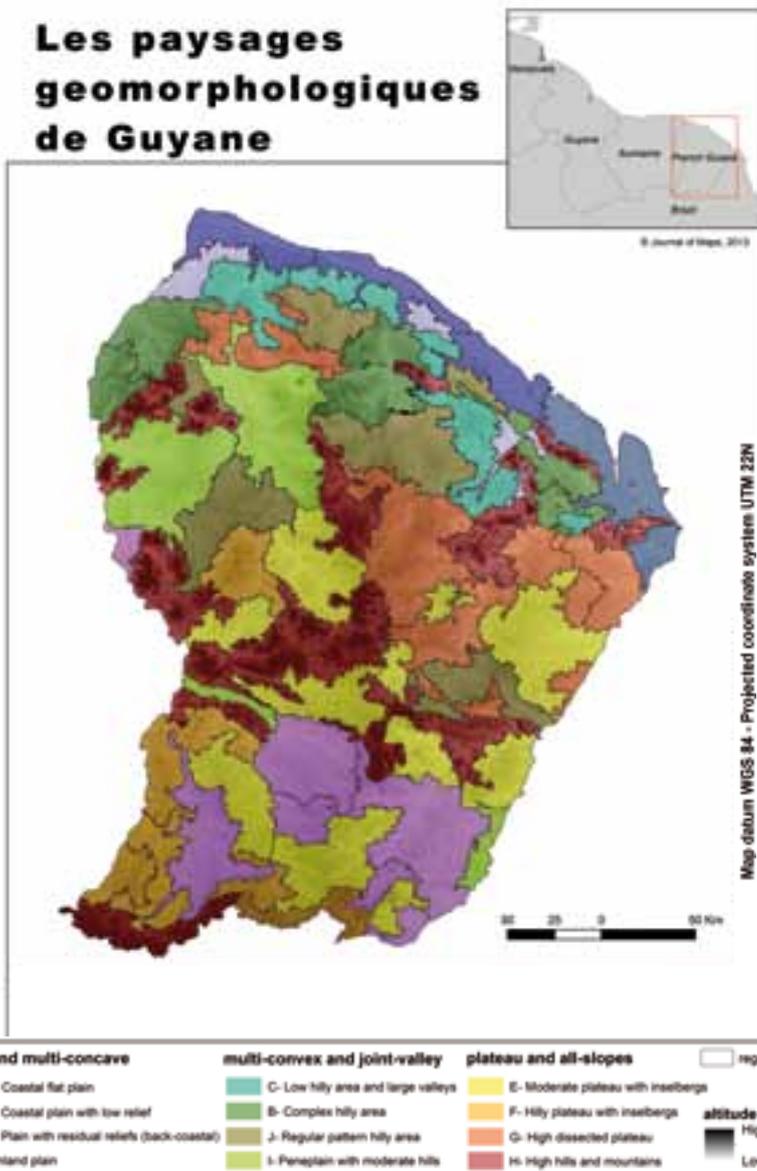
L'organisation spatiale de ces types forestiers s'explique essentiellement par la répartition régionale des paysages géomorphologiques reflétant une évolution des forêts sur le très long terme. Si les paysages en disent long sur l'abondance de cer-

taines familles et essences d'arbres, ils expliquent aussi la distribution d'une majorité des espèces de grande faune, ainsi que la nature des types de sols rencontrés. « Dans le parc national, on distingue par exemple des forêts favorables aux hocos et aux singes atèles, et d'autres, plus favorables aux sakis à face pâle et aux saïmiris, argumente Stéphane Guitet. Et clairement, nos travaux ont mis la présence ou non de ces animaux en corrélation avec les types de sols et les communautés d'arbres rencontrées ». Au total, ce sont 13 nouveaux types forestiers qui ont ainsi été décrits, dont 5 recensés sur le territoire du Parc amazonien de Guyane, et deux autres potentiellement présents.

Une nouvelle typologie d'habitats pour la Guyane

Les principaux résultats du programme ont été présentés au conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane en novembre 2012. Les analyses se poursuivent pour approfondir la connaissance des sols et améliorer les modèles cartographiques. Une démarche de révision de la typologie a été entreprise auprès de la DEAL pour finaliser la démarche.

Les paysages geomorphologiques de Guyane



LES AGENTS DU PAG EN SOUTIEN AU PROGRAMME HABITATS

En 2012, les agents du Parc amazonien de Guyane ont participé à deux missions du programme habitats, l'une sur l'amont de la crique Yaroupi (bassin de l'Oyapock), l'autre sur le site de Roche Koutou (bassin du Maroni). La mission Yaroupi a nécessité une logistique particulière. « Lors d'une 1^{ère} mission, nous avons dû ouvrir la crique pendant 10 jours pour y accéder, puis nous avons réalisé une DZ, une zone de posé pour hélicoptère, pour que les scientifiques puissent se rendre sur place », explique Jammes Panapuy, chef de la DTO. L'équipe a également réalisé 4 layons destinés aux inventaires de faune (indice kilométrique d'abondance - IKA), qui ont été réalisés du 21 au 29 septembre 2012 par 4 agents du Parc national et 1 personne de l'ONCFS. Les inventaires réalisés montrent que « ce secteur non chassé recèle une forte diversité d'espèces, avec un nombre d'animaux observé très important », selon Cécile Richard-Hansen, responsable de la partie faune du programme et biologiste à l'ONCFS. Sur le secteur Roche Koutou, 4 agents de la délégation territoriale du Maroni ont également ouvert des layons puis réalisé les IKA avec 1 agent de l'ONCFS.



Equipe ayant réalisé les IKA sur le secteur de Saut Trouvé (Yaroupi). De gauche à droite : Laure Deber de l'ONCFS et les agents du PAG (G. Mathoulin, E. Auffret, S. Koupi et A. Eber). © E. Auffret / PAG ▲



LE PROGRAMME LEADER SUD.....	25
LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PARC AMAZONIEN.....	28
ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES.....	30
ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES.....	32
AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES.....	35
SENSIBILISATION ET ACTIONS PÉDAGOGIQUES.....	38
SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES.....	40

4

DEVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES

LOCAL DEVELOPMENT OF THE TERRITORIES

One of the challenges of the National Park is to work with the population to promote the development of suitable, local and sustainable economic activities which respect its expectations, needs and lifestyles. This includes, for example, helping to structure micro-sectors adapted to the pace of life and conditions of the territories and providing guidance to project promoters in the fields of crafts, cultivation of food crops and fair and sustainable tourism, but also supporting the towns located in the park as they define their territory project combining local development and environmental protection. Improving quality of life for the inhabitants of the French Guiana Amazonian park's territories is an important goal.

Un des enjeux du Parc national est de favoriser le développement d'activités économiques adaptées, locales et durables en concertation avec la population et dans le respect de ses attentes, de ses besoins et ses modes de vie. Il s'agit, par exemple, de contribuer à la structuration des micro-filières adaptées au rythme et au fonctionnement du territoire et d'accompagner des porteurs de projets dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture vivrière et du tourisme équitable et durable, mais aussi de soutenir les collectivités dans leurs projets alliant développement local et protection de l'environnement. Mais pour cela, l'amélioration de la qualité de vie des habitants des territoires du Parc amazonien de Guyane est un préalable.



[4.1]

LE PROGRAMME

LEADER SUD

Le Parc amazonien de Guyane anime le groupe d'action locale Sud (GAL Sud) qui porte le programme européen LEADER. Il vise à créer du « Lien Entre des Actions de Développement de l'Economie Rurale », en faveur des zones rurales défavorisées pour la période 2009-2013 et s'appuie sur le fond européen FEADER.

Le fil rouge de ce programme porte sur la création d'un véritable tissu économique en valorisant les ressources locales dans le respect des modes de vie.

Évènements marquants

La levée des freins et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du programme LEADER du GAL Sud ont marqué l'année 2012 :

- Rencontres des GAL LEADER de la Guyane, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Corse et Finlande ainsi que le président de LEADER France et les autorités de gestion compétentes en juin 2012, organisées par la DAAF Guyane. Cette mise en réseau des acteurs au-delà des limites régionales a constitué une première étape dans la construction d'un réseau d'échange des expériences positives.

- Tenue de l'évaluation à mi-parcours des quatre programmes LEADER de Guyane, qui a mis en avant un certain nombre de recommandations pour une mise en œuvre plus efficiente du programme LEADER Sud, et qui seront appliquées dès 2013.

- Accompagnement de la mission du Comité national de suivi des fonds européens à Saül en octobre 2012, permettant aux membres issus de la Commission européenne et du Ministère de l'agriculture de s'imprégner des réalités et difficultés des territoires du Sud, en terme d'enclavement, d'approvisionnement et donc de mise en œuvre des projets.

- Elaboration et programmation de « Microprojets Sud Guyane », programme expérimental qui sera mis en œuvre en 2013. Ce programme vise notamment à répondre aux freins identifiés depuis 2009 pour l'accompagnement des petits porteurs de projet qui ne sont pas éligibles aux aides LEADER (cf. p.27).

L'équipe LEADER a par ailleurs maintenu le cap de la professionnalisation à l'accompagnement des porteurs de projets privés en participant aux sessions de formation organisées par l'Agence Régionale de Développement, dans le cadre de la charte des acteurs de l'accompagnement à la création et au développement d'activité économique.

Deux comités de programmation se sont tenus respectivement à Papaïchton (24 mai 2012) et Saül (22-23 novembre 2012), au cours desquels 8 projets ont été programmés :

PROJETS PROGRAMMÉS LORS DES COMITÉS DE PROGRAMMATION DE 2012

Installation d'une radio associative à Maripa-Soula	29 032 €
Etudes pour la mise en place de la maison des cultures à Maripa-Soula	50 000 €
Microprojets Sud Guyane : animation	202 269 €
Microprojets Sud Guyane : formations	60 970 €
Kawey'u, les grands chants wayapi	12 788 €
Participation des habitants de Camopi aux Jeux Kali'na 2012	25 000 €
Carbet communal de Saül	57 500 €
TOTAL	437 559 €



▲ Radio Papakai, un projet soutenu par les fonds LEADER, tout comme la création de plusieurs entreprises de transport fluvial. © PAG / J. Amiet

Conformément aux recommandations formulées par l'évaluation de mi-parcours, les échanges au sein du comité de programmation se sont orientés vers la remobilisation de certaines mesures peu consommées (soutien individuel) vers des mesures plus sollicitées (collectives).

En effet, les structures publiques sont pour l'instant les principaux bénéficiaires du programme LEADER Sud en raison du caractère structurant des projets proposés. « Pour autant, nous soutenons plusieurs porteurs privés, explique-t-on à la cellule LEADER du PAG. Certains ont bénéficié d'un accompagnement de la cellule LEADER, même si quelques initiatives n'ont pas abouti à une demande de subvention ». L'explication est le manque de maturité de certains projets pour pouvoir aboutir, ou tout simplement car ils n'entraient pas dans le cadre LEADER. « Ils ont alors été orientés vers d'autres aides plus appropriées, tel que Microprojets, avec un soutien des équipes du PAG », précise la cellule LEADER.

PROJETS PROGRAMMÉS AU 31/12/12

LOCALISATION	NOMBRE	SUBVENTION LEADER
Papaïchton	3	37 097 €
Maripa-Soula	8	395 711 €
Saül	2	125 300 €
Camopi	4	78 324 €
Territoire global	9	687 209 €
TOTAL	26	1 323 641 €

PORTEURS DE PROJETS	NOMBRE	SUBVENTION LEADER
Privés	5	85 924 €
Publics & associatifs	21	1 237 718 €

Vingt-six projets ont été programmés depuis le début du programme en 2009, pour un montant total de **1 544 944 €*** , dont **1 323 641 €** du fonds LEADER (soit 68% de la maquette initiale).

316 529 € de dépenses ont été remontés auprès des services instructeurs, dont **298 721 €** de subvention LEADER ont été payés au 31/12/12. Le différentiel constaté entre les montants programmés et les paiements s'explique par les délais de réalisation des projets, liés aux freins rencontrés sur les territoires.

* NB : ce montant inclut les subventions LEADER + les fonds des partenaires et les apports des porteurs de projet.



THÉMATIQUES DES PROJETS PROGRAMMÉS	NBRE
Culture	8
Tourisme	3
Développement économique / formation / création entreprise	8
Développement agricole / agriculture / transformation	4
Forêt	1
Coopération	1
Portage du programme LEADER	2

◀ Kit pédagogique sur la création d'entreprise réalisé par La Boutique de gestion et financé par LEADER

Minestelli Ananuman, devant l'outillage fourni par le programme Microprojets, pour lancer son entreprise de fabrication et réparation de pirogues sur le Haut-Maroni. A ses côtés, Pierre Jeandot, responsable du programme, et Tetalekai Twenoeman, agent de développement local. © PAG



Le programme expérimental " Microprojets "

L'expérience acquise depuis la création du Parc amazonien de Guyane et plus précisément définie par l'outil LEADER révèle de réelles aspirations des porteurs de projets pour entreprendre des activités à dimension économique. Le travail d'accompagnement poursuivi jusqu'alors a révélé certaines limites du programme LEADER, notamment à l'encontre de « petits » porteurs de projets. « Nous nous sommes rendus compte que certaines personnes pouvaient manquer de compétences entrepreneuriales, mais avaient en revanche des savoirs et savoir-faire rares et valorisables », explique Pierre Jeandot, chargé du programme expérimental Microprojets. Ces personnes manquent parfois de moyens pour accéder au primo-investissement, de structures d'accompagnement et de formation nécessaire au développement de leur activité ».

Le programme Microprojets tend à accompagner les acteurs au travers de formations-actions adaptées au contexte, de mûrir des projets ou formaliser des activités et de transformer les projets en entreprise. Pour Pierre Jeandot, « le concept est très proche des « incubateurs », mais ses modalités de déploiement ont été revues pour coller au plus

près des réalités des territoires du Sud guyanais ». S'agissant d'un dispositif expérimental, une grande marge de manœuvre a été conservée afin de pouvoir intégrer les retours d'expériences au fur et à mesure.

Un des grands enjeux du programme est son appropriation par les populations. Une gouvernance ancrée dans chaque bassin de vie est envisageable grâce au travail de formation des agents du Parc amazonien de Guyane issus des villages où sera déployé le programme.

Ainsi le choix de l'intégration des bénéficiaires du programme est basé sur une évaluation des profils et des projets soumis à un comité d'intégration composé des agents de développement œuvrant sur les territoires concernés par le PAG.

« Les bénéficiaires seront liés au programme par un contrat d'accompagnement qui définit le plan de développement de l'activité, le plan de formation du bénéficiaire ainsi que les modalités d'appui pour le lancement de l'activité », détaille Pierre Jeandot. La plupart des « incubateurs » mettent à disposition des projets, des locaux et de

l'expertise, le programme microprojets mettra à disposition des moyens matériels et de l'expertise.

Deux objectifs à moyens termes sont retenus. D'une part, donner une autonomie de fonctionnement aux activités en développant un service d'hébergement, (une « couveuse »), d'autre part, faciliter la constitution ou l'intégration à des filières. Un travail partenarial d'expertise et de mutualisation des connaissances sera entrepris, en faveur de l'entrepreneuriat et du développement local.



◀ Franck Dorillas (à droite), de Camopi, a bénéficié du soutien du PAG dans le cadre de Microprojets pour l'acquisition de son matériel de nettoyage d'espaces verts. Ici avec Jean-Marc Cachine, agent de développement local du PAG à Camopi. © PAG



▲ P.A.P.A. : voirie béton et assainissement des eaux pluviales dans le bourg de Papaïchton. Maîtrise d'ouvrage : commune de Papaïchton. © PAG



▲ P.A.P.A. : construction d'éco-carbets pour les déchets à Trois-Sauts. Maîtrise d'ouvrage : CCEG. © PAG

[4.2] LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU PARC AMAZONIEN

A la création du Parc national en 2007, l'Etat a confié à la Préfecture la mise en œuvre et le pilotage du Plan d'accompagnement du Parc amazonien de Guyane (P.A.P.A.), un dispositif visant à répondre à l'attente et aux besoins des populations qui n'ont pas accès à des équipements essentiels : eau potable, électricité, desserte, assainissement... Aujourd'hui, dans le cadre de ce fonds de concours, des travaux d'amélioration du cadre de vie ont été réalisés dans les communes concernées par le Parc national.

Avec le P.A.P.A., plus de 26 millions d'euros de travaux d'équipements publics au bénéfice des communes du Sud ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Les populations des sites isolés (Trois-Sauts, villages du Haut-Maroni) ont par exemple bénéficié d'amélioration des équipements d'accès à l'eau potable (forage, pompe à bras...). De nombreux travaux d'électrification, d'aménagements des voies d'accès et de désenclavement ont également été entrepris :

- Installation d'une centrale électrique à Papaïchton,
- Réhabilitation de la piste reliant Maripa-Soula et Papaïchton,
- Aménagement des voiries du bourg de Papaïchton,
- Réfection de l'aérodrome de Camopi...

Afin de faciliter la mise en œuvre du P.A.P.A., le Parc amazonien de Guyane continue à informer et à sensibiliser les acteurs à différents niveaux (préfecture, ministères,...), et accompagne les mairies dans la formulation de leurs besoins. D'autres opérations sont programmées, comme la construction d'un réservoir d'eau à Loka, la construction d'une centrale électrique à Saül, l'implantation d'une centrale photovoltaïque à Pidima et 4 centrales hybrides photovoltaïque/diesel à Cayodé, Elahé, Taluen, Antecume pata. Le montant de ces travaux dépasse les 10 millions d'euros. Lors de la visite présidentielle en janvier 2012, il a été annoncé à Taluen la prorogation de 2 ans du P.A.P.A., jusqu'en 2015. Par ailleurs, au mois de mars, le plan initial a été actualisé avec les maires des communes concernées. Ceci a permis d'établir de nouvelles priorités dans les opérations d'aménagement à conduire et de solliciter l'Etat à hauteur de 8,5 millions d'euros pour garantir leur financement.

TRAVAUX	MONTANT
Opérations terminées	8,5 millions €
Opérations en cours	17,5 millions €
Opérations programmées (études techniques en cours)	23 millions €
TOTAL	49 millions €

NB : au 31/12/2012, il manquait 8 millions d'euros au P.A.P.A pour financer le plan actualisé en mars 2012.



Amélioration des équipements d'alimentation en eau potable des villages du Haut-Maroni. Maîtrise d'ouvrage : commune de Maripa-Soula. © PAG

PRINCIPALES OPÉRATIONS FINANÇÉES DANS LE CADRE DU PAPA

(source : Préfecture de la Guyane, le 17 décembre 2012) :

Commune de Papaïchton

Opérations	Financement par le PAPA	Niveau d'avancement
Voirie béton du bourg et assainissement des eaux pluviales	2 400 000 €	Travaux terminés
Centrale électrique	1 800 000 €	Travaux terminés
Piste Maripa-Soula / Papaïchton	2 600 000 €	Travaux en cours
Construction d'un réservoir d'eau à Loka	1 500 000 €	Travaux programmés
Construction d'une déchetterie et d'une plateforme de compostage	1 300 000 €	Travaux programmés

Commune de Maripa-Soula

Opérations	Financement par le PAPA	Niveau d'avancement
Amélioration des équipements pour l'accès à l'eau potable des villages du Haut-Maroni	830 000 €	Travaux terminés
Renforcement de la centrale électrique de Maripa-Soula	450 000 €	Travaux terminés
Renforcement de l'accès à l'eau potable à Maripa-Soula	1 270 000 €	Travaux terminés
Raccordement au réseau d'eau potable de New Wacapou	1 400 000 €	Travaux en cours
Piste Maripa-Soula / Papaïchton	2 700 000 €	Travaux en cours
Aménagement de la route Sophie	3 000 000 €	Travaux en cours
Installation de centrales électriques à Antecume-Pata, Pidima, Taluen, Cayodé, Elahe	+ de 10 000 000 €	Travaux programmés

Commune de Camopi

Opérations	Financement par le PAPA	Niveau d'avancement
Equipement d'urgence du forage de Zidoc (Trois-Sauts) et renouvellement des réseaux et infrastructures d'eau potable	325 000 €	Travaux terminés
Aérodrome	6 000 000 €	Travaux en cours
Réalisation d'un nouveau réservoir d'eau de 250 m ³ à Camopi	990 000 €	Travaux en cours
Pompes à bras et bornes-fontaine pour Citron, Canari-Macaque, Saut-René, Pouvez-Jeunes-Gens 1 et 2, Roger, Alamitan, Lipolipo, Saint-Soi, Balourou, Pina, Yawapa	320 000 €	Travaux programmés
Forages pour le bourg	320 000 €	Travaux programmés

Commune de Saül

Opérations	Financement par le PAPA	Niveau d'avancement
Amélioration de l'accès à l'eau potable	420 000 €	Travaux terminés
Centrale électrique	2 100 000 €	Travaux programmés

Commune de Saint-Elie

Opérations	Financement par le PAPA	Niveau d'avancement
Chloration de l'eau potable	32 000 €	Travaux terminés
Sécurisation de la route de Petit-Saut	3 000 000 €	Travaux programmés



▲ Journée de collecte des encombrants avec l'aide des habitants sur le Maroni. © PAG

[4.3] ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES

MARONI : ÉVACUATION DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

En raison des difficultés habituelles rencontrées en sites isolés (habitat dispersé, éloignement du réseau de collecte habituel, difficultés de transport), la majorité des déchets ménagers finissent dans des décharges sauvages, brûlés ou jetés au fleuve. Ceci a amené les communautés de communes de l'Ouest et de l'Est guyanais (CCOG et CCEG), compétentes en matière de gestion des déchets, et le Parc amazonien de Guyane à signer une convention de partenariat et à porter un message commun portant notamment sur la nécessité de réduire la production de déchets. L'implantation locale des agents du Parc national et leur proximité du terrain facilitent la mise en œuvre de cette convention.

Avril a été le mois du grand ménage ! L'ensemble des villages du Haut-Maroni et des bourgs de Maripa-Soula et Papaïchton se sont mobilisés pour nettoyer et évacuer les déchets encombrant les villages. Suite à une forte demande du territoire et dans la continuité des actions déjà menées en 2009

et 2011, le PAG a organisé des journées de ramassage des gros volumes. Pour les écarts, des pirogues ont été affrétées pour permettre l'acheminement des déchets collectés jusqu'à Maripa-Soula. Au total 8 pirogues de fret ont été nécessaires à l'évacuation de l'ensemble des déchets collectés uniquement dans les villages amérindiens, tandis que dans les bourgs, plusieurs rotations de camion ont été nécessaires.

On retiendra de ces journées la forte mobilisation des habitants aux côtés des agents du Parc national, et la participation de nombreux acteurs du territoire : associations (Kalipo, Kepetomak Tamo, Afikan Lutu, New Loukou), collectivités (mairies de Maripa-Soula et Papaïchton, communauté de communes), écoles, collège et rectorat, DEAL, SGDE et forces armées.

Cette action a été labélisée dans le cadre de la Semaine du développement durable.

DYNAMIQUE TERRITORIALE À CAMOPI

Le programme de recherche sur les dynamiques territoriales du Haut-Oyapock liant le Parc amazonien de Guyane au CNRS (via l'Observatoire hommes-milieus) et au CIRAD s'est poursuivi en 2012. Après un important travail de cartographie sur la toponymie et de recensement de la population, les efforts se sont portés sur l'évolution de l'organisation sociale et des pouvoirs sur la commune de Camopi. Le PAG participe à la collecte de données par la mobilisation des agents de la délégation territoriale, par leur traitement et assure un appui financier et logistique pour les missions de terrain.

LA COLLECTE DES PILES USAGÉES

Les communautés de communes et le Parc amazonien de Guyane se sont associés à un éco-organisme agréé (SCRELEC) pour mettre en place une filière de collecte et traitement des piles usagées dans le Sud guyanais. Dans un contexte d'enclavement et face aux difficultés d'assurer une continuité de collecte, le Parc national assure un appui aux communautés de communes pour :

- Animer localement le projet (sensibilisation / information).
- Collecter les piles usagées dans des touques prévues à cet effet.
- Transporter les touques vers les points de collecte de SCRELEC.

En 2012, près de 1,75 tonnes de piles ont été collectées auprès des habitants des bassins de vie du parc national (900 kg sur l'Oyapock, 800 kg sur le Maroni et 50 kg à Saül) et transportées vers les points de collecte.

La réalisation d'un observatoire de la dynamique d'occupation des sols

Le Parc amazonien de Guyane est un lieu d'interactions anciennes entre les hommes et le milieu. Aujourd'hui encore, l'agriculture vivrière sur abattis brûlés pratiquée depuis plusieurs millénaires sur le territoire garde un rôle économique et social prépondérant pour les communautés d'habitants. L'enjeu est alors, dans un contexte de forte croissance démographique et de sédentarisation des populations, d'assurer le maintien d'une agriculture vivrière pérenne. Dans cette perspective, le PAG a développé un outil permettant de caractériser la dynamique agraire et d'évaluer la durabilité des pratiques. « On s'est appuyé sur les supports de télédétection disponibles pour réaliser un état zéro de l'occupation du sol. La mise à jour itérative d'une matrice est ensuite effectuée chaque année depuis 2006 sur l'ensemble des zones de vie. Ça nous permet de suivre dans le temps et dans l'espace les dynamiques agricoles à une échelle fine, de l'ordre de 0,1 ha. Le choix de la photo-interprétation manuelle permet de s'affranchir de la grande variabilité spectrale des objets étudiés, de l'importante nébulosité sur la zone intertropicale et enfin de s'adapter aux diverses sources de données disponibles », explique David Le Sourne, ingénieur agricole au PAG.

En 2012, l'ensemble des 3 000 parcelles d'abattis brûlés des 6 dernières années ont ainsi été numérisées et caractérisées. Les premiers résultats montrent des différences sensibles dans les structures de production (taille des abattis, nombre de parcelles par famille) entre les populations amérindiennes et bushinengue. L'outil permet égale-

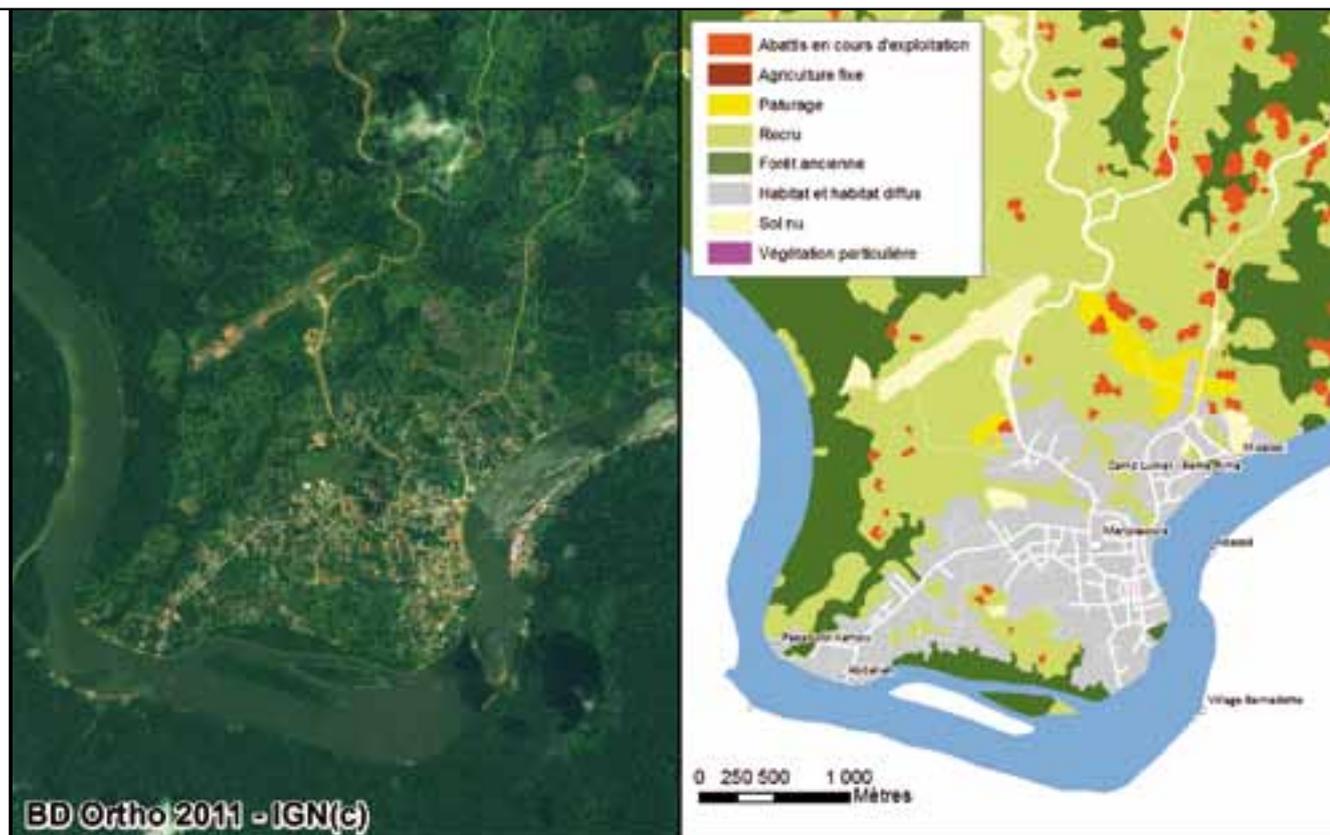
ment de dresser un état dynamique des surfaces annuellement mises en culture, mais aussi d'établir la distance des parcelles à l'habitation, de mesurer l'évolution du temps de recru forestier avant nouvelle exploitation, qui sont autant d'indicateurs de la durabilité de l'activité agricole.



▲ Stéphane Plaine, agent du Parc national à Saül, relevant des données géoréférencées dans le cadre de la cartographie des surfaces agricoles.
© D. Le Sourne / PAG

Suivi de l'occupation du sol sur le territoire du Parc amazonien de Guyane

Numérisation et classification sur le bourg de Maripa-soula en 2012 (réalisées à partir d'images aériennes de 2011)



[4.4] ACCOMPAGNER ET STRUCTURER LES FILIÈRES LOCALES

SOUTIEN À LA FILIÈRE AGRICOLE

Un dispositif d'accompagnement des agriculteurs

Avec l'évolution des modes de vie et le développement d'une demande locale, certains agriculteurs souhaitent développer une agriculture commerciale à partir de nouvelles productions (maraîchage, aviculture...).

Depuis 2010 le PAG est associé au Centre de for-

mation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de Matiti pour construire un dispositif de professionnalisation des agriculteurs basé sur un parcours de formation personnalisé. Les objectifs du projet sont de :

- Aider à l'émergence d'une agriculture professionnelle familiale capable de fournir le marché local en produits diversifiés et de qualité
- Promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux contextes socioculturels

La seconde phase du projet, débutée en 2012, a vu le recrutement de deux ingénieurs embauchés par le CFPPA pour mettre en œuvre le dispositif, essentiellement sur les zones de Maripa-Soula bourg et Papaïchton.

Le Parc amazonien de Guyane contribue à l'animation locale du programme et à l'accompagnement des porteurs de projets via ses agents de développement. Il apporte également une contribution financière de 50 000€ pour cette période 2012-2013, ce qui a déjà permis de financer l'acquisition d'un moyen de transport et la réalisation de voyages d'études.

A ce jour, plus de 20 agriculteurs ont changé leurs pratiques (engrais vert, introduction de nouvelles variétés...) et une quinzaine de projets professionnels agricoles est accompagnée grâce à ce dispositif.



▲ Voyage d'étude et d'échange de pratiques entre agriculteurs. © PAG

Un marché des producteurs à Maripa-Soula

Afin de permettre aux producteurs agricoles, mais également aux commerçants, de vendre leurs produits dans de bonnes conditions, la Mairie de Maripa-Soula a décidé d'aménager un espace dans le centre bourg pour accueillir un marché. Des travaux de terrassement ont ainsi été menés afin d'installer des tentes amovibles nouvellement acquises. En complément d'un financement obtenu sur le programme LEADER, le PAG a apporté en 2012 une contribution de 10 000 € à la réalisation de ce projet. Les effets attendus de cet équipement structurant sont multiples. Il s'agit notamment de faciliter la commercialisation des produits agricoles locaux et ainsi contribuer à l'organisation de micro-filières de productions du territoire.

CULTURE DU CACAO, UNE NOUVELLE VOIE POUR SAÛL ?

Afin de développer de nouveaux atouts agricoles sur Saül, le Parc national a proposé aux agriculteurs et aux porteurs de projets de la commune une formation complète sur la culture et la valorisation du cacao. Cette formation itinérante sur le territoire guyanais a permis aux participants d'acquérir les techniques de sélection, de multiplication végétative, d'intégration d'espèces d'arbres agro-forestiers et d'amélioration de la fertilité du sol. Cette initiative s'inscrit dans les démarches du PAG visant à encourager le développement d'activités économiques basées sur une exploitation durable des ressources du milieu naturel et de favoriser la culture des espèces à haute valeur dans les espaces agricoles.

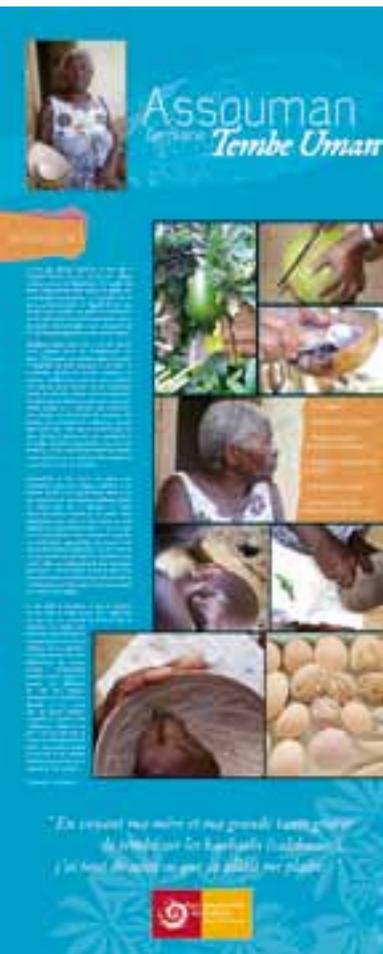
SOUTIEN À LA VALORISATION DE L'ARTISANAT DU TERRITOIRE

Évènement : le marché artisanal du Maroni

Le 23 juin 2012, pour la 4^e année consécutive, le Parc amazonien de Guyane a organisé un marché artisanal dans le bourg de Maripa-Soula, en partenariat avec la Mairie. Pas moins de 80 artisans, producteurs et artistes ont pu y valoriser et vendre leur production. La manifestation a attiré plus de 3 000 visiteurs venus de Papaïchton, de tous les bassins de vie de Maripa-Soula et d'ailleurs.

En parallèle, de nombreuses activités ont été proposées, notamment des ateliers de sensibilisation à la gestion des déchets et aux énergies renouvelables animés respectivement par les équipes du PAG et d'EDF. A noter également la participation de la classe « patrimoine » du collège Gran Man Difou, qui a présenté son travail de recherche archéologique et montré aux habitants des poteries, fruit de leur travail de fouille. Placée sous la thématique de « la transmission des savoirs », cette édition a aussi permis à trois artisans soucieux de la transmission de leurs savoir-faire arts traditionnels de faire découvrir aux visiteurs leur travail et d'échanger avec eux. La journée a été ponctuée de nombreuses animations musicales proposées par des groupes de danse et de musique locaux.

Partenaires : la mairie de Maripa-Soula, l'association Afikan Lutu, BGE Guyane, ASCSM, ADAHM, le collège Gran Man Difou, EDF.



▲ Le marché artisanal organisé par le Parc national dans le gymnase de Maripa-Soula a accueilli près de 2 000 visiteurs. © C. Berthier / PAG

Le Parc national soutient l'association GADEPAM

L'association GADEPAM commercialise dans une démarche équitable des productions artisanales. Elle permet ainsi aux artisans du Sud guyanais d'étendre les débouchés de leurs productions. Cette démarche contribue au maintien et à la transmission des savoirs et savoir-faire. Le Parc amazonien de Guyane et l'association ont signé une convention cadre de partenariat.

Financement d'une réflexion stratégique

Afin d'aider l'association à pérenniser son action, le Parc amazonien de Guyane a financé une réflexion stratégique de développement et de structuration de son activité pour donner une meilleure lisibilité des actions de l'association sur le territoire et auprès des financeurs potentiels.

Aide à l'aménagement d'une boutique

L'Établissement public a également soutenu l'association pour l'aménagement de sa boutique à Cayenne, ceci dans le but d'améliorer la mise en valeur des productions du territoire sur le littoral guyanais, et aussi de sensibiliser sur la valeur culturelle des objets artisanaux. Le PAG a contribué à l'aménagement intérieur et à la réalisation de la signalétique avec un espace dédié aux artisans issus des territoires concernés par le Parc national.



◀ Boutique GADEPAM à Cayenne. © G. Jaffrelot / PAG

SOUTIEN AUX ACTEURS LOCAUX DE LA FILIÈRE BOIS

Des formations pour les acteurs de la filière bois

La professionnalisation des acteurs de l'exploitation forestière est indispensable pour améliorer les pratiques de la filière : mieux maîtriser les règles de sécurité, s'inscrire dans la démarche de réduction de l'impact de l'exploitation forestière sur les milieux et améliorer les rendements en réduisant les pertes d'exploitation.

En partenariat avec le CFPPA, le PAG soutient la formation professionnelle des acteurs de l'exploitation forestière en organisant sur le territoire des stages avec un formateur spécialisé. 4 stagiaires ont ainsi été formés à Saül en juin 2012 et 3 à Mari-pa-Soula en novembre.

Afin également de soutenir l'émergence d'une synergie de filière, le PAG a organisé un voyage d'étude destiné aux acteurs professionnels et porteurs de projets (exploitants, scieurs, artisans traditionnels, menuisiers...) du territoire. Les onze participants à ce voyage ont visité différentes entreprises de la filière sur le littoral. Ces visites ont été accompagnées de présentations des acteurs institutionnels de la filière (ONF, Maison de la forêt et des bois de Guyane, CIRAD).



▲ Formation à l'abattage des arbres © PAG

ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN BOIS DE SAÛL

En partenariat avec l'ONF, une enquête a été réalisée auprès de la commune et des habitants afin de connaître leurs besoins en termes de bois (quantité, essences, difficultés d'exploitation, etc.). Ce travail a permis de recenser les perspectives de construction de la commune et d'adapter les modes d'accès à la ressource aux besoins des particuliers.

Diagnostic de l'exploitation forestière

Durant 6 mois, Camille Vallée-Raitière a effectué un stage d'ingénieur agro-développement au PAG. Elle a réalisé un diagnostic de l'exploitation forestière en pays Aluku, en collaboration avec l'Office national des forêts. Ce travail qui s'inscrit dans la convention cadre technique entre le PAG et l'ONF permet d'enrichir la prise en compte des besoins et attentes locales dans la plan de gestion forestier en cours de réalisation par l'ONF.

Cette étude vient enrichir les étapes de diagnostic en vue d'une gestion forestière durable concertée avec la population locale, devra garantir la durabilité des ressources forestières ainsi que celle des usages traditionnels. Camille Vallée-Raitière a donc abordé la spatialisation et la caractérisation des usages et des occupations du milieu forestier par les populations. Les éléments recueillis au cours de son étude serviront à orienter les futurs projets de développement de la filière bois-forêt du secteur.



▲ Réhabilités, les sentiers de Saül sont désormais accessibles à tous © G.Feuillet / PAG

[4.5] AMÉLIORER L'OFFRE TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

LA RÉHABILITATION DES SENTIERS DE SAÛL

Initiée en 2009, la réhabilitation des sentiers de randonnée de la commune de Saül s'est poursuivie en 2012 dans le cadre d'une prestation de l'ONF. Ce projet multi-partenarial, sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Saül, réunit le Parc amazonien de Guyane, le Conseil général (sentiers inscrits au PDI-PR), le Comité du Tourisme de la Guyane et le programme LEADER.

Le Parc national subventionne les opérations à hauteur de 51,5% du budget total (qui est de 262 000 euros). Il intervient également auprès de la commune en tant qu'appui technique.

Les actions menées en 2012 ont permis de :

- poursuivre la réhabilitation des sentiers ;
- traiter par élagage, abattage et coupe les arbres présentant un danger ou une contrainte pour les randonneurs (156 arbres, chandelles et châblis) ;
- réaliser les caillebotis sur pilotis (128 mètres linéaires) ;
- engager la construction des deux passerelles suspendues ;
- ajuster les réalisations concrètes aux besoins constatés sur le terrain.

Comme les années précédentes, des travaux de nettoyage des sentiers ont par ailleurs fait l'objet d'une convention de partenariat avec le Centre éducatif renforcé de Guyane dans le cadre de chantiers d'insertion.



▲ Passerelle suspendue sur le sentier Roche Bateau à Saül. © PAG

LE PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE À SAÛL

Entre le 24 novembre et 9 décembre 2012, le Parc amazonien de Guyane a accueilli 8 agents de l'équipe « Accueil, découverte & écotourisme » du Parc national de la Guadeloupe. Outre l'échange et le partage d'expériences, cette visite a permis aux collègues guadeloupéens et guyanais de réaliser une action conjointe d'aménagement et d'entretien de sentiers. Durant leur séjour à Saül, ils ont mis leur expérience à profit et permis la réalisation d'ouvrages simples de franchissement (passerelles) et d'entretien de sentiers (ouverture de point de vue, traitement de chablis et chandelles dangereuses, etc.).



▲ Formation au guidage en milieu amazonien © E. Castel

LE GUIDAGE EN MILIEU AMAZONIEN : DES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

Un stage itinérant d'initiation au guidage

Le Parc amazonien de Guyane (PAG) est composé de territoires à découvrir. Cependant le contexte culturel, environnemental et la diversité des patrimoines font qu'il est recommandé d'être accompagné d'un guide pour mieux comprendre ces territoires passionnants. Le déficit de formation des accompagnants engendre des niveaux de prestation hétérogènes pouvant parfois être en dessous des standards minimum de sécurité et de qualité. En réponse à ce constat et vu l'opportunité de développement économique liée au tourisme, le PAG souhaite s'engager aux côtés des acteurs touristiques locaux dans une démarche de professionnalisation des guides. En 2012, avec le concours financier de la Région Guyane et du programme LEADER Sud, le Parc national a organisé un stage itinérant de 10 jours intitulé : «Initiation et sensibilisation aux métiers du guidage en milieu amazonien». La réalisation technique a été confiée à l'APROSEP* et à la Compagnie des guides de Guyane.

Objectifs pédagogiques du stage

- Initier, sensibiliser les stagiaires sur les rôles et responsabilités d'un guide.
- Initier à l'environnement juridique lié aux métiers du guidage.
- Créer des références sur «le contenu et l'organisation d'une prestation touristique de guidage».
- Améliorer les savoirs et savoir-faire sur les thématiques hygiène, santé et sécurité en site isolé.
- Créer du réseau interprofessionnel.

Le déroulement

Lors de la session de 2012, dix stagiaires résidant dans les communes de Maripa-Soula, Papaïchton, Saül et Camopi ont pu découvrir le métier auprès d'une dizaine d'intervenants. Découverte des principaux camps touristiques du fleuve Kourou, techniques de base en animation et pédagogie de groupe, progression en forêt et orientation, appréciation des risques liés à l'activité et à l'environnement naturel... Autant de sujets qu'un guide doit maîtriser pour proposer une animation de qualité. L'alternance de sessions théoriques et pratiques, ainsi que des échanges d'expériences dans un contexte d'immersion, ont permis aux stagiaires de développer leurs compétences et connaissances du métier.

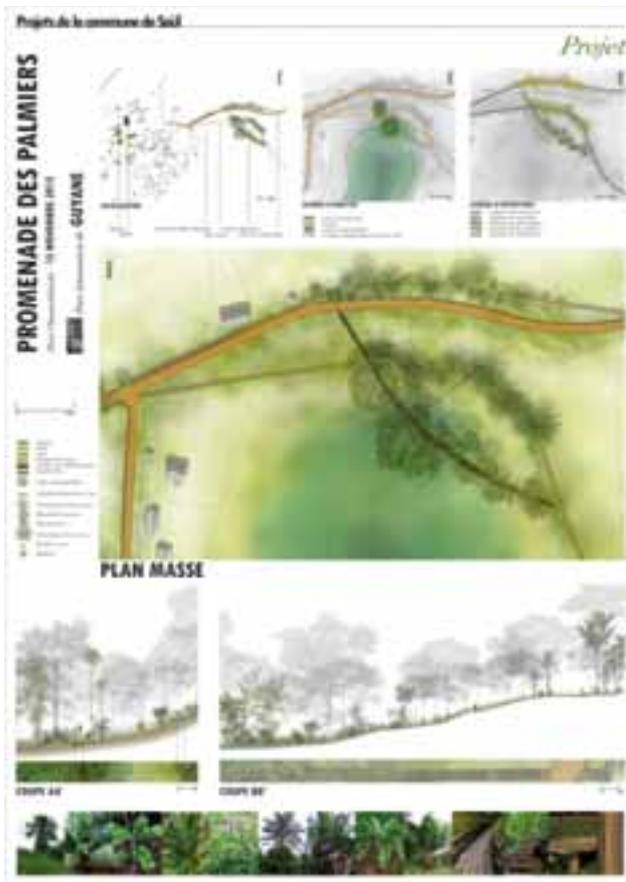


◀ Les futurs guides touristiques du Sud guyanais en pleine découverte du métier avec Erwan Castel de la Compagnie des guides de Guyane. © E. Castel

VALORISATION DES PATRIMOINES PAYSAGERS ET CULTURELS DE SAÛL

Dans le cadre de son projet de développement écotouristique, la Mairie de Saül a commandé au Parc amazonien de Guyane une étude sur les possibilités d'aménagements paysagers en proximité de bourg. Le PAG a fait appel à une élève ingénieur en architecture du paysage, Fleur Blanche-Le Bail, pour réaliser une expertise et proposer des projets d'aménagements. Après rendu à la Mairie, trois projets ont été retenus et dont la mise en œuvre sera discutée et précisée en 2013 :

- Le premier consiste à créer dans le centre bourg un jardin de loisirs et de détente destiné aux habitants et aux visiteurs.
- Le deuxième vise, dans un objectif de sensibilisation au patrimoine naturel, à implanter une collection de palmiers indigènes de Guyane près de l'entrée du village.
- Le troisième est de réaliser, dans une perspective d'embellissement de l'accès au village, des plantations d'arbres le long de la piste reliant l'aérodrome.



▲ Planche de présentation du projet d'aménagement paysager de Saül.
© F. Blanche-Le Bail.

APPUI À LA CRÉATION DE L'OFFICE DU TOURISME DE MARIPA-SOULA

Le tourisme a été identifié comme une des voies de développement économique pour la commune de Maripa-Soula, dont le potentiel touristique est encore peu exploité. L'ambition politique de la commune de développer la filière touristique sur son territoire s'est traduite par la réalisation d'un schéma de développement touristique, qui préconisait entre autres la création d'un Office du tourisme. Cette structure a été créée juridiquement en 2011 (Etablissement Public Industriel et Commercial – EPIC) et son comité de direction en 2012.

La phase de création a été assistée par Atout France dans le cadre d'une mission d'assistance technique cofinancée par le programme LEADER Sud.

Suite aux sollicitations de la commune et après délibération de son conseil d'administration, le Parc amazonien de Guyane a choisi de participer au comité de direction de cet EPIC en qualité de membre titulaire représentant les activités touristiques du territoire.

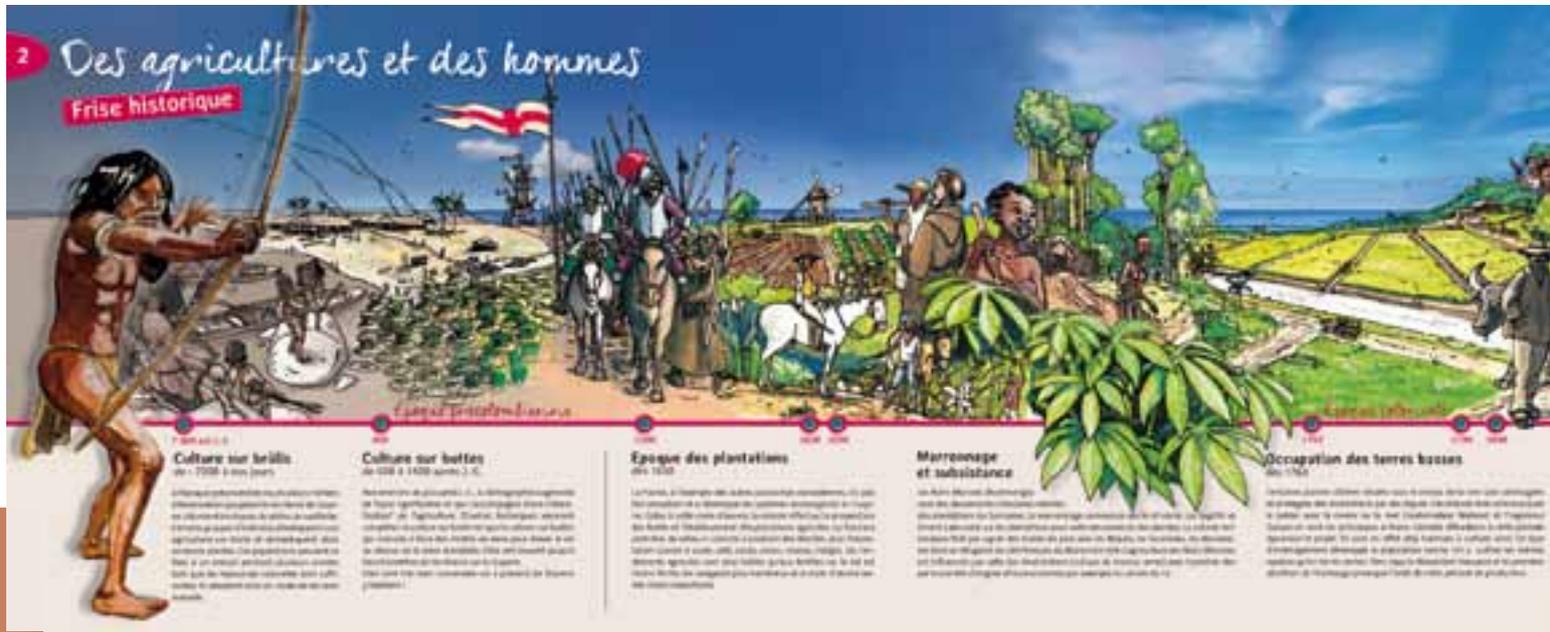


▲ Stéphane Plaine, agent du PAG à la délégation du Centre, fait un point technique avec les élus de Saint-Elie © C. Cuffit / PAG

SAINT-ELIE : QUEL AVENIR POUR SAUT-PARASOL ?

Le site de Saut-Parasol sur le Haut-Sinnamary, situé en cœur de parc national sur la commune de Saint-Elie, dispose d'infrastructures construites illégalement par un particulier et depuis abandonnées. Le 16 mars 2012, le Parc amazonien de Guyane a organisé et financé une mission héliportée pour se rendre sur le terrain avec la commune de Saint-Elie et l'ONF, afin de constater et d'évoquer l'avenir de ces installations construites dans un cadre naturel exceptionnel.

Par ailleurs, trois agents du PAG de la délégation territoriale du centre ont effectué une mission de surveillance et de matérialisation de la zone cœur sur le secteur de Saut-Parasol qui constitue l'une des portes d'accès au cœur de parc national sur la commune de Saint-Elie.

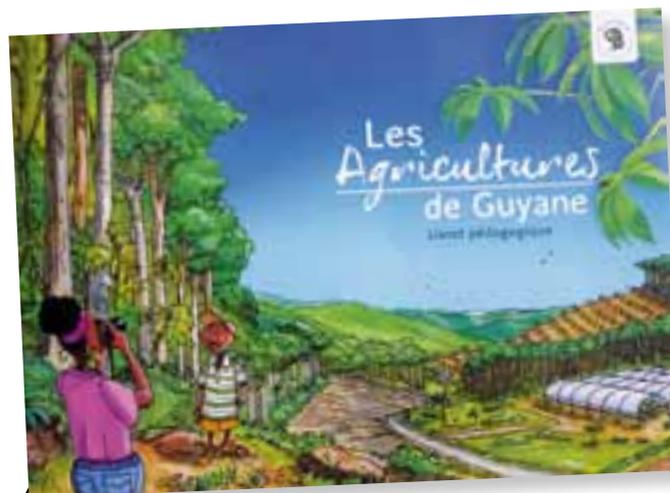


▲ Une partie de la frise historique dans le livret "Les agricultures de Guyane". Illustrations JP Penez.

[4.6] SENSIBILISATION ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

UN LIVRET PÉDAGOGIQUE SUR L'AGRICULTURE

Le GRAINE Guyane (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) a sollicité le Parc amazonien de Guyane pour participer à la réalisation d'un livret pédagogique sur l'agriculture en Guyane. L'objectif du livret, qui est destiné aux collégiens, est de « présenter les différents visages de l'agriculture guyanaise et de proposer des éléments de réflexion en lien avec les enjeux de développement durable », précise David Le Sourne, ingénieur agricole au Parc national. Une attention particulière est portée à l'agriculture vivrière sur abattis afin d'en expliquer les pratiques culturales, la diversité des plantes, la transformation des produits et en particulier celle du manioc. « Ce livret présente l'agriculture pratiquée sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane, les savoir-faire mobilisés et l'importance sociale et économique pour les populations impliquées », conclut-il. Le Parc national a contribué financièrement au projet et a apporté son expertise au sein du comité de pilotage.



Couverture du livret.

CAMOPI PLANTE LE DÉCOR !

Avec l'appui technique, logistique et financier du Parc amazonien de Guyane, le collège Paul Suitman de Camopi a initié le projet « Plantons le décor ». Dans ce cadre, les élèves bénéficient d'activités pédagogiques sur le thème de l'agriculture : réalisation de semis, bouturages, repiquages en pot sur le terrain du collège, le tout servant de support au programme scolaire tout en valorisant les savoirs et savoir-faire des élèves et la biodiversité agricole locale.

« Plantons le décor » est un projet fédérateur comme le témoigne l'intérêt fort des élèves et des agriculteurs volontaires. Ce projet est programmé sur plusieurs années avec une mise en œuvre progressive.



◀ Les enfants de Camopi allient découverte de l'agriculture et programme scolaire. © L. Dumas / PAG

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

En plus des interventions en classe proposées par les animateurs des trois délégations territoriales, des animations pédagogiques à destination des enfants et du grand public ont également été organisées, principalement sur les thématiques de la gestion des déchets et des piles usagées.

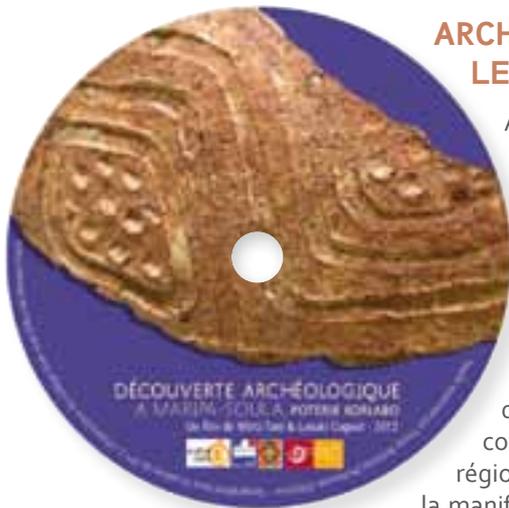
Lors de l'action de ramassage des déchets organisée en avril 2012 dans les villages du Haut-Maroni et les bourgs de Papaïchton et Maripa-Soula,

des activités ludiques de sensibilisation au « geste poubelle » ont été mises en place. Associations, écoles, bibliothèques et habitants se sont joints aux agents du Parc amazonien de Guyane pour tenir des ateliers thématiques destinés aux enfants. Pêche aux déchets, exposition de projets de classe et projection de films sur l'environnement, autant d'animations qui ont permis à tout un chacun de faire un geste pour son territoire.

DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MARONI : UNE FORMATION AUX TECHNIQUES D'ANIMATION

Sept agents de la délégation territoriale du Maroni (DTM) ont bénéficié d'une formation interne aux techniques d'animation. Mélanie Dumoulin, technicienne d'animation à la DTM et instigatrice de la formation explique : « nous avons un double objectif, transmettre des techniques et aider les agents à concevoir et mettre en place une séance d'animation d'une heure, sur le thème des piles, destinée aux élèves Wayana et Teko de cycle 3 ». Les agents formés ont par la suite mis en place sur le terrain les

séances d'animation qu'ils avaient préalablement conçues lors de la formation. Plus d'une centaine d'enfants ont pu ainsi être sensibilisés au fonctionnement de la pile, au circuit qui mène à son recyclage et à sa dangerosité si elle est jetée dans la nature. Pour Mélanie, l'objectif a été atteint : « entre l'organisation de chasses au trésor, théâtre de mini marionnettes et autres jeux créés pour l'occasion, c'est un très bon moment de créativité et d'humour qui a pu être partagé par l'ensemble de l'équipe ».



ARCHÉOLOGUES EN HERBE : LE FILM

Au cours de l'année scolaire 2011/2012, quinze élèves volontaires du collège Gran Man Difou de Maripa-Soula ont participé à la mise en œuvre d'un chantier archéologique. En partenariat avec le rectorat et la Direction des affaires culturelles, le Parc amazonien de Guyane a réalisé un film pédagogique sur ce projet afin de valoriser le travail de ces archéologues en herbe et leurs découvertes. Il a été diffusé lors de la journée régionale de l'archéologie qui coïncidait avec la manifestation du marché artisanal du Maroni, le 23 juin 2012.

UNE PILE D'ANIMATION !

A l'occasion de la fête de la science 2012 la délégation territoriale du Maroni (DTM) a proposé aux classes de cycle 3 des villages amérindiens des animations sur la thématique des piles. Fonctionnement, circuit de collecte et de recyclage, dangers pour l'homme et l'environnement (...), ont été abordés par les agents du PAG et les enseignants. « Nous avons aussi organisé des défis, des jeux et des exercices pour rendre l'apprentissage ludique », explique Mélanie Dumoulin.

A cette occasion, près de 200 kg de piles usagées ont été collectés dans des boîtes prévues à cet effet dans les villages d'Elahé, Taluen et Cayodé. La manifestation a touché plus d'une centaine d'enfants.

LES RENCONTRES RÉGIONALES DE L'EEDD

Le Parc amazonien de Guyane était l'un des partenaires du GRAINE Guyane, qui a organisé le 21 novembre 2012, les rencontres régionales des acteurs de l'éducation à l'environnement. La thématique de cette journée d'échange était « Interculturalité : parlons environnement ». Un sujet qui concerne le PAG de très près au regard de ses missions et de la diversité des cultures représentées sur les territoires. Conférences, ateliers thématiques, temps d'échanges ont rythmé ces rencontres.





Bertrand Monpéra, agent de la délégation territoriale de l'Oyapock, venu soutenir les équipes de Camopi. © C. Berthier / PAG

[4.7]

SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

JEUX KALINA : DES CAMOPIENS EN MARTINIQUE

Présidée par Jean-Paul Ferreira, maire d'Awala-Yalimapo, et coordonnée par l'association martiniquaise Karisko, la 8^e édition des jeux Kali'na s'est déroulée pour la première fois hors des terres guyanaises. C'est donc en Martinique, du 6 au 9 décembre 2012, que des délégations de Guyane, Suriname, Brésil, Dominique, Saint Vincent et Guadeloupe se sont retrouvées pour participer aux épreuves sportives et culturelles issues des pratiques traditionnelles amérindiennes.

Une délégation de 30 personnes de Camopi a pu participer à cette manifestation, concourir et présenter des aspects des patrimoines culturels Wayampi et Teko à travers des démonstrations de danses ou encore des ateliers de vannerie. Via un subvention LEADER, le PAG a pris en charge le déplacement des équipes de Camopi, à la demande de la commune.



FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dans leurs missions de soutien aux initiatives locales, les services et les délégations territoriales du Parc amazonien de Guyane sont régulièrement amenés à apporter une aide administrative et/ou logistique aux porteurs de projets des territoires. Trop nombreux pour être cités exhaustivement, les exemples pour l'année 2012 ne manquent pas. De l'aide à la constitution de l'association des chefs coutumiers du Haut-Maroni à celle des productrices d'huile de maripa de Papaïchton, en passant par l'aide aux démarches administratives pour les agriculteurs ou encore l'immatriculation des pirogues en pays Wayana, les agents du PAG jouent un rôle de facilitateur, au service des territoires.

CAMOPI EN FÊTE

Tournoi de foot, tir-à-l'arc, marathon, danses traditionnelles, hip-hop, soirée miss et mister, etc. Les festivités de la fête de Camopi, organisées par l'association Kumaka en juillet 2012, ont bénéficié d'une subvention du Parc amazonien de Guyane. La délégation territoriale de l'Oyapock s'est fortement mobilisée pour soutenir cette manifestation. « Nous avons aidé l'association dans ses démarches de demandes de subvention et mis à disposition nos moyens de transport. Nous avons aussi proposé des animations nature pour les jeunes » précise Jérémie Mata, coordinateur socio-culturel à la DTO. Une fête qui a fait date !



ELAHÉ RECONSTRUIT SON TUKUSIPAN

Le village d'Elahé disposait en son centre d'un carbet communautaire. S'il n'avait rien d'un tukusipan traditionnel, il permettait néanmoins le rassemblement des habitants et l'accueil des personnes de passage.

Le bâtiment se dégradant, le capitaine du village et les habitants ont sollicité l'association Kalipo pour les accompagner dans la construction d'un tukusipan traditionnel. L'association s'était déjà illustrée en 2010 en portant le projet de reconstruction du tukusipan de Taluen, action fortement soutenue par le PAG à l'époque.

Pour Amandine Soury, chargée de développement local à la délégation territoriale du Maroni, la construction du tukusipan d'Elahé est « *un projet qui montre la motivation des villageois pour valoriser leur culture et préserver leur mode de vie* ». Derrière le chantier, engagé en 2012, l'objectif sous-jacent est d'assurer une préservation dans la durée des

savoir-faire ancestraux. « *Les habitants d'Elahé veulent perpétuer la tradition, comme l'ont fait leurs parents avant eux. Avec l'aide de Kalipo, ils doivent s'en remettre aux détenteurs de ce savoir-faire. Les anciens sont partie prenante du projet. Ils donnent des conseils, apportent leur expertise dans la mise en pratique d'un savoir qui se transmet de génération en génération* », complète Amandine Soury. Avec ce projet, la communauté d'Elahé montre qu'il est possible de mettre en valeur les traditions d'une culture enracinée dans le passé, qui vit dans le présent et regarde aujourd'hui vers l'avenir.

Le PAG a accompagné l'association Kalipo et les habitants d'Elahé pour le montage de ce projet et les demandes de subvention auprès de la commune, de la Région Guyane et de la Direction des affaires culturelles. Le PAG est également présent au quotidien pour aider l'association et participer au suivi du projet.





**ACTIONS DE VALORISATION
DES CULTURES.....43**

**SOUTIEN AUX INITIATIVES
CULTURELLES ET SPORTIVES....46**

5

LA RECONNAISSANCE DES IDENTITÉS CULTURELLES

ACKNOWLEDGING CULTURAL IDENTITIES

Acknowledging and promoting the diversity of the cultures of its territory are priority issues for the National Park.

The National Park's team worked to establish the needed conditions for cultural development on the territory of the French Guiana Amazonian Park. Since the competence in this area is shared, the Park's action can only take place within a partnership involving all the parts, inhabitants, elected officials and professionals working in the field of culture. The National Park is a space that fosters the active participation of all stakeholders, to collectively build the territory's future.

La reconnaissance et la valorisation de la diversité des cultures du territoire constituent un enjeu fondamental pour le Parc national. L'équipe du Parc national a travaillé à la mise en place des conditions nécessaires au développement culturel sur le territoire du Parc amazonien de Guyane. N'ayant pas de compétence exclusive dans ce domaine, son action ne peut s'envisager qu'en partenariat avec l'ensemble des acteurs, habitants, élus, associations et services dédiés à la culture. Le Parc national est un espace qui favorise la mobilisation de tous, afin de construire collectivement l'avenir du territoire.



▲ Projection du film sur la danse Pakou dans un des hameaux du village de Trois-Sauts. © G. Feuillet / PAG

◀ Sculpteur tembe © G. Feuillet / PAG

[5.1] ACTIONS DE VALORISATION DES CULTURES

DANSES ET CHANTS WAYĀPI

De Trois-Sauts à Paris, le film

En 2011, une délégation de chanteurs-danseurs wayāpi de Trois-Sauts avait été invitée à Paris pour participer au Festival de l'Imaginaire organisé par la Maison des cultures du Monde. Une occasion pour les Wayāpi de faire connaître un pan de leur culture hors des frontières guyanaises et de « témoigner de leur alliance avec la France », d'après l'ethnomusicologue Jean-Michel Beudet, qui les a accompagnés dans ce projet. En plus de son soutien technique et logistique, le Parc amazonien de Guyane, à la demande des participants, a immortalisé les préparatifs et le voyage dans un film réalisé par Jérémie Mata, coordinateur socio-culturel à la délégation territoriale de l'Oyapock. En mars 2012, le PAG a projeté le film dans tous les hameaux de Trois-Sauts et dans le bourg de Camopi. A en juger par la fréquentation du public, les projections ont rencontré un vif succès. Cela a donné l'occasion aux chanteurs-danseurs de raconter leur expérience à leurs proches et amis qui n'avaient pu les accompagner dans leur long périple. Ce travail d'archivage et de mémoire de la culture a été jugé « très important » et comme « étant une des attentes des Wayāpi vis à vis du Parc national », selon les mots de Charles Miso, l'un des meneurs de la danse.

NB : ce film n'a pas vocation à être largement diffusé. Des copies ont été remises aux musiciens et une copie est archivée au PAG.



▲ Jérémie Mata, coordinateur socio-culturel, tournant les images pour la réalisation du film de "La danse Pakou". © G. Feuillet / PAG

Kãwey'u, les grands chants wayãpi

Sur la période 2012-2014, le Parc amazonien de Guyane accompagne un programme sur le répertoire des grands chants dansés wayãpi du Haut-Oyapock. Il est porté par le CADEG (Centre d'archives et de documentation ethnographiques de la Guyane) et reçoit des financements du programme LEADER et du PAG. Avec la participation incontournable des porteurs de savoirs, des chanteurs et des experts de la communauté, mais aussi des plus jeunes, les grands objectifs du programme sont de :

- Analyser, transcrire en Wayãpi et traduire en français les grands chants. Ce passage de l'oral vers l'écrit doit favoriser la préservation et l'archivage, notamment via une appropriation des nouvelles technologies numériques.
- Organiser des sessions collectives de chant afin de favoriser une transmission orale, directe, actuelle, tout en s'appuyant sur une forme ancienne de transmission.
- Réaliser des enregistrements sonores afin de compléter et d'actualiser le corpus d'archives sonores existant depuis 1977.

La mise en œuvre du programme, à travers des ateliers, est assurée par Jean-Michel Beudet, ethnomusicologue qui travaille depuis plus de 30 ans sur ces traditions musicales et chorégraphiques. Ce projet s'inscrit dans les actions menées par le PAG avec les membres de la communauté d'habi-

tants de Trois-Sauts pour revaloriser leur culture.

« En juillet et août 2012, un premier ensemble d'ateliers s'est déroulé pendant presque 3 semaines et une vingtaine de personnes a travaillé et échangé.

A cette occasion, une dizaine de grands chants a été interprétée », précise Jérémie Mata, coordinateur socio-culturel à la délégation territoriale de l'Oyapock. D'après Jean-Michel Beudet, « ces ateliers ont soulevé des questions : sur le sens des mots, sur les différentes langues (anciennes, récentes, régionales, poétiques), sur les différentes versions, la structure des chants et des répertoires, le bon tempo, etc. ». Une manière stimulante et intergénérationnelle de se plonger dans le patrimoine culturel de la communauté : « plusieurs jeunes d'une vingtaine d'années ont participé avec intérêt aux ateliers et souhaitent aller plus loin », se réjouit Jérémie Mata.

Ce premier ensemble d'ateliers a permis d'initier un processus de transmission et de réappropriation du répertoire, de progresser sur les traductions et d'identifier les pistes de travail à venir pour pérenniser la transmission de ces patrimoines immatériels de la culture wayãpi, notamment par le biais de l'école. « Le réapprentissage de ce patrimoine par les plus jeunes pourrait être l'occasion de mettre en œuvre leurs acquis scolaires, notamment pour les étapes de transcription et de traduction, en plaçant leur propre culture au cœur de la réalisation », avance Jean-Michel Beudet. La prochaine mission de ce programme aura lieu en août 2013.

DES AFFICHES SUR LES ARTS ET PRATIQUES CULTURELLES

Dans le cadre d'une convention cadre établie entre la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF), le Parc amazonien de Guyane et Parcs Nationaux de France, le service communication du PAG a réalisé une série de 4 affiches thématiques mettant en valeur les arts et les pratiques culturelles des différentes populations qui vivent sur les territoires. Il s'agit de supports thématiques se référant pour certaines de ses déclinaisons, à un bassin de vie (par exemple : ciel de case wayana) ou à une approche plus transversale sur l'ensemble du territoire (pagaies sculptées, poterie, utilisation du manioc...). Les 4 affiches sont accompagnées de posters présentant les artistes et artisans créateurs des objets mis en valeur. Le Parc national s'est appuyé sur l'expertise du Musée des cultures guyanaises et de l'Observatoire hommes-milieu Oyapock (CNRS) pour la mise en œuvre de ce projet.



LA VALORISATION DU PATRIMOINE BÂTI

Cases anciennes de Loka, Boniville

Le 19 octobre 2012, la Mairie de Papaïchton, le PAG, la Direction des affaires culturelles, l'architecte des bâtiments de France et les autorités coutumières aluku se sont rencontrés à Loka-Boniville pour faire un point sur le projet de restauration des cases anciennes du village. Cette réunion a permis de définir un cadre technico-administratif pour le suivi du dossier sur lequel le PAG a déjà réalisé un inventaire des maisons et identifié leur propriétaire ou leurs ayant-droit. Ce travail a été complété par le lancement d'une étude de diagnostic architectural. Celle-ci permettra de définir les modalités de restauration du bâti et d'une possible valorisation touristique souhaitée par la commune.



▲ La «Maison Agasso», à Saül © PAG

Saül, pays d'art et d'histoire

La commune de Saül souhaite valoriser la " Maison Agasso ", du nom d'une figure du village ayant fait don de sa maison à la municipalité à sa mort. C'est une maison typique de ce que pouvait être l'habitation des artisans-orpailleurs de Saül. A l'occasion des Journées du patrimoine 2012, le Parc amazonien de Guyane a participé à l'inventaire et au référencement des nombreux objets restés dans la maison et évoquant l'histoire du village. Ce travail s'intègre dans la démarche de labellisation « Pays d'art et d'histoire » engagée par la municipalité auprès de la Direction des affaires culturelles.

ETUDE DES LANGUES SIFFLÉES DANS LES PRATIQUES DE CHASSE

Une première mission en Guyane de ce programme porté par le *Muséu Goeldi* de Bélem et soutenu par le Parc amazonien de Guyane, s'est déroulée en fin d'année 2012 à Camopi. Cette mission menée par J. Meyer, chercheur en bioacoustique, a permis de vérifier la persistance d'une langue sifflée au sein de la communauté Teko. Cette coopération développée avec le Brésil vient enrichir les champs d'études du PAG sur la description des pratiques de chasse. Dans ce cadre, des personnes ressources détentrices de connaissances au sein de la communauté ont été identifiées. Par ailleurs, ces dernières ont fait part de leur souhait de préserver et transmettre ce langage sifflé, élément du patrimoine immatériel des Teko de Camopi, par son étude et sa valorisation.

Une adaptation aux contraintes de la forêt

L'objectif général de ce programme vise la documentation, l'analyse et la description des commu-

nications acoustiques humaines traditionnelles qui sont les plus influencées par le milieu forestier amazonien. Ce sont principalement des langues « sifflées », qui peuvent transcrire par analogie, certains éléments parlés en sons de la nature. « Ces pratiques sont principalement utilisées lors de la chasse, soit pour permettre à des chasseurs isolés de se parler à distance sans que les animaux ne les repèrent, soit pour attirer des proies en imitant leurs appels », détaille Bertrand Goguillon, chef du service patrimoines naturels et culturels du PAG. Ces communications sont le résultat de l'adaptation de l'intelligence productive et perceptive humaine aux contraintes de la forêt dense. En outre, elles reposent sur une connaissance précise du comportement d'une grande diversité d'animaux. Elles sont largement répandues dans le bassin amazonien, mais demeurent peu connues, malgré leur importance dans des activités quotidiennes des populations.

LA MÉMOIRE DE L'APINTI DOON

Chez les Aluku, l'*Apinti doon* est un « tambour parleur » (langage tambouriné) au moyen duquel un langage très codifié est dicté par le son. Servant notamment à annoncer des nouvelles, ce tambour sacré est joué à l'occasion de grandes cérémonies, en particulier lors de l'intronisation et de déplacements du Gran Man, lors des levées de deuil et des rites funéraires. Ce tambour rituel sert aussi à communiquer avec les ancêtres ainsi qu'avec les divinités. Il tire ses origines de l'époque esclavagiste. Les opprimés venant de groupes ethno-linguistiques différents ont établi des stratégies de communication échappant au contrôle des maîtres. L'*Apinti* est un de ces outils de communication qui se sont développés durant le marronnage jusqu'à devenir un marqueur d'identité culturelle, ethnique voire clanique.

Aujourd'hui, la transmission et la pratique de l'*Apinti* se perdent et tendent à disparaître. L'association APFOM a souhaité que l'*Apinti* ne devienne pas un simple instrument de musique, un banal souvenir dans la mémoire des générations futures, ne se retrouvant qu'à travers des documents iconographiques. Avec le soutien du Parc amazonien

de Guyane et du CADEG, l'association porte un projet qui comprend :

- L'initiation à la fabrication des tambours traditionnels.
- La mise en place d'une dynamique d'apprentissage par une pratique régulière dispensée par le référent du village.
- Sensibiliser les jeunes aux savoirs et aux savoir-faire techniques de leurs ancêtres.
- Conserver les tambours en tant qu'éléments patrimoniaux dans un local qui sera dédié à cet effet et serviront lors de fêtes traditionnelles.
- Réaliser des films, photos ainsi que copies au laboratoire du CADEG.

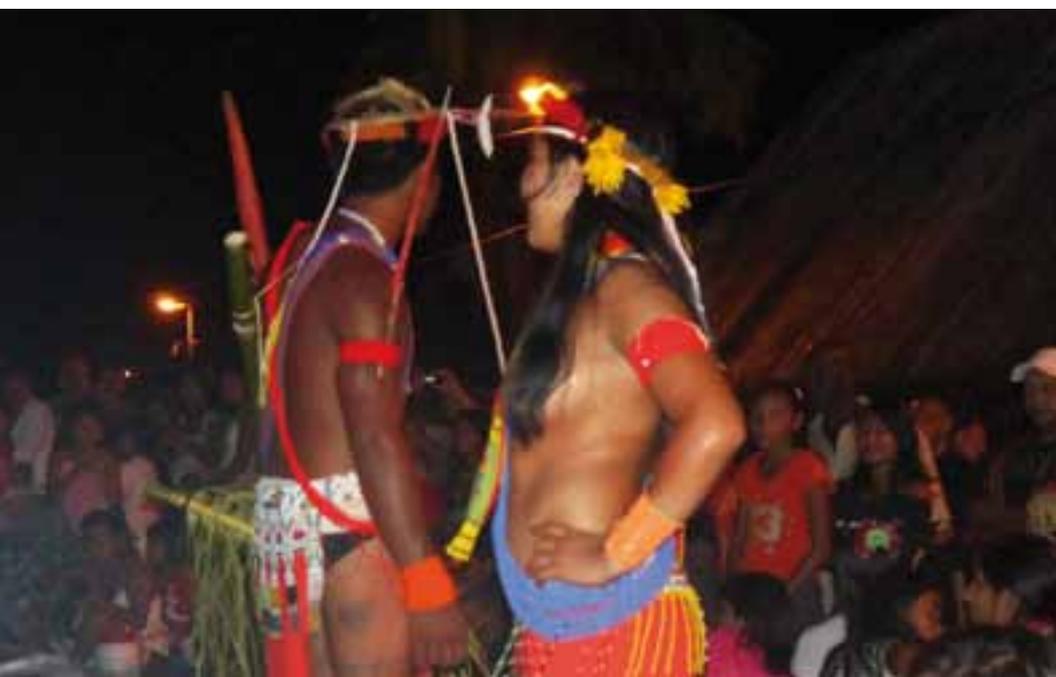
Une réunion d'information à destination de la population s'est tenue en mai 2012 à Loka (Papaïchton). Des séances d'apprentissage à la fabrication des tambours ont débuté en septembre 2012. Une douzaine de personnes, de jeunes adultes principalement, participent pour le moment aux ateliers. En 2013, l'initiation à l'*Apinti* débutera et devrait permettre d'aboutir à une représentation publique.

[5.2] SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES ET SPORTIVES

Sauvegarder et transmettre des patrimoines culturels, favoriser l'expression culturelle et sportive sous toutes ses formes, promouvoir les cultures du territoire et l'interculturalité... Aux côtés des acteurs de la culture et des partenaires institutionnels, notamment les communes, le Parc national apporte un soutien à de nombreuses initiatives émanant d'associations des territoires avec une volonté d'ouverture sur le monde, de garder la culture vivante et de la rendre accessible à tous.

▼ L'incontournable élection de beauté n'échappe pas à la commune de Camopi. Miss Camopi et Mister Camopi paradent ensemble en tenue traditionnelle devant un public complètement séduit. © P. Perbet /PAG

▼ Le tir à l'arc était une activité que l'on pouvait pratiquer lors de la fête communale de Camopi. © P. Perbet /PAG



PANGI UMAN FESTI

Organisé par l'association Afiikan Lutu, le *Pangi Uman Festi* est un temps fort des manifestations culturelles aluku. La réalisation du pangi, ce pagne brodé, est un savoir-faire que les femmes exposent à cette occasion.

Un concours sacrant Miss Pangi est organisé chaque année. Le Parc national soutient cette initiative qui favorise la valorisation

et la transmission du patrimoine culturel de la communauté Aluku. L'édition 2012 s'est déroulée les 12 et 13 octobre à Papaïchton, sous le parrainage d'un des prestigieux chanteurs du fleuve, Prince Koloni. L'apogée du festival fut l'élection de la nouvelle miss Pangi 2012, Fabienne Soutou, qui s'est présentée avec un ensemble brodé de motifs tembe. Le groupe

d'obiaman de Papaïchton «Djadja Okolo Bushi» a offert une prestation aussi intense qu'ésotérique. Plus tard dans la soirée, le public a pu admirer le défilé d'une talentueuse styliste de Loka, Sylvianne Blakaman, dont les créations mêlent tissus européens, africains, créoles et bushinengue. Prince Koloni a clôturé la journée par un concert.

PROJETS ET MANIFESTATIONS SOUTENUS PAR LE PARC NATIONAL EN 2012

DESCRIPTION DU PROJET	PARTENAIRE BENEFICIAIRE DE LA CONVENTION
Projet de revalorisation du tambour <i>apinti doom</i>	APFOM
Reconstruction du carbet communautaire d'Elahé	Association Kalipo (Taluen)
Projet enregistrement vidéo et sonore contemporain des chants de Kalawu	Association Kalipo (Taluen)
Festival des rythmes sacrés	Association Phares et productions
Fête communale Camopi	Associaton Kumaka (Camopi)
Rencontre régionale des acteurs de l'éducation à l'environnement	Association GRAINE Guyane (Cayenne)
Mayouri Dilo	SEPANGUY (Cayenne)
Réalisation d'un catalogue d'exposition «Camopi, un nouveau regard»	AMECAM (Camopi) / Musée des cultures guyanaises
Marché artisanal du Maroni	Association Afiikan-lutu (Maripa-Soula)
Organisation de manifestations culturelles et sportives	Association Afiikan-lutu (Maripa-Soula)
Pangi Uman Festi	Association Afiikan-lutu (Maripa-Soula)
Atelier d'initiation à l'art et aux musiques bushinengue à Papaïchton	Associations Ketebe et New Loukou (Papaïchton)
Journée d'animation sur la danse contemporaine à destination des jeunes de la commune de Maripa-Soula	Association S'Time
Mise en place d'actions de sensibilisation au respect de l'environnement dans le cadre de la Semaine du développement durable	Associations New Loukou, Afiikan Lutu, Kepetomak-Tamo et Kalipo (Haut-Maroni)
Festival de musique	Association force 3

MUSÉES D'AMAZONIE EN RÉSEAU : 2^E RENCONTRES TRANSFRONTALIÈRES

Le Parc amazonien de Guyane était partenaire de l'organisation de la seconde « rencontre transfrontalière », qui s'est tenue du 30 novembre au 2 décembre 2012, à Saint-Georges-de-l'Oyapock.

S'inscrivant dans le cadre du programme de coopération transfrontalière « Musées d'Amazonie en réseau », porté par le *Museu Paraense Emilio Goeldi* (Belém), le *Stichting Surinaams Museum* (Paramaribo) et le Musée des cultures guyanaises (Cayenne), cette rencontre a réuni plus de 70 acteurs et représentants culturels de Guyane, du Brésil, du Suriname et du Guyana. Son objectif : développer la coopération entre les musées du plateau des Guyanes afin de valoriser leurs collections et trouver des solutions communes aux enjeux patrimoniaux contemporains.

Quatre ateliers thématiques ont été organisés :

- La conservation du patrimoine culturel immatériel : moyens et résultats.
- Construire et faire vivre un musée, l'approche participative.
- La transmission du patrimoine à l'école .
- La commercialisation de l'artisanat.

Le PAG a participé à l'animation du premier atelier sur le patrimoine culturel immatériel. Quels sont les moyens de le préserver et de le valoriser ? Quelles en sont les conséquences ?

Différents projets en cours ont été présentés, avec notamment celui de l'inventaire participatif des objets et espaces liés au rituel du maraké Wayana-Apalai par le Service régional de l'inventaire langues et patrimoines et les représentants de l'association Kalipo (Taluen) .

Durant l'atelier, les représentants brésiliens et guyanais de cette communauté se sont rencontrés. Devant le partage des enjeux et la volonté d'avancer conjointement, ils ont appelé les institutions franco-brésiliennes à apporter leur soutien à des échanges transfrontaliers, identifiés comme mesure de sauvegarde. La venue en Guyane d'une délégation des Wayana-Apalai du Brésil en 2013, au cours d'une des actions de sauvegarde mises en œuvre (captation vidéo des chants du Kalawu), a été envisagée.



▲ Le projet Musées d'Amazonie en réseau est désormais en ligne sur : <http://amazonian-museum-network.org/fr/les-collections>

PAROLES D'ADMINISTRATEURS.....	50
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	53
LE COMITÉ DE VIE LOCALE.....	55
ORGANIGRAMME.....	56



6

GOUVERNANCE

ABSTRACT 5 *Governance*

The French Guiana Amazonian Park is now a part of French Guiana's institutional landscape. The PAG maintained its ties with local and traditional authorities by working closely with them to finalise the project for the territories shared by all : the charter. The Board of Directors and the director receive the support of the Scientific Council to deal with research and knowledge stakes on the National Park territories. They also receive the support of the Local Life Committee, that strengthen the voice of local users within the governing bodies of the National Park.

Le Parc amazonien de Guyane fait désormais partie du paysage institutionnel guyanais. Le PAG a entretenu ses relations avec les collectivités locales et les autorités coutumières, par un travail de proximité pour finaliser le projet de territoires partagé par tous : la charte. Le conseil d'administration, organe décisionnel, et le directeur s'appuient sur le conseil scientifique pour traiter des sujets de recherches et des enjeux de connaissances sur les territoires du PAG. Ils s'appuient également sur le comité de vie locale qui permet l'expression des usagers des territoires au sein des instances du Parc national.

[6.1]

PAROLES D'ADMINISTRATEURS...

Le conseil d'administration (CA) du Parc amazonien de Guyane s'est réuni trois fois durant l'année 2012, le 2 février, le 26 juin et le 25 octobre.

Parmi les dossiers ayant suscité des débats, donc une forte participation des administrateurs, le projet de charte du territoire, les questions relatives à l'orpaillage illégal ou la ZAR (Zone d'accès réglementé). Extraits.



CONCERNANT LA CHARTE

Le projet de charte a alimenté les débats lors de réunions du CA en 2012. Il en a été question lors des trois réunions de l'année. La charte était au cœur des discussions le 02 février et le 26 juin. Le projet final, en vue de la consultation formelle des institutions puis enquête publique, était présenté aux administrateurs.



© M. Briswalter
CA du 2 février 2012
La conseillère régionale **Hélène SIRDER** demande le retrait de ce point à l'ordre du jour :
« Le projet ne paraît pas suffisamment mûr pour envisager les consultations formelles. De plus, la Région est en train de consulter les communes et souhaite avoir le temps de récolter les remarques et avis de chacun avant de se prononcer sur ce projet de charte. La Région est consciente qu'il y a un timing administratif à respecter mais il reste des questions ».

CA du 26 juin 2012

Hélène SIRDER est satisfaite des réponses du PAG sur le dossier charte :
« Avec la complexité de gestion du territoire, la Région met en place une stratégie de mise en cohérence des documents d'aménagement du territoire en fonction des compétences et attentes de chacun. Les populations sont au cœur des politiques de développement. Le dernier courrier du PAG adressé à la Région répond aux questionnements et satisfait la collectivité régionale ».



CA du 2 février 2012

Jean MONPERA, chef coutumier Teko de Camopi :
« Je souhaite que la charte continue et qu'on puisse avancer. Je veux visualiser la présentation de la charte. Je suis du territoire et je vis quotidiennement des difficultés. Je suis à même de constater les actions positives du Parc amazonien et je souhaite que cela se poursuive. Je ne veux pas que l'on s'oppose à la charte pour des raisons politiques, car ce qu'attend la population, c'est du concret. On doit travailler ensemble car c'est l'avenir qui est en jeu ».

la charte pour des raisons politiques, car ce qu'attend la population, c'est du concret. On doit travailler ensemble car c'est l'avenir qui est en jeu ».

CA du 2 février 2012

Atipaya ALOIKE, représentant du Gran man des Wayana : « ... Je pense que la charte est une bonne chose. Il faut certes prendre le temps de réfléchir mais pas trop quand même car les difficultés du territoire sont de jour en jour plus criantes. Cela fait 2 ans que des réunions sont organisées pour parler de la charte, et il faut à un moment, donner le top départ. Le fait de reporter l'échéance de la charte risque même de voir des avis contraires émerger car le temps semblera trop long. Il faut travailler ensemble pour l'avancée du territoire ».



CA du 2 février 2012

Rodolphe ALEXANDRE, président de Région : « Le travail du PAG n'est pas en cause. Il faut une appropriation de ce document par les élus, il faut que les élus aient le sentiment que tous les points ont été abordés... ».



CA du 2 février 2012

Lydie RENAUD, présidente du CVL, habitante de Camopi est favorable à ce que le projet de charte soit présenté : « Il y a un travail engagé depuis un certain temps et ce travail a payé car les habitants commencent à comprendre ce qu'est la charte.

Je trouve dommage de ne pas continuer sur cette bonne marche. Les administrateurs du fleuve sont venus spécialement pour discuter de la charte ».



CA du 2 février 2012

Tristan BELLARDIE, adjoint au maire de Maripa-soula : « Il ne s'agit pas d'aller plus vite que la musique. Ce document n'est pas nouveau et il y a eu plusieurs réunions d'explication et de concertation, du moins pour la commune de Maripa-soula. Je souhaite que le travail sur la charte se poursuive. Les politiques et les communautés sont associés à la charte depuis le début... ».



CA du 26 juin 2012

Bernard THIBAUT, Président du conseil scientifique dit que « le projet de charte tel qu'il est à l'heure actuelle peut être amélioré, mais le document est abouti et opérationnel ».



CONCERNANT L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

Concernant l'orpillage illégal, en fin de séance des CA, un point est fait régulièrement sur la situation de l'orpillage illégal depuis 2008 sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane. Voici quelques réactions des administrateurs et du représentant du commissaire du Gouvernement :



CA du 26 juin 2012

Philippe LOOS, directeur de cabinet à la préfecture de Guyane : « L'opération Harpie n'a certes pas éradiqué l'orpillage illégal en Guyane mais joue un rôle important dans la diminution et la contention des chantiers. Le PAG est un acteur important dans la lutte contre l'orpillage illégal sur le territoire du PAG, notamment par le biais des données que font remonter

CA du 25 octobre 2012

Hermann CHARLOTTE, président du CA du PAG : « Je rappelle que les 5 maires se sont réunis et ont pris l'initiative d'écrire au Président de la République concernant la situation de l'orpillage illégal en Guyane. C'est ainsi qu'en date du 21 septembre, une lettre cosignée par les maires des 5 communes et les grands élus a été adressée au Président de la République. Nous sommes maintenant dans l'attente d'une réponse du Président ».



CA du 2 février 2012

Tristan BELLARDIE : « Une fois que "le ménage a été fait" à Dorlin, les clandestins brésiliens ont réinvesti tous les sites autour. Il faut pouvoir arriver au volet pénal. Les français ont de plus en plus un sentiment d'injustice, je prends l'exemple du fait qu'un jeune aura une amende de 90 euros s'il ne porte pas son casque, alors qu'un garimpeiros qui détruit l'environ-

CA du 26 juin 2012

Général Bernard METZ, Commandant des forces armées en Guyane : « Je ne remets pas en cause les données délivrées par le PAG, cependant je souhaite que l'on progresse en termes d'affichage des différents éléments. La lutte contre l'orpillage illégal n'est pas simplement mettre en place des forces de sécurité... Pour sortir de cette dynamique malsaine, il faut que chacun à son niveau prenne sa responsabilité et fasse ce qu'il faut pour premièrement ne pas faciliter la tâche aux orpailleurs illégaux et deuxièmement se réapproprier le territoire... ».



CONCERNANT LA ZONE D'ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Un autre enjeu a suscité des réactions durant cette année : un dossier ouvert lors de débats sur la charte, la question de la ZAR (Zone d'accès réglementé). Cette zone a été mise en place dans les années 70 pour des raisons d'ordre sanitaire, sécuritaire et de protection des modes de vies à un moment où les populations n'avaient pas trop de contact avec la zone côtière de la Guyane et étaient peu immunisées contre certaines maladies. Depuis, la situation sur ces territoires a évolué et la légitimité de la ZAR est remise en cause. A la demande de certains élus, appuyés par le Parc national et sur la base d'une étude menée par l'établissement en 2009, le préfet propose la création d'un groupe de travail qui sera chargé d'étudier un projet de réforme de l'arrêté de la ZAR.

CA du 25 octobre 2012

Lydie RENAUD : « Le maire de Camopi n'est pas contre la ZAR, loin de là. Son souhait c'est que le bourg de Camopi uniquement soit enlevé de la ZAR ».

CA du 25 octobre 2012

Jean MONPERA : « Je souhaite que le débat sur la ZAR se passe dans mon village afin de pouvoir expliquer la situation à la population. Je ne veux pas que la décision soit prise sur le littoral. La population et le maire doivent se réunir pour en discuter ».

CA du 25 octobre 2012

Hermann CHARLOTTE : « La ZAR n'est pas liée au PAG, cet arrêté existait bien avant la création du parc. Le PAG en tant que facilitateur a pris le sujet « à bras le corps » pour tenter de faire évoluer les choses mais le PAG n'a pas de pouvoir décisionnel sur la ZAR ».

CA du 25 octobre 2012

Claude DJANI, Conseiller général de Maripa-Soula, « la ZAR est encore une situation qui démontre que c'est le littoral ou la métropole qui imposent leurs décisions au territoire. C'est aux maires des communes et à la population de décider de la suppression ou non de la ZAR car ils vivent sur place et en subissent les conséquences... ».



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2012

Représentants de l'Etat

Jean Leduc	Le directeur du service déconcentré chargé de la protection de la nature et du développement durable
représenté par Arnaud ANSELIN	
Philippe DAMIE	Le directeur du service général de l'agence régionale de la santé.
Xavier VANT	Le directeur du service déconcentré chargé de l'agriculture et de la forêt
Gilles MORVAN	Le directeur du service déconcentré chargé de l'équipement
Michel COLARDELLE	Le directeur du service déconcentré chargé de la culture
Didier FOURNIER	Un représentant du ministre de l'éducation nationale et de la recherche : le délégué régional à la recherche et à la technologie de la Guyane
Joël DURANTON	Le directeur du service déconcentré chargé de l'industrie
Général Bernard METZ	Un représentant du ministre de la défense : le commandant supérieur des Forces armées de Guyane
François QUINTIN	Le directeur du service déconcentré chargé du tourisme
Vincent BOUVIER	Un représentant du ministre de l'outre mer : le délégué général à l'Outre-mer

Représentants des collectivités territoriales et des autorités coutumières

Rodolphe ALEXANDRE	Le président du Conseil régional
Hélène SIRDER	Un conseiller régional
Alain TIEN-LIONG représenté par M. Fabien CANAVY	Le président du Conseil général
Claude DJANI	Un conseiller général
Jean-Pierre ROUMILLAC	Le président de l'Association des maires
Léon BERTRAND	Le président de la Communauté de communes de l'Ouest guyanais
Justin ANATOLE représenté par M. Laurent YAWALOU	Le président de la Communauté de communes de l'Est guyanais
René MONERVILLE	Le maire de la commune de Camopi
Richard LOBI	Le maire de la commune de Papaïchton
Tobie BALLA	Le maire de la commune de Maripa-Soula
Hermann CHARLOTTE	Le maire de la commune de Saül
Charles RINGUET	Le maire de la commune de Saint-Elie
Jean MONPERA	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du moyen Oyapock, des hameaux situés sur les rives de la rivière Camopi et du centre bourg de la commune de Camopi
Jacky PAWEY	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Oyapock et des hameaux de Trois-Sauts
Romain BALLA	Le représentant de l'autorité coutumière du centre bourg de la commune de Maripa-Soula
Atipaya ALOIKE	Le représentant de l'autorité coutumière des hameaux du haut Maroni de la commune de Maripa-Soula
Chimili BOUSSOUSSA	Le représentant de l'autorité coutumière du centre bourg et des hameaux de la commune de Papaïchton

Personnalités qualifiées

Bernard THIBAUT	Le président du Conseil scientifique
Lydie RENAUD	Le Président du comité de la vie locale
Harry CONTOUT	La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Guyane
Didier TCHA	La Chambre d'agriculture de la Guyane
Guylaine BOURGUIGNON	La Chambre de commerce et d'industrie de la Guyane
Benoit de THOISY	Un représentant d'associations de protection de l'environnement (association KWATA)
Claude SUZANON	Un représentant d'associations de protection de l'environnement (association SEPANGUY)
Guillaume FABBRI	Un représentant d'associations dans le domaine économique, social et culturel, (association des amis de l'école de Camopi /AMECAM)
Faufé DJABA	Un représentant d'associations dans le domaine économique, social et culturel, (association KAWINA)
Juliette GOUSSET	Une personnalité compétente dans le domaine du tourisme
Alain HERMES	Une personnalité compétente dans le domaine du tourisme (Takarai tour)
Marie-Paule JEAN-LOUIS	Une personnalité compétente dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel (Musée des cultures guyanaises)
Samuel TISSERAND	Un représentant d'associations de chasseurs (association Tcho danbwa)
Bernard CRESSENS	Une personnalité désignée par le ministre chargé de la protection de la nature
Nicolas KARR	Le directeur régional de l'ONF
Micky JACOBIE	Un représentant du personnel

[6.2] LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE EN 2012

Jean-Jacques De GRANVILLE	Botaniste phyto-écologue, spécialiste des milieux naturels guyanais
Philippe GAUCHER	Herpétologiste au CNRS
Cécile RICHARD-HANSEN	Spécialiste de la grande faune amazonienne à l'ONCFS
Olivier TOSTAIN	Ornithologue, spécialiste des milieux naturels guyanais
Jérôme ORIVEL	Entomologiste au CNRS, laboratoire de Petit Saut
Bernard THIBAUT	Biomécanique des arbres, et directeur de l'unité mixte de recherche Ecofog
Serge MULLER	Professeur en biologie végétale à l'Université de Metz, membre du conseil national pour la protection de la nature
Jérôme CHAVE	Biodiversité et changements climatiques, directeur de recherche au CNRS
Eric HANSEN	Police de la nature, Délégué régional de l'ONCFS
Valéry GOND	Chercheur en télédétection au CIRAD
Philippe WENG	Hydrogéologue
Sandrine RICHARD	Chimiste, spécialiste des milieux aquatiques, responsable de l'environnement au CNES-CSG
Pierre Yves LE BAIL	Ichtyologue, directeur de recherche à l'INRA
Alain THOMAS	Hydrobiologiste à l'Université de Toulouse
Marie FLEURY	Ethno-botaniste au Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN)
Serge MAM LAM FOUCK	Historien, professeur des universités, directeur de recherche à l'UAG
Anna ROOSEVELT	Préhistorienne, archéologue à l'Université de Chicago
Richard PASQUIS	Géographe, directeur du CIRAD
Alexis TIOUKA	Spécialiste du droit des peuples autochtones
Pierre GRENAND	Anthropologue
Bernard CARME	Professeur en médecine tropicale, directeur de recherche au CHU de Cayenne
Catherine AUBERTIN	Economiste, directrice de recherche à l'IRD
Maude ELFORT	Juriste, maître de conférence à l'UAG
Didier BERAUD	Chimiste, expert en valorisation des ressources naturelles à l'UAG
Christoph JASTER	Directeur du Parc national des montagnes Tumucumaque (Brésil)
Dominique TILKIN GALLOIS	Anthropologue à l'Université de Sao Paulo, expert auprès du gouvernement de l'Amapa (Brésil)

BILAN DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique (CS) est une instance consultative auprès du conseil d'administration et du directeur. Ses 27 membres sont des personnalités qualifiées dans les sciences de la vie, de la Terre et dans les sciences humaines et sociales. Ils sont nommés par le préfet.

Le conseil scientifique assure un rôle d'appui et d'expertise sur les questions touchant à ses compétences et certains projets pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Débats sur des sujets d'actualité

En 2012, le conseil scientifique s'est réuni à Ré- mire-Montjoly à deux reprises, en mai et en décembre. Les séances de travail étaient regroupées sur 2 journées pour prendre connaissance et débattre des points d'avancée sur les programmes scientifiques du PAG, et examiner des projets de recherches soumis au PAG par d'autres

organismes. En outre, les membres du CS ont longuement débattu sur des sujets d'actualité liés à la charte, comme l'avenir des zones de droits d'usage (ZDUC), de la zone d'accès réglementé (ZAR) et l'important dossier de l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages liés à leur utilisation (APA).

Orpailage : le conseil scientifique réaffirme sa position

Lors de la séance du mois de décembre, les membres du CS ont adopté une motion sur la situation de l'orpailage illégal, la quatrième sur le sujet depuis la mise en place de cette instance. « *Aujourd'hui, fin 2012, l'ensemble des informations et documents, présentés lors de la dernière réunion du CS, ou accessibles par la presse scientifique ou grand public, nous conduit à dresser un constat ex-*

trêmement alarmant », expriment unanimement les scientifiques. Dénonçant notamment « *le pourrissement actuel de la situation sur le front de l'orpailage illégal en Guyane française* », les membres du CS « *prient instamment tous ceux qui ont les pouvoirs et les moyens d'agir, de le faire vite et fort, en unissant leurs volontés pour rétablir la situation de droit et protéger les populations menacées* ».



▲ Les membres du conseil scientifique sur la crique Memora / Olivier Tostain, écologue, fait un inventaire ornithologique depuis le haut de l'inselberg Memora © G. Feuillet / PAG

MISSION DE RECONNAISSANCE SUR LA CRIQUE MEMORA

Dans le cadre de ses missions, le Parc amazonien de Guyane a lancé une réflexion relative à un projet touristique sur la commune de Camopi concernant l'aménagement et l'équipement d'un itinéraire de découverte de la zone cœur, sur la crique Memora et jusqu'à l'inselberg Susu Bela. Cet itinéraire, repéré par M. Monerville, porteur de projet local et actuel maire de la commune, permet d'accéder à l'inselberg Susu Bela par la crique Memora, dont l'embouchure est située à 25 km en aval du bourg de Camopi.

Pour Cédric Cuffit, chargé de mission tourisme au PAG, l'un des principaux objectifs de ce projet est de « faciliter l'accès et la découverte du cœur de parc national au grand public. C'est une mission qui incombe à l'Etablissement ». La réalisation d'un tel itinéraire contribuerait également à « dynamiser le développement touristique de la commune à travers la création d'une offre attractive et structurante, tout en minimisant le risque d'une mauvaise acceptation sociale de l'activité, car l'aménagement est éloigné des zones de vie ».

En 2012, le PAG a initié la concertation locale et organisé une mission de reconnaissance et d'expertise du conseil scientifique (CS) de l'Etablissement public, conformément à ce qu'avaient souhaité les conseillers lors de la séance du 1er décembre 2011. Cette mission, qui comprenait plusieurs membres du conseil scientifique et des agents du PAG*, a eu lieu du 13 au 16 mai 2012. Cela a permis aux membres du CS de découvrir la configuration générale du terrain afin de disposer d'une base d'informations pour calibrer le niveau d'investigation nécessaire au projet. Ils ont également pu identifier et formuler des recommandations pour le développement d'un éventuel projet touristique : « des espèces protégées et rares ont été vues sur l'itinéraire. Nous avons également pu constater la fragilité du tapis végétal qui recouvre l'inselberg et qui ne supporterait pas une fréquentation régulière, même minime. C'est d'autant plus problématique

que la roche est extrêmement glissante et que le réflexe est de prendre appui sur les parties végétales. En cas d'ouverture au public, il faudra donc prévoir des mesures de contournement et bien penser les aménagements sécurisés », cite comme exemple l'écologue Olivier Tostain.

Pour Bernard Thibault, le président du conseil scientifique, cette mission a permis de confirmer le potentiel touristique du projet : « on a une belle diversité de milieux et une qualité paysagère indéniable. Cela pourrait constituer une vitrine intéressante du PAG dans sa capacité à valoriser les patrimoines et les actions de développement durable ».

La concertation et le partage des objectifs de ce projet touristique doivent maintenant se poursuivre avec la commune et les acteurs locaux. Des études de faisabilité technique, économique, botanique, archéologique (...) devront aussi être mises en œuvre d'ici 2014.

* Membres de la mission : Pierre-Yves Le Bail (ichtyologue), Catherine Aubertin (économiste), Olivier Tostain (écologue), Frédéric Blanchard (Région Guyane), Bérengère Blin (PAG-directrice adjointe), Bertrand Goguillon (PAG- chef service PNC), Cédric Cuffit (PAG-chargé de mission tourisme), Guillaume Feuillet (PAG-service communication), Jammes Panapuy, Bertrand Pawey, Henry Civette (PAG-Délégation territoriale de l'Oyapock).



L'économiste Catherine Aubertin franchissant un criquet sur le sentier longeant la crique Memora. © G. Feuillet / PAG ▶

[6.3] LE COMITÉ DE VIE LOCALE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

Collège des usagers, organismes, associations et personnalités

Seefiann DEIE	Le président du conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengue
Delphine BENOIT	La représentante du centre santé de Camopi bourg
Laurence PIRON	La représentante des enseignants du territoire du Parc amazonien de Guyane
Renaud SAKEU	Un artisan du Parc amazonien de Guyane
Eric TANI	Le représentant des commerçants du Parc amazonien de Guyane
Justin RAYMOND	Le représentant des opérateurs touristiques du Parc amazonien de Guyane
Joachim ETIENNE	Le représentant des agriculteurs du Parc amazonien de Guyane
Demoï DJANI	Le représentant des chasseurs du Parc amazonien de Guyane
Colonel Didier LAUMONT	Le représentant de la Gendarmerie de Guyane
Denis GIRARD	Le représentant des autres services publics présents sur le territoire du Parc national

SUPPLEANTS Le représentant du centre santé de Camopi bourg, (à désigner en 2011); le représentant des enseignants du territoire du Parc amazonien de Guyane, M. Paul BEAUSOLEIL; un artisan du Parc amazonien de Guyane, M. Carlos ADAOUDÉ; le représentant des commerçants du Parc amazonien de Guyane, M. Pierre BOUSSOUSSA; la représentante des opérateurs touristiques du Parc amazonien de Guyane, M^{me} Colline N'GUYEN; le représentant des agriculteurs du Parc amazonien de Guyane, M. Cyril YANG; le représentant des chasseurs du Parc amazonien de Guyane, M. Charles MISO; le représentant de la Gendarmerie de Guyane, Lieutenant Didier BOUIX; le représentant des autres services publics présents sur le territoire du Parc, M. Laurent MARIE-LOUISE

Collège des représentants des habitants

Martial MATA	Le représentant des habitants de Camopi bourg, secteur de l'Oyapock
Sandra SUITMAN	La représentante des habitants de Saint-Soi, secteur de l'Oyapock
Lydie RENAUD	La représentante des habitants de La Camopi, secteur de l'Oyapock
Jean-Marc ZIDOC	Le représentant des habitants de Trois-sauts, secteur de l'Oyapock
Joël ALIMANHE	Le représentant des habitants de Kayodé/Elaé, secteur du Maroni
Linia OPOYA	La représentante des habitants de Twenke/Taluen, secteur du Maroni
Mataliwa KULIYAMAN	La représentante des habitants de Antecume Pata Pidima, secteur du Maroni
Samagnan DJO	Le représentant des habitants du Bourg de Maripa-Soula, secteur du Maroni
Antoine DINGUIOU	Le représentant des habitants du Bourg de Papaïchton, secteur du Maroni
Théo BALLA	Le représentant des habitants de Loka et ses écarts, secteur du Maroni
Jean-Paul GOUDOT	Le représentant des habitants du Bourg de Saül, secteur Centre

SUPPLEANTS Le représentant des habitants de Camopi bourg, secteur de l'Oyapock, M. Richard MASSILI; le représentant des habitants de Saint-Soi, secteur de l'Oyapock, M. Paul YAKALI; le représentant des habitants de La Camopi, secteur de l'Oyapock, M. Michel CHAUMIER; le représentant des habitants de Trois-Sauts, secteur de l'Oyapock, M. Frédéric LASSOUKA; le représentant des habitants de Kayodé/Elaé, secteur du Maroni; le représentant des habitants de Twenke/Taluen, secteur du Maroni; le représentant des habitants d'Antecume Pata Pidima, secteur du Maroni, M. Waitu KULIYAMAN; le représentant des habitants du Bourg de Maripa-Soula, secteur du Maroni, M. Lama TOPO; la représentante des habitants du Bourg de Papaïchton, secteur du Maroni, M^{me} CyriLia ADAÏA; la représentante des habitants de Loka et ses écarts, secteur du Maroni, M^{me} Ghislaine AFFANISI; la représentante des habitants du Bourg de Saül, secteur Centre, M^{me} Cécile CHARLE

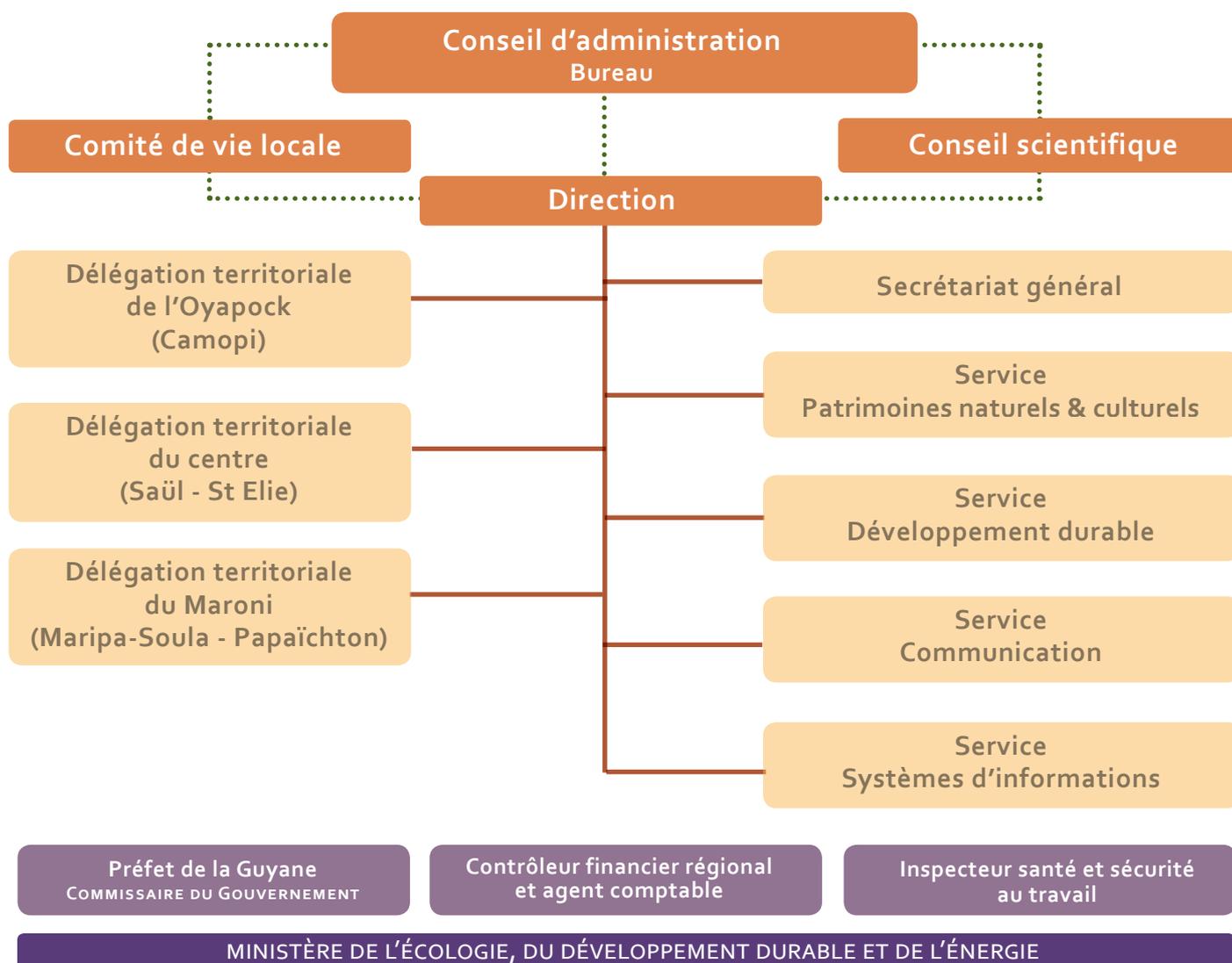
Le comité de vie locale (CVL) est une instance consultative à l'instar du conseil scientifique. Il assiste le conseil d'administration et le directeur du Parc amazonien de Guyane. Le CVL est composé de 21 membres qui sont des représentants des usagers, habitants, socio-professionnels et organismes des territoires. Le CVL permet notamment de faire remonter les préoccupations et propositions émanant des territoires. Il s'appuie en partie sur les conseils d'habitants mis en place au sein des 11 bassins de vie des territoires concernés par le PAG.

En 2012, le CVL s'est réuni le 15 novembre à Cayenne. Au cours de la séance, plusieurs points d'actualité ont été abordés comme la lutte contre l'orpaillage illégal, la charte ou encore la démarche de modernisation des ZNIEFF. Le PAG a également fait le point sur l'implication de l'établissement sur des programmes tels que « plantons le décor » et le projet touristique Memora sur l'Oyapock, ainsi que le marché artisanal de Maripa-Soula et l'exploitation des ressources forestières sur le Maroni. Lors de cette séance, les représentants des populations et des usagers du territoire du Parc national ont fait remonter un certain nombre de problèmes et de difficultés auxquels ils doivent faire face au quotidien, comme l'utilisation abusive d'équipements publics par des personnes en situation irrégulière, le pillage du carburant dans l'enceinte

même des centrales électriques, vols qui, de surcroît, contribuent à alimenter les chantiers d'orpaillage clandestin. Les habitants de Trois-Sauts, sur l'Oyapock, ont fait part de leur volonté à pouvoir continuer leurs activités traditionnelles sur leur territoire historique, qui s'étend au-delà de la frontière brésilienne. Enfin les membres du CVL ont affirmé leur souhait de voir l'or illégal saisi réinvesti dans des projets au bénéfice des territoires directement impactés par l'orpaillage illégal. Ce dernier point conforte ainsi la position prise par le Parc amazonien de Guyane dans le courrier adressé le 31 octobre 2012 au Premier ministre par le président du CA.

Ces revendications ont fait l'objet de 4 motions adoptées à l'unanimité par les membres du CVL.

[6.4] ORGANIGRAMME DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE



LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE AU SOMMET DE LA TERRE 2012

La création d'un parc national en Guyane avait été annoncée au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 par le Président François Mitterrand, accompagné d'élus de Guyane, parmi lesquels Elie Castor et Antoine Karam.

20 ans après, le Parc amazonien de Guyane faisait partie de la délégation de la Région Guyane qui a participé au sommet Rio +20. Au pavillon France, le directeur du PAG a accueilli le grand chef Raoni pour un échange sur les aires protégées d'Amérique du Sud et les populations autochtones. Le 12 juin 2012, le PAG a été invité par le WWF à présenter une contribution à l'atelier sur le thème de l'orpaillage illégal en Amazonie «Gold in Amazon» (Colombie, Pérou, Chili, Brésil, Guyane étaient représentés).



▲ Le directeur du PAG échangeant avec le chef Raoni. © A. Cadi / FDB



LES RESSOURCES HUMAINES.....	58
EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	61
GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE.....	62
LES GRANDES LIGNES DU BUDGET.....	63
ORGANISATION DE LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE..	66
COMMUNICATION ET FILMOGRAPHIE.....	67

7

LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

THE LIFE OF THE INSTITUTION

The public institution continued to install infrastructures and facilities within its three ranger districts to provide personnel with favorable working conditions. Hiring continued based on the objectives and missions of the French Guiana Amazonian Park, particularly within the ranger districts. Professionalization and development of the employees skills were highlighted in a wide range of life long trainingcauses.

L'Établissement public a poursuivi l'installation des infrastructures et des équipements au sein des trois délégations territoriales afin de donner aux personnels les moyens de travailler dans de bonnes conditions. Le recrutement s'est poursuivi, en adéquation avec les objectifs et missions du Parc amazonien de Guyane, notamment au sein des délégations territoriales. L'accent a été mis sur la professionnalisation et le développement des compétences des agents à travers un important dispositif de formation continue.



▲ Des agents du PAG réunis aux Iles du Salut lors du séminaire interne le 11 septembre 2012. © PAG

[7.1] LES RESSOURCES HUMAINES

92 AGENTS PERMANENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le 10 juillet 2012, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est prononcé favorablement sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Le plan d'actions 2012-2013 ainsi que son dispositif d'actualisation et de suivi ont tous deux recueilli un avis favorable du CHSCT lors de sa réunion du 24 octobre 2012 et sont aussitôt entrés en application. Tous les agents ont été associés à la collecte et au classement des risques (DU) et à la

définition des actions retenues pour diminuer la gravité, la neutraliser et même la supprimer.

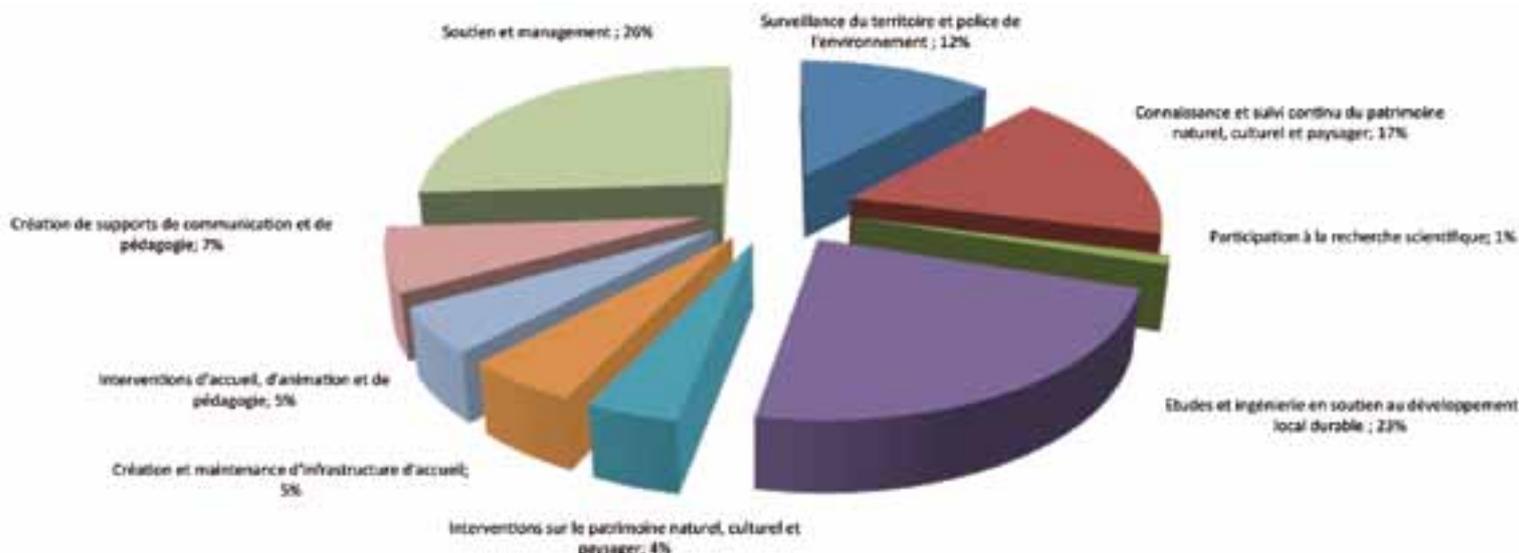
Une évaluation de la pertinence et de l'efficacité des actions appliquées sera pratiquée chaque année, notamment sur avis des agents, afin que ceux-ci aient la possibilité de formuler leur opinion sur les mesures qui leur paraissent le plus à même de contribuer à l'amélioration de l'environnement de leur poste de travail.

GESTION DU TEMPS

La démarche de comptabilisation du temps de travail est un outil de pilotage qui permet de rendre compte de l'activité des agents et ainsi de vérifier la pertinence de la répartition des ETP (équivalents temps plein) par domaine d'activité et de l'ajuster si nécessaire.

La liaison directe avec le contrat d'objectifs de l'Etablissement public trouve toute son utilité. Les points mensuels auprès des services servent de base solide à l'avancement du travail et à l'affectation des ressources humaines.

▼ Répartition du temps de travail des agents par domaine du COB.



APPLICATION DE LA NOTE DE GESTION SUR LA DÉPRÉCARISATION DES AGENTS CONTRACTUELS

La note de gestion, qui précise les modalités de recrutement et de rémunération des agents contractuels des parcs nationaux et de l'Agence des aires marines protégées, a été mise en application au Parc amazonien de Guyane après discussions et validation avec le contrôleur financier et présentation aux commissions paritaires.

PLAN DE FORMATION

Le plan de formation 2012 a été, à l'instar des précédents, un outil d'adaptation des compétences des agents du Parc amazonien de Guyane (PAG) aux enjeux et missions qui leur sont dévolus, notamment dans le cadre de la charte et du contrat d'objectifs. Il s'inscrit naturellement dans les dimensions d'amélioration continue et actualisation de l'organisation du PAG dans le but d'optimiser le service rendu par le Parc national.

Un marché public a permis de mettre en œuvre 56 formations effectives, soit un volume de 333 jours de formation (3 184 jour.hommes de formation). Le budget formation de l'année 2012 s'est élevé à 122 062€ (dont 81 212 € de coûts pédagogiques).

Afin d'optimiser l'impact de cet outil, notamment auprès des agents les plus en difficulté sur le plan des connaissances de base, le PAG a fait procéder à des tests de positionnement par un prestataire externe, dont le bilan doit permettre en 2013 de tracer des trajectoires de formation encore plus adaptées.

Les principaux domaines de formation ont été les suivants :

- Santé / sécurité : évacuation et entraînement sur feux réels, formation CEFE.
- Police de la nature : commissionnement.
- Enjeux et logique d'acteurs : formation charte.
- Sciences : formations dans le cadre du programme BEST Pécari à lèvres blanches.
- Connaissances de base : acquisition des compétences clés en situation professionnelle.
- Ressources humaines : gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Management : conduite de projet, management d'équipe et de projet.

Les effectifs au 31/12/12

Nombre de postes budgétaires	89
Nombre de postes hors plafond d'emploi *	3
TOTAL	92

* Postes LEADER, VSC et apprentissage

Les effectifs (ETP / ETPT) au 31/12/12

Equivalent temps plein (ETP)	78,8
Equivalent temps plein travaillés (ETPT)	82,8

Nombre de postes au 31/12/12

Catégorie	Titulaires	Contractuels	Total
A	6	19	25
B	4	16	20
C	8	36	44
Hors plafond*	0	3	3
Total	18	74	92

* Postes LEADER, VSC et apprentissage

Répartition par site au 31/12/12

Localité	Titulaires	Contractuels	Total
Siège	10	28	38
Maroni	6	24	30
Oyapock	1	16	17
Centre	1	6	7
Total	18	74	92

Résidence d'origine des agents

Guyane	Littoral	28
	Communes de l'intérieur	44
Autres	Hexagone	10
	Autres DOM / Etranger	3
Postes à pourvoir		7
TOTAL		92

Enquêteurs chasse

Les contrats des 14 agents recrutés pour réaliser dans les villages des enquêtes de chasse auprès de groupes de chasseurs sont arrivés à leur terme au cours du deuxième semestre 2012 et le travail de saisie des données a débuté en 2012 et se poursuivra en 2013 avec la présence d'un stagiaire de l'Université Antilles-Guyane qui sera chargé de les analyser.

Volontariat de service civique

Le Parc national a recruté en début d'année 2012 un volontaire de service civique, dont la mission est de compléter les connaissances sur la biologie et le comportement du Pécarì à lèvres blanches dans le cadre du programme BEST développé sur cette espèce.

Stages

8 stagiaires ont été accueillis au cours de l'année 2012. De cursus scolaires variés, allant du collège au bac +5, les stagiaires étaient basés au siège et ont été amenés à se rendre fréquemment dans les délégations territoriales.



▲ Enquêteur chasse à Trois-Sauts remplissant une fiche après un retour de chasse © G. Feuillet / PAG



Portrait d'agent Rosiane Mandé, assistante du directeur

Moi je ne me laisse pas faire, c'est comme ça... Cette phrase tirée de la célèbre chanson d'Orlane Adadard pourrait résumer à elle seule Rosiane Mandé,

une femme de caractère qui sait se faire entendre et mettre les point sur les i. Rosiane Mandé fait aujourd'hui partie des meubles enfin presque... Car voilà maintenant presque dix ans qu'elle travaille au sein de la structure. Arrivée en septembre 2003 dans ce qui était alors la Mission d'étude pour la création du Parc de la Guyane « *c'est un concours de circonstance qui m'a amené vers le Parc national, à l'époque je vivais en métropole, j'étais dans une stratégie de retour en Guyane, je cherchais un poste. Etant donné que j'étais fonctionnaire pour pouvoir revenir en Guyane, à l'époque, c'était le seul poste à pouvoir donc j'ai postulé, j'ai eu la chance de voir ma candidature retenue* ». C'est presque par hasard que Rosiane a alors intégré la Mission. Il y avait à l'époque moins d'une trentaine d'agents et l'ambiance était familiale. Mais à l'extérieur, le contexte était différent, l'heure était à la méfiance, nous explique Rosiane : « *le Parc a toujours suscité une grande méfiance aussi bien de la part de la population que des politiques. Il y a une grande attente de la population : que les communes de l'intérieur soient aussi avancées que celles du littoral. Les habitants espèrent beaucoup du Parc* ». Beaucoup trop, ajoute Rosiane : « *ils attendent des choses qui ne sont pas du ressort du Parc. Maintenant à qui la faute ? Je ne sais pas* ».

Entre la Mission d'étude pour la création du Parc de Guyane et le Parc amazonien de Guyane, Rosiane a vu évoluer la structure. Le nombre d'agents approche maintenant la centaine et il y a eu aussi les nouveaux bureaux du siège à

Rémire-Montjoly. Exit les locaux étriés de la rue Christophe Colomb à Cayenne ! Et puis la charge de travail a aussi considérablement augmenté « *à partir du moment où le directeur du PAG a pris son poste, le rythme a été crescendo et beaucoup plus soutenu. C'est surtout à ce niveau que j'ai senti le changement : la montée en puissance du travail* ». A sa création en 2007, le Parc amazonien de Guyane devenait autonome et s'est libéré du lien au Parc national de la Guadeloupe et de la DIREN (Direction de l'Environnement). Elle a connu en tout quatre chefs en dix ans : Patricia Caristan, Colin Niel, Bernard Patin et enfin Frédéric Mortier, premier directeur du PAG. En tant qu'assistante de direction, elle a su s'adapter en gardant de bonnes relations avec chacun d'entre eux « *cela se passe bien avec Frédéric Mortier. Et c'est tant mieux ! De toute façon, cela s'est toujours très bien passé avec mes supérieurs. J'essaie toujours de m'adapter à la personne tout en restant moi-même, en gardant mon caractère* ».

Quatre ans à la Mission Parc, cinq ans au PAG, Rosiane Mandé a acquis l'esprit Parc. Elle, la citadine, porte aujourd'hui un autre regard sur son environnement. Elle est devenue plus « *écoresponsable* ». Elle porte aussi un autre regard sur les populations de l'intérieur, elle la Créole : « *le fait de travailler avec les Bushinenge et les Amérindiens m'a permis de mieux les connaître, de découvrir leur culture, chose à laquelle je ne m'intéressais pas du tout avant ! Leur façon de voir les choses n'est pas la même que celle des Créoles* ». Un seul bémol à son parcours : en dix ans, Rosiane a quand même très peu visité le territoire, travail de bureau oblige. Il lui reste alors encore dix ans pour mieux connaître les communes du PAG. Chiche !

[7.2] EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

OYAPOCK

Une maison du Parc à Camopi : Oui, mais pas à n'importe quel prix

2012 restera marquée par l'arrêt du chantier de construction de la maison du Parc national à Camopi. Notifiés en juin 2011, les travaux de construction du bâtiment devaient être achevés en août 2012. Mais, « *l'entreprise locale, qui avait commencé le chantier, a préféré résilier le contrat plutôt que d'assumer financièrement des travaux qu'elle avait mal évalués. Nous avons pourtant fait des efforts de négociation pour minimiser le volume des travaux indispensables au respect du cahier des charges* » explique Jean-Baptiste de Lavarde, ingénieur construction au PAG. Cette péripétie illustre bien la difficulté de mener à bien des projets d'envergure avec un budget maîtrisé sur les sites enclavés et le peu d'entreprises disponibles.

Sur Trois-Sauts, les travaux d'amélioration des conditions de travail se sont poursuivis : optimisation de la récupération d'eau de pluie, mise en place d'un surpresseur et d'un filtre, mise en place d'un système d'assainissement, pose d'un circuit électrique et changement du groupe électrogène, etc.

MARONI

Les bureaux de l'antenne de Papaïchton ont été sécurisés par la mise en place d'un système d'alarme et les agents ont consolidé l'annexe du bâtiment pour y aménager un dépôt de carburant sécurisé et fonctionnel.

A Maripa-Soula, le partenariat avec les Forces armées en Guyane a permis d'implanter un dépôt de carburant sur le terrain militaire du camp Lunier. Cette construction a été réalisée en régie par les agents de la délégation territoriale. Le dépôt permet de stoker l'équivalent d'une vingtaine de fûts de 220 l, de façon sécurisée.

A Taluen, le mois de juin 2012 a vu le début du chantier de construction d'un bâtiment de services publics. Il s'agit là de la concrétisation d'un travail commun avec la commune de Maripa-Soula pour la mise à disposition des équipes de la mairie, du PAG, de La Poste et autres administrations (CAF, CPAM...) d'un outil de travail pour de meilleurs services rendus aux habitants.

A noter également, le lancement de chantiers de construction de dépôts de matériels et de carburant à Elahé, Cayodé, Taluen et Antecume-Pata. Ils seront achevés au premier semestre 2013.

CENTRE

L'Etablissement public du PAG a mené des négociations afin d'acquiescer une maison d'habitation nécessaire à la réalisation de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière validé par le conseil d'administration, dans un souci de maîtrise des coûts, et des délais revus globalement à la hausse suite aux études de faisabilités et aux contraintes budgétaires conjoncturelles.



▲ Hermann Charlotte, président du PAG et Tobie Balla, maire de Maripa-Soula posant la première pierre de la maison des services publics de Taluen. © B. Blin / PAG
Construction en régie d'un dépôt de carburant sur le terrain militaire du camp Lunier à Maripa-Soula. © PAG

EQUIPEMENT, LOGISTIQUE ET FRET

L'année 2012 a nécessité de nombreux acheminements de fret à destination des délégations territoriales, comprenant notamment plusieurs véhicules (quads, pirogues, remorques, voitures, camion-grue...). Le Parc amazonien de Guyane a eu recours à l'affrètement de pirogues privées et a aussi bénéficié du soutien de ses partenaires (Forces armées en Guyane et Centre hospitalier Andrée Rosemon). Pour la délégation territoriale

du Centre, trois hélicoptères ont été affrétés pour transporter des quads et du carburant.

Enfin, l'année 2012 a été marquée par la réalisation de nombreux marchés publics, notamment celui très attendu pour l'habillement des agents, ainsi que les équipements de protection individuelle et le petit matériel nécessaire aux missions de terrain des agents.

QUELQUES INVESTISSEMENTS MARQUANTS

Délégation territoriale du Maroni

- 4 quads
- 2 moteurs hord-bord de 40 cv
- 1 moteur hord-bord de 15 cv
- 1 pirogue aluminium de 8 m
- 450 litres d'huile moteur
- 1 véhicule 4x4 avec grue
- 30 fûts à carburant
- 1 remorque pour pirogue
- 1 remorque pour voiture
- 2 remorques pour quad

Délégation territoriale du Centre

- 2 quads
- 1 véhicule type «mule»
- 1 remorque

Délégation territoriale de l'Oyapock

- 30 fûts à carburant
- 450 litres d'huile moteur
- 17 gilets de sauvetage
- 2 remorques pour quad
- 1 pirogue aluminium de 14 m
- 2 quads
- 1 véhicule type «mule»

[7.3] GESTION ADMINISTRATIVE COURANTE

AMÉLIORATION CONTINUE

Amorcé en 2010, le processus « amélioration continue » a été formalisé en 2012 par la production d'un document de synthèse et un séminaire interne. Visant à l'amélioration des pratiques professionnelles de l'établissement public 5 ans après

sa création et en plein contexte de charte, ce document a été soumis à l'approbation du comité de direction du Parc national. Puis son contenu, incluant méthodes et calendrier de travail, a été exposé à l'ensemble des agents du PAG.

CONTRAT D'OBJECTIFS

Le contrat d'objectifs triennal 2012-2014, signé par le ministre chargé du développement durable et le Parc amazonien de Guyane, a été construit sur la base de la charte, afin de mettre les équipes du PAG en position de développer et d'animer le projet de territoires au plus près des attentes des populations et des élus.



CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

Conformément aux procédures en vigueur, ce sujet a déjà fait l'objet de deux communications devant le conseil d'administration, les 2 février et 25 octobre 2012.

Lors du C.A du 2 février 2012, le dispositif suivant a été proposé et retenu :

- l'expérimentation de la méthode sur le cycle retenu, les charges (Etape 4) ;
- sa généralisation au sein de l'établissement (Etape 5).

MARCHÉS PUBLICS

Avec 35 marchés passés en 2012, le PAG a atteint sa vitesse de croisière dans le domaine de la gestion de la commande publique et répond en ce sens aux critères qui se doivent d'être tenus en la matière.

Le PAG projette maintenant d'affiner ses procédures, en recourant plus régulièrement aux marchés à bons de commandes et accords cadres, ceci dans le but de fluidifier le recours aux marchés.

Une recherche sensible d'économies est conduite, par l'agrégation des publicités dans le Journal des annonces légales disponible localement, renvoyant sur le site Internet du PAG et sur la plateforme des marchés publics. Toujours dans le même esprit, un effort particulier a été consenti dans le développement de la qualité de l'expression des besoins initiaux, afin de limiter les procédures individuelles chronophages et coûteuses en terme de publications.

Répartition par type de marchés publics

Type de marchés	Nbre de marchés	Montants total
Fournitures	11	290 078 €
Services et prestations intellectuelles	21	473 358 €
Travaux	1	82 474 €
Total	33	845 930 €

ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES ADDICTIONS

En juin 2012, une convention entre l'Association Kourouciennne d'Aide pour les Ti'Jeunes (A.K.A.T.I.'J) et le Parc amazonien de Guyane a été signée pour permettre la mise en place d'actions de prévention et de consultations publiques et avancées concernant les consommations de substances psycho-actives (alcool et drogues illicites). Ces actions ont débuté en août 2012 et ont permis d'aborder avec les agents les risques sanitaires et sociétaux de ces consommations. Le premier bilan est très satisfaisant et montre une très forte implication des agents. La demande des agents porte sur une véritable continuité de l'action sur les années à venir. Il est prévu qu'en 2013, le médecin et le préventionniste de l'AKATI'J se rendent 4 jours par mois sur le Maroni.

AMICALE DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2012, le bureau de l'amicale du Parc amazonien de Guyane APAG Tukusi-pan est renouvelé :



- La présidente : Claudia BERTHIER
- Le vice-président : Jean Marc CACHINE
- Le secrétaire : Jean Baptiste de LAVARDE
- La secrétaire-adjointe : Mélanie DUMOULIN
- La trésorière : Mailys LE NOC
- La trésorière-adjointe : Mirta TANI

SÉMINAIRE DU PERSONNEL AUX ILES DU SALUT

Le séminaire « cohésion » commun à l'ensemble des agents du Parc amazonien de Guyane s'est déroulé le 11 septembre 2012 aux îles du Salut. Ce séminaire annuel a été l'occasion pour tous les agents de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance amicale et ludique avec des animations proposées par l'association Terre de Jeux (jeux, animation soirée).



▲ L'équipe gagnante des épreuves de cohésion organisées lors du séminaire interne des agents du PAG (de g. à dr. : A. Soury, C. Talagrand, JM Cachine, D. Lenganey, JM Gallion).
© C. Berthier / PAG

[7.4]

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2012

RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

TOTAL DÉPENSES	8 424 203,47 €
Dépenses de personnel	4 933 371,33 €
Dépenses de fonctionnement et d'intervention	2 847 664,90 €
Frais de déplacement, missions et événements	316 457,26 €
Achats non stockés (petit matériel, carburant, équipements...)	396 156,33 €
Locations (aéronefs, immobilier...)	174 600,17 €
Communication et filmographie	234 760,20 €
Frais postaux et télécommunication (satellitaire et autres)	157 118,69 €
Etudes et recherches	227 000,88 €
Amortissements	402 561,38 €
Entretiens, maintenances et réparations	96 742,12 €
Formation du personnel (<i>dont coût pédagogique : 81 211,68 €</i>)	122 062,29 €
Gouvernance (conseils, assemblées...)	93 681,16 €
Transports collectifs de biens et de personnes	156 121,15 €
Subventions accordées	160 350,92 €
Provisions pour charges d'intervention	88 211,78 €
Autres (assurances, prestations extérieures, sous-traitance, documentation...)	221 840,57 €
Dépenses d'investissement	643 166,99 €
Construction infrastructures DT (bâtiment de stockage, locaux bois, atelier..)	231 303,64 €
Logiciels, matériel de transport, de bureau, informatique et divers	411 863,35 €
TOTAL RECETTES	6 767 615,20 €
Recettes de fonctionnement	6 247 115,20 €
Recettes d'investissement	520 500,00 €

L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2012 (déficit)	-1 533 921,28 €
Fonds de roulement corrigé à la fin de l'exercice 2012 (hors produits constatés)	2 518 139,82 €

En vertu de la consigne du ministère des finances demandant aux Parcs nationaux de réduire leur fonds de roulement corrigé (FdRC) à 2 mois de charges, et compte tenu du FdRC de l'Établissement constaté au 31/12/2012 qui faisait apparaître 4 mois de charges, la dernière tranche de subvention de fonctionnement n'a pas été versée au PAG par le ministère du développement durable. Ceci dans le but de réduire mécaniquement le FdRC et le faire tendre vers l'objectif fixé. Ce non versement explique le déficit constaté en fin d'exercice.

D'après le contrôleur financier, «le déficit n'est

pas dû à une mauvaise gestion du PAG, car les dépenses ont été parfaitement maîtrisées par rapport aux autorisations données. Il n'y a pas de dérive des dépenses. Il faut replacer cela dans le contexte national qui vise à une réduction des dépenses publiques».

A noter que le non versement de la dernière tranche de subvention n'a pas eu de conséquence sur l'activité du PAG car l'établissement disposait d'une trésorerie importante (+ 3 453 976,26 €) et que le déficit a été compensé par un prélèvement sur le fonds de roulement.

BILAN FINANCIER - EXERCICE 2012

Le budget prévisionnel de l'exercice s'est établi à 9.997.425 euros et s'est décomposé de la façon suivante :

- Enveloppe Personnel : 4.986.815 €
- Enveloppe Fonctionnement et Intervention : 3.228.160 €
- Enveloppe Investissement : 1.362.450 €

La réalisation budgétaire de l'exercice (fonctionnement et investissement) s'est traduite par des recettes globales d'un montant de 6.767.615,52 € soit un taux d'exécution de 78 %, et des dépenses globales d'un montant de 8.424.203,47 € soit un taux d'exécution de 84 % (réalisation en Fonctionnement = 90 %, en Intervention = 83 % et en Investissement = 36 %).

Recettes

Les produits de l'Établissement sont en diminution de près de 23 % par rapport à l'année 2011. Cette diminution provient principalement de la diminution de la subvention de fonctionnement versée par le ministère (-28 %), qui, elle, représente 86 % des financements de l'établissement.

Les recettes d'investissement du PAG sont également en diminution de près de 43 % par rapport à l'année 2011. L'Établissement n'a pu constater que la notification des crédits CPER accordés et non leurs versements.

Dépenses

Les dépenses de personnel de l'Établissement public sont en augmentation de près de 3 % par rapport à l'année 2011, ce qui correspond à une évolution mécanique classique. Par rapport à l'exercice 2011, on a noté l'intégration des 2 agents jusqu'alors en position de mise à disposition, ainsi que la revalorisation de salaire suite à la note de gestion. Par ailleurs, il y a eu 8 nouveaux agents au PAG mais aussi 8 départs (fin de contrat, mutation..).

Les dépenses de fonctionnement représentent 33 % du budget de fonctionnement de l'Établissement. et sont en augmentation de 8 % par rapport à l'année 2011.

Les principales augmentations constatées portent sur : mission de surveillance aérienne (rotation supplémentaire) pour la lutte contre l'orpaillage, logement de passage à Camopi, l'organisation des instances (3 CA au lieu de 2) et aussi la prise en charge d'opérations financées (stage d'initiation aux métiers de guidage en milieu amazonien ou encore prise en charge des frais de déplacement des participants de Camopi aux jeux kalin'a 2012).

Dépenses d'investissement

L'investissement d'un montant de 643.166,99 € comprend notamment l'acquisition de :

- matériel de transports (pirogues, quads et mules homologués, moteurs, véhicules, embases....) pour 239.861,25 € ;
- mobilier pour 24.739,70 € ;
- matériel de bureau et informatique pour 41.495,29 € ;
- travaux d'installations et d'aménagements divers (aménagement de bureaux, réhabilitation bureaux...) pour 17.085,50 € ;
- logiciels (dont nouveau site Internet PAG) pour 47.886,64 € ;
- matériel technique (bétonnière, tronçonneuses, perfo-burineur, rabot, motopompe...) pour 8.769,87 € ;
- matériels divers (relieuse, sono portable, appareil photo, longue vue, jumelles...) pour 13.431,35 €.

Mais aussi la réalisation d'infrastructures :

- construction de dépôts de carburants à Maripa-soula et sur le Haut Maroni pour 49.986,36 € ;
- aménagement du siège (pôle 4) pour 48.946,58 € ;
- construction du bâtiment commun à Taluen (annexe mairie) pour 146.475,00 € ;
- maison du Parc à Camopi (mission SPS et mission EXE) pour 4.489,45 €.

FINANCEMENTS APPORTES AU TERRITOIRE PAR LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE EN 2012 SUR FONDS PROPRES

(Hors coût de personnel, charge de structure et autres financements)

Pour des actions d'études, pour des manifestations culturelles, sportives, pour des interventions sur le patrimoine et

Total Actions d'acquisition de connaissance.....262 022 €

Total Actions de développement local.....162 706 €

Comprenant :

Education et coopération culturelle.....26 024 €

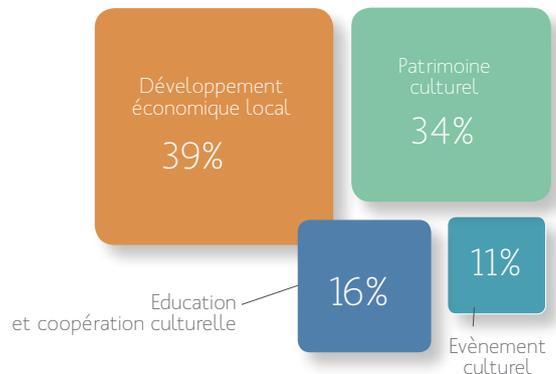
Evènement culturel..... 17 625 €

Développement économique local.....63 658 €

Patrimoine culturel.....55 399 €

TOTAL.....424 728 €

Focus sur les actions
de développement local



[7.5] ORGANISATION DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A la demande de l'Elysée, la séquence du voyage officiel du Président de la République à Twenké et Taluen sur le Haut-Maroni a été organisée par le Parc amazonien de Guyane. Un évènement qui a mobilisé pleinement l'équipe de la délégation territoriale du Maroni et le siège de l'établissement durant les 15 jours précédant l'arrivée du Président et de ses ministres.

Pour ce voyage présidentiel qui s'est déroulé le 21 janvier 2012 sur le Haut-Maroni, la délégation territoriale du Maroni (DTM) et le siège du PAG ont travaillé en direct avec les équipes de l'Elysée pendant 15 jours, avec toutes les exigences que comporte un tel exercice. « On a connu des journées intenses, notamment en logistique, en organisation de la sécurité et en préparation avec les autorités coutumières », se souvient Denis Lenganey, chef de la DTM. Parmi les nombreux agents mobilisés, Kupi Aloïke et ses collègues de Taluen ont assumé une lourde responsabilité. Le PAG a également mis à disposition ses pirogues pour le transport d'une partie de la délégation présidentielle.

Au cours de la visite du village, le président du conseil d'administration du PAG, Hermann Charlotte, a eu l'occasion de rappeler au Président de la République l'intérêt que représente le Parc national comme outil au service des territoires. Puis, le directeur a présenté les réalisations marquantes depuis 2008, avec un zoom sur la situation de l'orpillage et les propositions de l'Etablissement public en la matière.



Après une visite d'ateliers de découverte des savoir-faire traditionnels amérindiens, une séquence importante s'est déroulée sous le tukusipan. Le Président et les membres du Gouvernement présents y étaient attendus par les autorités coutumières wayana et aluku, les élus de la commune, ainsi que de nombreux habitants du Haut-Maroni, pour un discours. Au-delà de la visite présidentielle, c'est « une véritable aventure humaine pour l'équipe de la DTM. Malgré la pression et les exigences de l'exercice, tout le monde s'est serré les coudes et a travaillé dans la bonne humeur », conclut Denis Lenganey.



▲ Sous le tukusipan de Taluen : Nicolas Sarkozy entouré du Gran Man wayana Amaipoti Touenké et du fiscal du Gran Man Doudou de Papaichton : Demoi Djani. © J. Amiet

◀ Villageois préparant une séquence de la visite officielle du président de la République au village de Taluen, sous la houlette de Tapinikili Anaiman, agent de l'antenne du Haut-Maroni du PAG. © M. Dumoulin / PAG



[7.6]

COMMUNICATION

FILMOGRAPHIE

Parallèlement au soutien apporté aux délégations territoriales et aux services, à travers la réalisation de supports de communication dédiés aux programmes, le service communication travaille à l'amélioration de la visibilité des actions du Parc amazonien de Guyane au niveau local, national et international en utilisant différents canaux de médiatisation.

WEB

www.parc-amazonien-guyane.fr

La Guyane compte désormais dans son paysage numérique un site web dynamique et immersif dédié aux territoires de l'intérieur : une visibilité supplémentaire sur la toile pour appuyer les missions et les actions du Parc amazonien de Guyane et valoriser les patrimoines naturels et culturels du Sud guyanais.

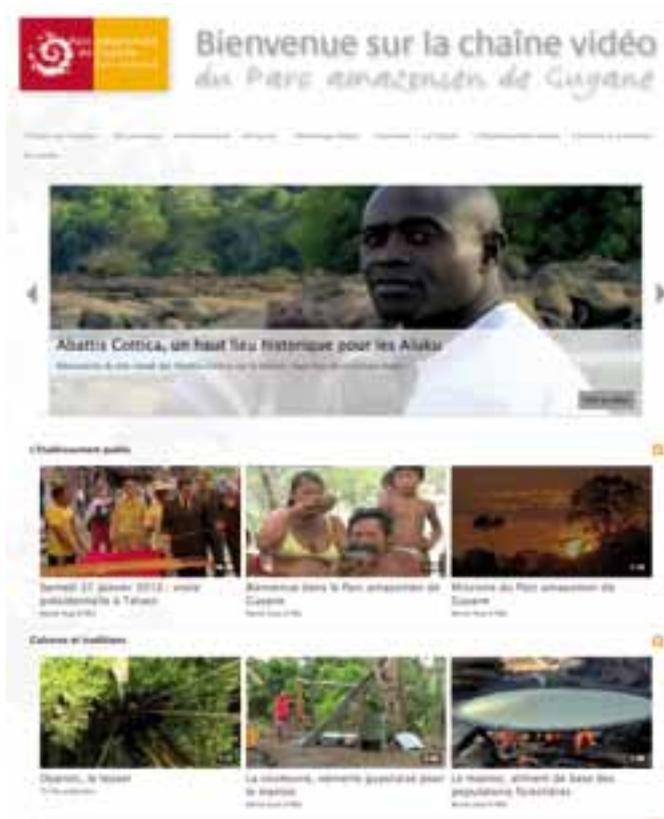
Dans le souci constant de renforcer l'information sur l'actualité et le fonctionnement du Parc national, et par la même occasion des communes qui l'hébergent, le PAG a développé tout au long de l'année 2012 un site Internet ergonomique offrant un accès rapide et facile à l'information essentielle. Ce projet

a été piloté par le service communication et le prestataire Netactions, en étroite collaboration avec les services et délégations territoriales du PAG. « *Ce site Internet a un design moderne qui plonge les visiteurs dans le Parc dès sa page d'accueil et qui donne envie de découvrir les richesses patrimoniales hors normes de l'intérieur de la Guyane* », détaille Claudia Berthier, assistance spécialisée du service communication. Rendez-vous donc sur www.parc-amazonien-guyane.fr pour une immersion virtuelle dans le Parc amazonien de Guyane et suivre les actualités de l'Etablissement public et de ses partenaires !

<http://parc-amazonien.wmaker.tv>

A l'occasion de ses cinq ans, le Parc amazonien de Guyane a lancé sa "chaîne de télévision" sur la toile, le 27 février 2012.

Cette Web TV est diffusée sur internet par le Parc national. On peut y retrouver l'actualité vidéo de l'Etablissement public classée par thématiques relatives à ses missions. A travers ce site, le Parc national veut valoriser l'image des territoires, des habitants, montrer ses activités et expliquer sa démarche en partenariat avec les acteurs : communes, associations, Région, Département, Etat... Cette chaîne du web ouvre de nouvelles possibilités de dialogues et elle participe à faire circuler les informations. Elle a pour objectif de contribuer à réduire l'enclavement dont souffre encore aujourd'hui une grande partie des territoires des communes du Sud de la Guyane. Elle présente le Parc amazonien de Guyane et des acteurs de ces territoires aux regards du Monde. De tous "les bouts du monde" il est désormais possible de se connecter à la Web TV du Parc amazonien de Guyane. Cette web TV se nourrit des images réalisées par Michel Huet dans le cadre de ses projets de films au Parc national et des images tournées par des agents du Parc national lors de différentes missions.

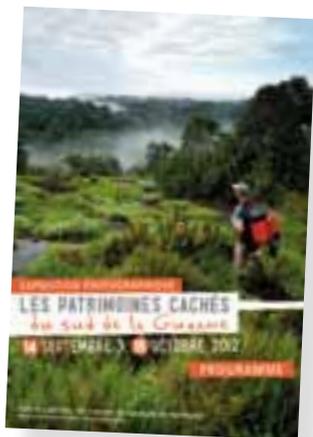


Exposition

" Les patrimoines cachés du Sud de la Guyane "

Le service communication a réalisé une exposition photographique montrant les richesses naturelles et culturelles du Sud de la Guyane, à travers 23 clichés grand format. Les images sélectionnées sont l'œuvre de photographes professionnels ou confir-

més dont certains sont agents du PAG. Inaugurée à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'exposition a ensuite été installée dans la cour du lycée Lama-Prévoit. Elle est désormais amenée à circuler sur le littoral et sur le territoire du PAG.



Partenariat Parc nationaux de France et Terre sauvage

Les dix parcs nationaux ont poursuivi leur partenariat avec le magazine Terre Sauvage pour la réalisation de l'agenda des parcs nationaux de France. Cette nouvelle édition s'est inscrite dans la continuité de la formule des années précédentes. La coordination de l'opération a été assurée par l'établissement public Parcs nationaux de France (PNF). Le Parc amazonien de Guyane a participé à la réflexion sur l'évolution du produit : améliorations fonctionnelles et esthétiques, démarche éco-responsable dans le processus de fabrication de l'agenda avec notamment le choix d'un papier 100% recycle. Le Parc national a également actualisé les éléments textuels et les coordonnées le concernant. Un choix important de photographies, réalisées par les agents du Parc amazonien de Guyane, a été fourni pour l'illustration. L'agenda des parcs nationaux de France constitue un produit cadeau de qualité, remis en fin d'année à tous les partenaires réguliers du Parc national et en privilégiant les administrateurs et membres du conseil scientifique et du comité de vie locale, les institutionnels et locaux. Le Parc national privilégie la remise directe de cet agenda aux partenaires, notamment par les agents des délégations territoriales.

Dans le cadre de l'année internationale de la Forêt en 2011, Terre Sauvage a édité un numéro spécial " Arbres et Forêts " avec un dossier de 25 pages intitulé " Forêts d'outre-mer Sources de vie " paru en mars 2012. Six pages ont été consacrées à la forêt guyanaise et au Parc amazonien de Guyane réalisées par le journaliste Johannes Braun.



Communication inter-parcs

En 2012, les chargés de communication des parcs nationaux ont travaillé entre autres sur les actions suivantes :

- actualisation de la charte graphique des parcs nationaux de France (groupes de travail sur le volet signalétique) ;
- réalisation d'une exposition de photographies " Ilots de nature ", présentée au festival international de la photographie de Montier en Der, en novembre 2012 ;
- édition de l'agenda 2013 des parcs nationaux de France et de Terre Sauvage ;
- participation à la conception d'un visuel et d'un nom pour la marque collective "Parc national" ;
- réflexions sur les politiques à mener en matière d'image, d'édition et de boutique.

Participation à l'évènementiel

En partenariat avec Guyane 1^{ère} et la commune de Ré-mire-Montjoly, des animations ont eu lieu autour de l'exposition «les patrimoines cachés du Sud de la Guyane» le week-end du 15 septembre. Des agents du PAG ont accueilli des groupes scolaires sur le site de la Mairie, où des panneaux sur les missions du Parc national étaient visibles, pour ensuite découvrir l'exposition installée sur les grilles de Guyane 1^{ère}. Durant le week-end, des projections du film " Les gardiens de la forêt " et une conférence sur le parc national ont attiré le public.

En avril 2012, le Parc amazonien de Guyane a tenu un stand au salon du tourisme et des loisirs organisé par

le Comité du tourisme à Matoury. Le PAG a également participé à la manifestation organisée par la Région Guyane à l'occasion de la Journée des peuples autochtones les 9 et 10 août. A cette occasion, le PAG a été sollicité par la Région pour prendre en charge une partie de la logistique, qui a permis aux artisans des territoires du Sud de se rendre dans la capitale pour exposer leurs arts et artisanats. Le PAG a aussi tenu un stand d'information et participé à une table ronde « *Impacts des exploitations extractives illégales et légales, les aires protégées : quel bilan aujourd'hui ?* ». Bérengère Blin, directrice adjointe du PAG présentait le bilan des actions du Parc national 5 ans après sa création.

Les « Rendez-vous du Parc national »

Le service communication a édité deux nouveaux numéros de son journal grand public, un 4 pages publié en supplément du quotidien France-Guyane : " Le rendez-vous du Parc national ". C'est une publication à destination du grand public qui reprend le style du quotidien local et s'intègre dans le réseau de diffusion du France-Guyane avec un tirage de 30 000 exemplaires en semaine et 60 000 en week-end. Il touche un auditoire régional (Antilles-Guyane) et international grâce à son site internet. Le numéro 4 publié en mars 2012 titrait "A... Comme anniversaire ", en clin d'œil aux 5 ans du PAG, dans les pages intérieures deux articles, l'un consacré au passage du Président de la République à Taluen et l'autre sur la question de l'orpaillage illégal sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane, la dernière page proposait un article sur la charte. Le numéro 5 publié en juin 2012 était consacré au Sommet de la Terre à Rio en 1992, où avait été annoncée la création d'un parc national en Guyane par François Mitterrand, juste avant Rio+20 (nouveau sommet de la Terre à Rio en juin 2012) avec des articles également sur l'enquête chasse, un programme mené par le PAG et ses partenaires (OHM-CNRS et ONCFS), sur le programme LEADER et sur l'artisanat.



Un tiré-à-part (3 000 exemplaires de chaque numéro) a été imprimé pour diffusion lors de diverses manifestations sur les territoires concernés par le Parc national et sur le littoral.

IMAGES

Photographie

Pour les besoins de communication de l'établissement et d'archives, plusieurs reportages photos ont été réalisés par des agents du Parc national et par des photographes professionnels de Guyane et de l'Hexagone :

- Inventaire ZNIEFF de la Waki.
- Manifestation Pangí Uman Festi.
- Restitution du programme chasse et projection du film " danse Pacou " à Trois-Sauts.

- Artisanat sur le Maroni (Papaïchton, Taluen & Antecume-Pata).
- Mission du conseil scientifique sur l'itinéraire Memora.
- Organisation de la visite présidentielle à Taluen.
- Photos aériennes de la situation de l'orpaillage illégal.
- Photos aérienne du Pic Coudreau du Sud et de la crique Marouini.
- Chemins des écoles. (Exposition UNESCO)

Filmographie

Durant l'année 2012, le réalisateur Michel Huet a monté un film sur la Charte du territoire de 18 minutes, traduit dans les six langues parlées sur les communes concernées par le Parc amazonien de Guyane (Aluku, Créole, Français, Teko, Wayana et Wayãpi). Ce film a été diffusé lors des réunions d'information sur la charte menées durant l'année et servira de support aux commissaires enquêteurs lors de l'enquête publique.

Michel Huet et l'équipe de production de MC4 ont

continué à tourner des images pour le second film documentaire du Parc national. Dans le cadre du futur montage, un synopsis a été élaboré entre le réalisateur et les équipes du Parc amazonien de Guyane.

A la demande de la Délégation territoriale du Maroni, Michel Huet a réalisé un film de 3 minutes sur une étudiante originaire de Maripa-Soula, qui poursuit ses études en Haute-Savoie en BTS « gestion et protection de la nature », avec le soutien du PAG.

Communication interne

Pour favoriser l'émergence d'une culture commune « Parc national » et resserrer les liens entre les agents répartis sur un vaste territoire, le Parc amazonien de Guyane poursuit la réalisation de son journal interne d'information « Léko ».

Pour chaque numéro, le service communication a retenu une formule souple et réactive : il s'agit plus d'une " newsletter " que d'un journal, diffusée d'abord par e-mailing (même si les agents non connectés reçoivent une version papier). Tous les articles sont volontairement traités en brèves, renvoyant si nécessaire à des documents de travail, à

des dossiers ou à des articles téléchargeables. Les articles et brèves reviennent sur des actions menées ou soutenues par PAG sur l'ensemble des délégations territoriales

En 2012, deux numéros de la newsletter « Léko » ont vu le jour, en février et en novembre.

Le service communication envoie également des « Léko Flash », version plus réactive et ciblée sur un événement particulier (ex : décision de CA, point charte, drame de Dorlin, courrier reçu du Président de la République...). En 2012, huit Léko Flash ont été envoyés.

LES MÉDIAS ET LE PARC NATIONAL

Les relations du Parc amazonien de Guyane avec la presse écrite, radiophonique et télévisuelle locales sont assez fréquentes. Avec les médias nationaux, ils sont plus occasionnels. Le Parc national répond régulièrement aux sollicitations de journalistes dans tous les domaines de son activité. Tous les agents, du siège ou dans les délégations territoriales, peuvent être sollicités tout au long de l'année par les médias, sur des sujets relatifs à l'activité du Parc amazonien de Guyane. L'Établissement public communique également des informations sur des actions ou des éléments d'actualité qu'il souhaite faire connaître à ses publics.

Collaboration avec " Une saison en Guyane "

Le Parc amazonien de Guyane poursuit sa collaboration avec le magazine " Une Saison en Guyane ", entamée il y a maintenant quatre ans. Edité par l'Atelier Aymara, ce magazine semestriel, diffusé en Guyane, dans l'hexagone, mais aussi dans de nombreux pays étrangers, met en avant la nature et les hommes du plateau des Guyanes.

En 2012, outre la publication de plusieurs actualités du Parc national, un article sur " Les têtes de criques de Guyane passées au crible " a été rédigé par le service communication du Parc amazonien de Guyane et publié dans le n°9 (août 2012).



Télévision

Au niveau local, la chaîne Guyane 1^{ère} du groupe France-Télévision a consacré dans ses journaux télévisés divers reportages liés à l'actualité du PAG et des territoires concernés (visite présidentielle, expositions, dossier orpaillage, charte, etc.). Le responsable de la communication du PAG a participé à plusieurs émissions télévisées pour assurer la promotion d'événements (émissions *TNT*, *TNT Reboot*, *CéTanou...*)

Le directeur du PAG et le responsable de la communication ont été les invités d'une émission débat de 52 minutes intitulée *Les rendez-vous de l'info*, le 13 décembre 2012 sur Guyane 1^{ère}, consacrée à la charte du territoire. Parmi les autres invités, les présidents du Conseil consultatif des populations amérindiennes et bushinengue de Guyane (CCPAB) et de la Fédération des opérateurs miniers de Guyane (FEDOMG), et le sous-préfet des communes de l'intérieur.

La nouvelle chaîne de télévision privée ATG (lancée en mai 2012) a également consacré des reportages d'actualité sur le PAG (marché artisanal, exposition Patrimoines, CVL, charte). Le responsable de la communication, Jean-Maurice Montoute, a participé à deux reprises à l'émission *Focus Infos* sur ATG, le 26 novembre en débat avec le président de la FEDOMG et le 11 décembre face au président du CCPAB.

Radio

Interventions sur Radio Guyane

Février 2012 : émission *Kaz magazine* (sujet : une 23^e commune sur le Haut-Maroni ?)

Mars 2012 : émission *Place publique* (sujet : le développement durable c'est quoi dans la vie ?)

En septembre 2012 : émission *Place publique* (sujet : les 5 ans du Parc national).

Le Parc amazonien de Guyane est intervenu par la voix de ses représentants dans plusieurs autres émissions radiophoniques de Radio Guyane : *Lavi di nou péyi*, *L'invi-thé-café*, *C'est encore mieux l'après-midi*, *Karfour...* sur des sujets divers comme la visite

Presse écrite

Le Parc amazonien de Guyane a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse locale (papier et web). Le quotidien *France-Guyane* et l'hebdomadaire *La Semaine Guyanaise* ont consacré près d'une trentaine d'articles au PAG.

Dans la presse web (*Blada.com*, *Guyaweb*, *Le Kotidien*), une dizaine d'articles ont été recensés.

Dans la presse nationale, le Parc amazonien de Guyane a été cité dans les quotidiens *Libération*, *Le Parisien* et le site *Capital.fr* suite à la visite du Prési-

Conférence de Presse

Le 18 décembre 2012, le Parc national avait convié la presse pour faire un point sur l'avancée du dossier charte après les résultats de la consultation institutionnelle. Ce fut également l'occasion d'expliquer

La société de production Tic-Tac Prod a réalisé deux tournages en juin à Maripa-Soula et en septembre à Camopi sur des agents du PAG dans le cadre du projet télévisuel *Oyaroni*. Le premier film consacré à Mirta Tani, agent de la délégation territoriale du Maroni, a été tourné pendant le marché artisanal et le second film sur Jammes Panapuy a été réalisé pendant un conseil d'habitants et la fête de Camopi. Les deux films, coproduits par Canal+, seront diffusés durant l'année 2013 sur la chaîne locale ATG puis sur Canal+.

Concernant le national, des équipes de reportages de LCI, I-Télé, France 2, France 3 et TF1 ont relaté le passage du Président de la République à Taluen, territoire concerné par le PAG.

Le PAG a accueilli en septembre une boîte de production française qui a réalisé un sujet sur le transport en pirogue sur le Haut-Maroni (Maripa-Soula, Papaïchton et Taluen) avec des agents du PAG. Le reportage a été diffusé en octobre 2012 dans le journal de 13 heures de TF1.

En novembre 2012, des journalistes du magazine *Echappées Belles* se sont rendus sur Saül pour un reportage avec les équipes du PAG. La diffusion de l'émission est prévue pour janvier 2013 sur France 5.

présidentielle, le lancement de la Web TV, le marché artisanal du Maroni, l'exposition Patrimoines cachés du Sud, la charte, etc.

Reportages sur France-Inter

Le Parc amazonien de Guyane a accueilli une équipe de journalistes de France-Inter au mois de juin sur la délégation territoriale du Maroni. Deux émissions ont été réalisées pour le magazine *CO2*, *Mon Amour* du 15 septembre et pour le magazine *Interception* du 16 septembre.

dent de la République en janvier 2012.

Le Parc national a fait l'objet d'un reportage dans le magazine *Sept autour du Monde*, un magazine pour adolescent sur l'écologie.

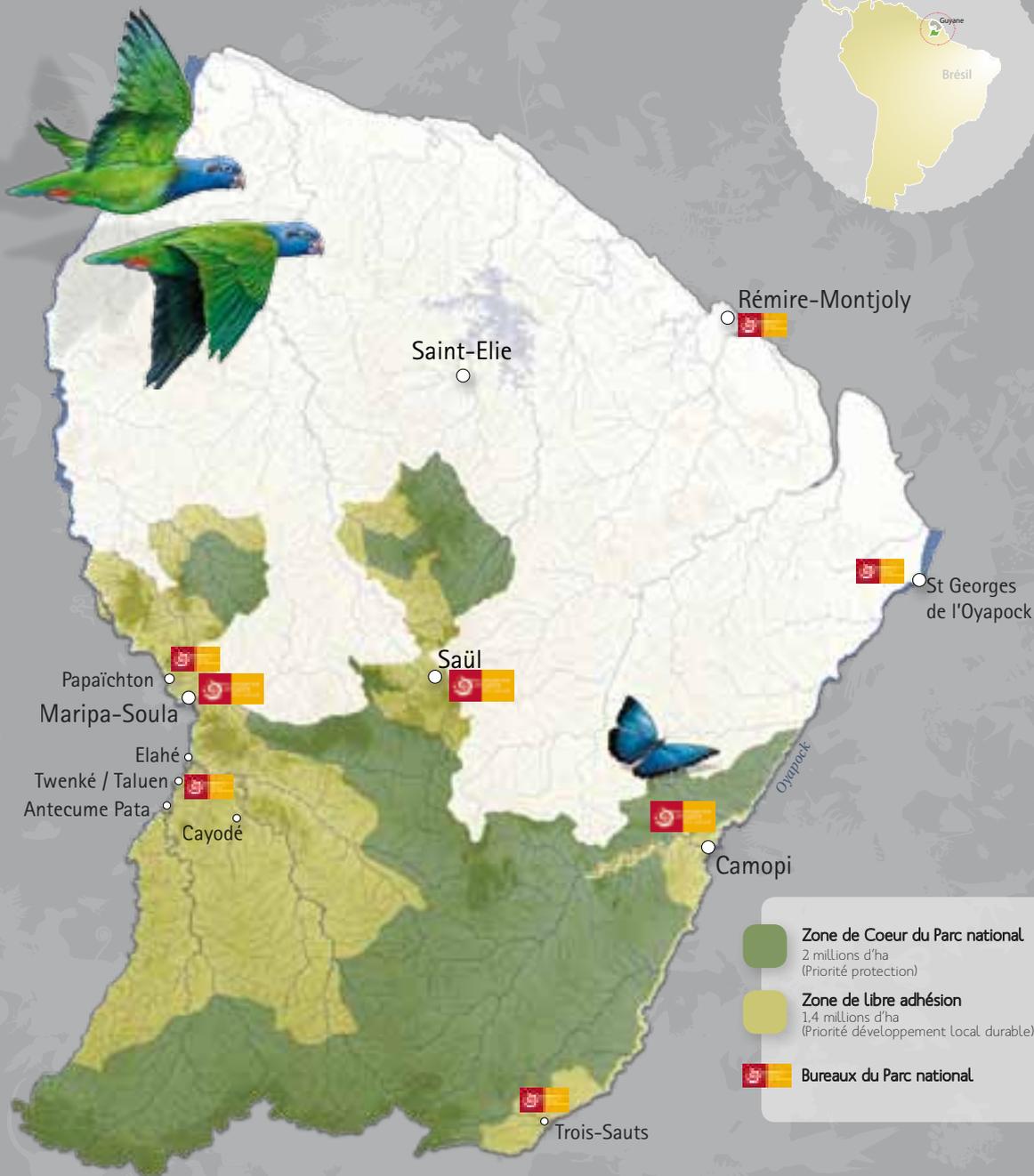
A noter la publication d'articles sous forme de publi-reportages pour les magazines institutionnels : *La revue parlementaire* (dossier Guyane) et *Les cahiers d'administration* (hors-série Guyane).

le déroulement de l'enquête publique à venir et de présenter les grands rendez-vous de 2013 sur le dossier de la charte.

LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE REMERCIE SES PARTENAIRES







-  **Zone de Coeur du Parc national**
2 millions d'ha
(Priorité protection)
-  **Zone de Libre adhésion**
1,4 millions d'ha
(Priorité développement local durable)
-  **Bureaux du Parc national**



Siège
1, rue Lederson
97354 Rémire-Montjoly
tel : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

**Délégation territoriale
du Maroni**
Cité Djakata - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
tel : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale
du Centre**
Le Bourg
97314 Saül
tel : 05 94 28 80 65
tel. sat. : 00870 762 487 298
infos@guyane-parcnational.fr

**Délégation territoriale
de l'Oyapock**
Le Bourg
97330 Camopi
tel. sat : 00 870 772 230 805
infos@guyane-parcnational.fr

